



LA MÉTÉO: FAIBLE NEIGE PASSAGÈRE.  
MINIMUM: -12°, MAXIMUM: -2°.  
DEMAIN: NEIGE, DÉTAILS PAGE A 2

Butch Bouchard

LE MIDI  
Table d'hôte à partir de 625\$

Georges Coulombe, vendredi au dimanche  
881, boul. de Maisonneuve est. Rés.: 827-1221

35cents

Hors de la zone métropolitaine: 45 cents  
Ailleurs au Québec: 50 cents, Îles de La Madeleine: 90 cents

MONTREAL, VENDREDI 13 DÉCEMBRE 1985, 102<sup>e</sup> ANNÉE, N° 55, 72 PAGES, 4 CAHIERS

AUJOURD'HUI



• ANNE BAXTER

L'actrice Anne Baxter succombe à une hémorragie cérébrale, à l'âge de 62 ans. page C 1

• CONCURRENCE

Michel Côté déposera la semaine prochaine son projet de réforme de la politique concernant la concurrence. page B 1

• AFRIQUE DU SUD

Près de 500 personnes ont trouvé la mort en Afrique du Sud depuis l'instauration de l'état d'urgence. page B 9

## SAQ: les magasins rouvrent lundi

Les consommateurs de vins et spiritueux qui retiennent leur souffle depuis trois semaines, pourront prendre d'assaut les 365 succursales de la Société des alcools du Québec dès lundi. Une entente de principe est en effet intervenue hier matin dans un hôtel de l'est de la métropole.

LISA BINSSE

Fatigué après un sprint de négociations de 48 heures, M. Ronald Asselin, président du syndicat des quelque 2 000 commis et employés de bureau de la SAQ, s'est dit heureux. «La convention est réglée de couverture à couverture depuis 8h ce matin (Jeudi). C'est une belle victoire», a-t-il déclaré.

M. Jean-Guy Lord, président et directeur général de la SAQ, s'est dit, lui aussi, «fort heureux du dénouement du conflit et du retour à la normale dans toutes les succursales lundi matin». Une quinzaine de succursales (voir liste en page A 2) sont ouvertes dès ce matin dans la région de Montréal.

Les négociateurs patronaux et syndicaux ont discuté hier du protocole de retour au travail, voir SAQ en A 2

### SOMMAIRE

Announcements classées ..... B 7, C 10 à C 15

Arts et spectacles  
— Informations ..... C 1 à C 4  
— Horaires ..... B 10, B 11

Décès, naissances, etc. .... C 16

Economie ..... B 1 à B 8

Éditorial ..... A 6

Êtes-vous observateur? ..... C 12

FEUILLETON  
Maryse ..... C 11

Horoscope ..... C 12

Le monde ..... B 9

Météo ..... A 2

Mots croisés ..... C 14

«Mot mystère» ..... C 13

Quoi faire aujourd'hui ..... B 10

Télévision ..... C 7

Tribune libre ..... A 7

TABLOÏD SPORTS  
Bandes dessinées ..... 12, 13

Mots croisés ..... 18

PRIVATISATION

DÉRÈGLEMENTATION

# Bourassa change le rôle de l'État

Un Québec catalyseur et non plus entrepreneur

■ QUÉBEC — En annonçant, hier, la composition de son cabinet, le premier ministre Robert Bourassa a insisté sur le rôle nouveau qu'il entendait faire jouer à l'État, en orientant essentiellement ses efforts vers la privatisation et la déréglementation.

YVON LABERGE  
de notre bureau de Québec

Ce premier cabinet libéral compte 27 ministres, dont quatre femmes, quatre anglophones et dix députés nouvellement élus.

À l'occasion du discours qu'il prononçait dans le Salon Rouge de l'Assemblée nationale, où le drapeau canadien flottait pour la première fois depuis des années, M. Bourassa a déclaré, devant un auditoire de quelque 300 personnes: «Ce gouvernement est maintenant un catalyseur, et non plus un entrepreneur». Comme preuve de ses intentions à ce sujet, il a confié au ministre de la Justice, M. Herbert Marx, un nouveau portefeuille axé sur la déréglementation, et nommé M. Pierre Fortier, un ancien administrateur d'Hydro-Québec, au poste de ministre délégué à la Privatisation.

M. Fortier, comme l'a expliqué le premier ministre, aura la tâche de remettre au secteur privé, sans précipitation et après examen réfléchi, certaines sociétés qui appartiennent présentement à l'État.

«Ce ministre, a dit M. Bourassa, sera chargé d'établir des priorités, quant aux entreprises voir BOURASSA en A 2

■ Autres informations pages A 10 à A 12



Au premier plan du conseil des ministres, MM. Claude Ryan, Gérard D. Lévesque et Mme Lise Bacon

QUÉBEC (PC) — Voici la liste du conseil des ministres:  
Robert Bourassa, premier ministre;  
Lise Bacon (Chomedey), vice-premier ministre et ministre des Affaires culturelles;  
Gérard D. Lévesque (Bonaventure), ministre des Finances;  
Claude Ryan (Argenteuil), ministre de l'Éducation et ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science;  
Michel Gratton (Gatineau), leader parlementaire, ministre du Revenu et ministre délégué à la Réforme électorale;  
Michel Pagé (Portneuf), ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;  
Yvon Picotte (Maskinongé), ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, et ministre du Tourisme;  
John Ciaccia (Mont-Royal), ministre de l'Énergie et des Ressources;  
Marc-Yvan Côté (Charlesbourg), ministre du Transport responsable du développement régional;  
Thérèse Lavoie-Roux (L'Acadie), ministre de la Santé et des Services sociaux, responsable de la politique familiale;  
Herbert Marx (D'Arcy-McGee), ministre de la Justice, responsable de la Protection du consommateur et de la déréglementation;  
Pierre Paradis (Brome-Missisquoi), ministre de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu et ministre du Travail;  
Daniel Johnson (Vaudreuil-Soulanges), ministre de l'Industrie et du Commerce;

Pierre Fortier (Outremont), ministre délégué à la Privatisation;  
André Bourbeau (Laporte), ministre des Affaires municipales responsable de l'Habitation;  
Richard French (Westmount), ministre des Communications;  
Clifford Lincoln (Nelligan), ministre de l'Environnement;  
Gilles Rocheleau (Hull), ministre délégué aux Services et Approvisionnements;  
Pierre MacDonald (Robert-Baldwin), ministre du Commerce extérieur et du Développement technologique;  
Gil Rémillard (Jean-Talon), ministre des Relations internationales, délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes;  
Paul Gobeil (Verdun), ministre délégué à l'Administration, et président du Conseil du trésor;  
Louise Robic (Bourassa), ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration;  
Monique Gagnon-Tremblay (Saint-François), ministre délégué à la Condition féminine;  
Gérard Latulippe (Chambly), solliciteur général;  
André Vallierand (Crémazie), ministre délégué aux Petites et moyennes entreprises;  
Robert Dutil (Beauce-Sud), ministre délégué aux Pêcheries;  
Albert Côté (Rivière-du-Loup), ministre délégué aux Forêts;  
Raymond Savoie (Abitibi-Est), ministre délégué aux Mines.

## Un DC-8 avec 250 militaires US à bord s'écrase au décollage à Gander

■ GANDER, Terre-Neuve (d'après Reuter, UPI, CP, AFP) — Deux cent cinquante militaires et huit civils ont perdu la vie hier matin lorsque le DC-8 à bord duquel ils venaient de quitter Gander s'est écrasé au sol, quelques instants après son décollage.

Il s'agit de la catastrophe aérienne la plus grave à jamais survenue en territoire canadien. Les militaires faisaient partie du contingent américain de la Force multinationale et retournaient aux États-Unis pour les fêtes de fin d'année, après un séjour de six mois en Égypte. Les huit membres de l'équipage de l'avion étaient tous des employés de la compagnie Arrow Airlines, de Miami, auprès de laquelle l'appareil avait été affrété par l'Armée américaine. Il n'y a aucun survivant.

Le DC-8 avait quitté Le Caire mercredi et avait fait une première escale à Cologne, en Allemagne, avant de franchir l'Atlantique. voir DC-8 en A 2



Le DC-8 condamné s'est écrasé dans une région boisée, à 400 mètres au nord de l'aéroport de Gander, dont il avait décollé quelques secondes plus tôt. photolaser CP

— QUE PENSEZ-VOUS DE GÉRARD D. AUX FINANCES M'SIEUR PARIZEAU?

VOUS VOULEZ QU'JE LE DISE... COMME ÇA DEVANT TOUT L'HONNÊTE??!



### FONDS DE PLACEMENT

• Fonds d'actions can.: rendement 1 an: 21,7%  
• Fonds d'obligations: rendement 1 an: 22,5%  
• Fonds d'hypothèques: rendement 1 an: 16,4%

### TRUST GÉNÉRAL

Enrichissez votre REER! 1/4%+

Obtenez 1/4% de plus que les taux affichés sur tout nouveau dépôt de 2 à 5 ans dans un REER avant le 31 décembre 1985. Reçu d'impôt dès le début de février. Détails complets à nos succursales.

SUCCURSALES: Laval: Place du Carrefour, 682-3200 • Ville Mont-Royal: Centre Rockland, 341-1114 • Outremont: 1, Vancant d'Indy, 739-3265 • Montréal: Place Ville-Marie, Galerie des Boutiques, 361-8383 • Montréal: University, 100, University, 871-7200 • Anjou: Place et Anjou, 355-4780 • Rivière-Sud: Place Portneuf, 496-2500 • Hull: 50, Promenade du Portage, 771-3227

CONSEILLERS: Val-d'Or: 825-9101 • Miramichi: 352-8000 • Repentigny: 871-7536 • Longueuil: 651-9381 • Rivière-Sud/St-Hubert: 462-1880 • Granby: 378-9481 • Duvernay: 667-3533 • St-Hyacinthe: 773-7699

### DÉPÔT GARANTI

10 3/8% 9 7/8% 9%

Institution inscrite à la Régie de l'assurance dépôt du Québec.

SAQ SUITE DE LA PAGE A 1

mais M. Asselin n'entrevoit aucun problème. Il recommandera à ses membres d'accepter le nouveau contrat de trois ans...

Parmi les gains «appréciables» selon lui, il note la création par la SAQ de 100 postes permanents (le syndicat en demandait 150).

Le syndicat, affilié à la CSN, compte seulement 750 membres qui ont un statut d'employés permanents. Tous les autres sont des employés à temps partiel ou des employés temporaires.

Au chapitre des salaires, c'est la dernière offre de la SAQ qui a été acceptée par le syndicat.

Celle-ci accorde aux commis, pour la première année, un montant forfaitaire équivalent à 1,5 p. cent du salaire d'un commis (environ \$350) ainsi qu'une hausse de 4 p. cent; elle accorde également le taux d'inflation pour les deux années subséquentes.

Les 178 employés de bureau recevront 2,26 p. cent la première année et le pourcentage de l'inflation pour les deux dernières années.

Cette offre n'avait pas suscité beaucoup d'enthousiasme chez M. Asselin, au départ, notamment à cause de l'écart entre les offres faites aux commis et celles faites aux employés de bureau. Un écart qui diviserait son syndicat, disait-il.

L'entente prévoit aussi la réduction progressive (sur trois ans) de la durée de la semaine de travail de 40 à 38 heures.

Au début, le syndicat demandait 19 p. cent (comportant rattrapage et augmentation de salaires) pour la première année et le taux de l'inflation pour les deux années suivantes. Par la suite, il devait réduire sa demande à six, quatre et quatre p. cent. Au moment du déclinement de la grève, un commis permanent gagnait \$380 pour 40 heures de travail.

La convention collective était échue depuis décembre 1984.

BOURASSA SUITE DE LA PAGE A 1

et aux moyens d'agir, et à soumettre des recommandations en ce sens au gouvernement.

Le chef du nouveau gouvernement n'a pas voulu fournir plus de précisions sur le sujet, se contentant de répéter qu'il était fermement déterminé à poursuivre cette voie. «On verra quant aux modalités», a-t-il conclu.

Une chose est sûre, c'est que pendant la campagne électorale, M. Bourassa n'a pas fait un mystère de cette détermination d'un gouvernement libéral.

S'il s'était montré brouillon quant à la privatisation des succursales de la Société des alcools du Québec, il ne s'était pas privé pour annoncer qu'une entreprise du calibre de Soquip pourrait être la première d'une série de sociétés d'État à être rendue au secteur privé.

Les véritables intentions

Mais c'est à l'usage qu'on pourra réellement juger des véritables intentions du gouvernement libéral en la matière.

C'est en présence d'une brochette d'invités et de la totalité de la députation libérale que le nouveau chef du gouvernement québécois a présidé la cérémonie marquant la prise réelle du pouvoir. En matinée, M. Bourassa avait été assermenté premier ministre du Québec par le lieutenant-gouverneur de la province.

De ce cabinet, il faut tout de suite retenir deux choses. D'abord, il est marqué par le sceau de celui qui le dirige, soit l'économie. Ensuite, il faut admettre que le chef libéral a assez bien dosé ses choix, ayant su contenir ceux des députés en poste depuis les neuf dernières années, cependant que quatre des nouveaux venus sont encadrés par l'expérience des premiers.

Les fonctions des « anciens »

Ainsi, les « anciens », avec M. Gérard D. Lévesque à leur tête aux Finances et Mme Lise Bacon au poste de vice-premier ministre et ministre des Affaires culturelles — une surprise — occupent les fonctions suivantes:

M. Claude Ryan, celui qui a succédé à M. Robert Bourassa en 1978 comme leader du PLQ, hérite de deux ministères, celui de l'Éducation et celui de l'Enseignement supérieur et de la Science. Il aura ainsi la main haute sur tout le secteur de l'éducation et, cela, sans devoir partager avec un ministre délégué puisque M. Bourassa n'a pas décidé de faire servir M. Jac-

ques Chagnon, député de Montréal-Saint-Louis, l'ancien président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, aux côtés de M. Ryan.

Michel Gratton, un fidèle partisan de son chef, partagera son temps entre son poste de leader du gouvernement en Chambre et ceux de ministre du Revenu et délégué à la Réforme électorale.

M. Michel Pagé, lui, s'en va à l'Agriculture, aux Pêcheries et à l'Alimentation. Le bouillant député de Portneuf n'aura pas la partie facile avec son vis-à-vis péquiste, M. Jean Garon. La rumeur le plaçait plutôt au ministère des Transports. M. Robert Dutil (Beauce-Sud) sera son ministre délégué aux Pêches.

M. Yvon Picotte aura la charge du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, en plus de cumuler le portefeuille du Tourisme. M. Picotte est député de Maskinongé depuis 1973.

M. John Ciaccia, qui a déjà eu maille à partir avec M. Bourassa à cause du Bill 22, travaillera, en quelque sorte, aux côtés de ce dernier à l'Énergie et aux Ressources. Le premier ministre faisant une priorité de la Phase II de la Baie James, M. Ciaccia lui sera malgré tout d'une aide précieuse dans les négociations avec les peuples autochtones du Nord québécois.

M. Marc Yvon Côté, organisateur politique qui a permis à M. Bourassa de reconquérir les comtés de la région de Québec, s'en va au Transports et assume la responsabilité du développement régional.

Mme Thérèse Lavoie-Roux, de l'aile progressiste du PLQ, est nommée à la Santé et aux Services sociaux. De plus, elle a charge de la politique familiale.

Les autres anciens

Les autres anciens sont M. Herbert Marx, à la Justice, à la Protection du consommateur et à la Déréglementation; M. Pierre Paradis, nommé à la Main-d'œuvre et Sécurité du revenu, et ministre du Travail. M. Paradis s'était classé bon deuxième derrière M. Bourassa en octobre 1983 au congrès au leadership du PLQ. M. Daniel Johnson — troisième lors de la course à la direction du PLQ — s'en va à l'Industrie et Commerce, où le rejoint à la Petite et moyenne entreprise M. André Vallerand, ministre délégué. M. Vallerand était, depuis 1979, directeur général et vice-président exécutif de la Chambre de commerce de Montréal.

M. Pierre Fortier, qui s'attendait à être nommé à l'Énergie, a

été nommé ministre délégué à la Privatisation, rattaché au ministère des Finances de M. Gérard D. Lévesque. Ce ministère qui n'en est pas un — à la Privatisation — verra à l'évaluation des sociétés d'État susceptibles de passer au secteur privé. Cela, a expliqué brièvement M. Bourassa en conférence de presse, sans précipitation, va s'en dire!

Un ministère décapité

Et puis, il y a M. André Bourbeau aux Affaires municipales, responsable de l'Habitation. Ce qui décapite un ministère qu'avait créé de toutes pièces M. Guy Tardif de l'ex-gouvernement péquistes; M. Richard French aux Communications, M. Clifford Lincoln à l'Environnement et M. Gilles Rocheleau aux Services et Approvisionnements. Cela, en quelque sorte, recréant le défunt ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement.

Trois candidats-vedettes occuperont des fonctions importantes. Il s'agit de MM. Pierre MacDonald au Commerce extérieur et au Développement technologique, Gil Rémillard aux Relations internationales en plus d'être ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes (à ce dernier titre, il aura à travailler en étroite collaboration avec le premier ministre Bourassa, grand responsable de ce dossier dont s'occupe à Ottawa le premier ministre Mulroney, et Paul Gobeil à la présidence du Conseil du trésor. C'est à lui que revient le fardeau de la négociation dans les secteurs public et parapublic.

Outre Mmes Lavoie-Roux et Bacon, sont appelées au cabinet Mmes Louise Robic, aux Communautés culturelles et Immigration et Monique Gagnon-Tremblay, à la Condition féminine. Complètent le conseil des ministres, M. Gérard Latulippe comme solliciteur général, de qui dépend la Sûreté du Québec.

Et les oubliés

Chez les oubliés, notons M. Claude Trudel, ex-sous ministre des Affaires culturelles à qui devait naturellement revenir ce ministère, et M. Guy Bélanger, qui a battu le ministre des Finances dans Laval-des-Rapides. Ces deux députés, a promis M. Bourassa, joueront un rôle important respectivement aux commissions de la Culture et des Affaires sociales. En d'autres mots, ils devront se contenter des postes de président de ces deux commissions parlementaires.

Pour en consoler d'autres qui n'ont pas été appelés, le premier ministre a nommé des hier sept adjoints parlementaires: MM.

Cristos Sirros à la Santé et Services sociaux, Réjean Doyon aux Transports, Joan Dougherty à l'Éducation, Cosmos Maciocia aux Communautés culturelles et Immigration, Mme Violette Trépanier aux Affaires municipales, Guy Rivard — un ancien sous-ministre aux Affaires sociales — au Développement technologique et Yves Seguin — celui qui rêve de voir abolir le Revenu — au Revenu et responsable d'une commission d'étude sur l'application des politiques fiscales.

Scowen, adjoint parlementaire

M. Reed Scowen, député de Notre-Dame-de-Grâce, qui n'apparaît pas au générique du conseil des ministres, a été nommé hier adjoint parlementaire du premier ministre en plus de devenir son conseiller sur les questions économiques, financières et de déréglémentation.

Avant qu'il ne présente officiellement son cabinet, le premier ministre avait d'entrée de jeu déclaré que le temps n'est plus aux paroles mais aux gestes. De ce fait, a-t-il dit en substance, le gouvernement libéral entend réaliser, avec l'aide de la population du Québec, son programme d'action politique. Et pour ce faire, il a rappelé que dès lundi prochain, l'Assemblée nationale siégera pour changer un Québec devenu vulnérable économiquement après neuf ans de pouvoir péquiste.

Des paroles rassurantes

Livrant dans ces grandes lignes le crédo politico-économique de son gouvernement, il a lancé: «C'est désormais à un État catalyseur et non entrepreneur qu'incombent la responsabilité de créer ici même au Québec un climat propice à l'entrepreneurship... C'est donc avec l'ensemble des intervenants politiques, économiques, sociaux et culturels, ces forces vives de nos régions et de nos communautés, que le nouveau gouvernement remettra le Québec sur des bases plus solides.»

Pour la Fonction publique, qui craint souvent les changements de gouvernement, il a eu ces paroles rassurantes: «Je tiens à assurer les membres de la Fonction publique que nous entreprenons une transition tranquille où s'harmoniseront les nécessaires changements d'orientation et de continuité administratives.»

Après avoir présenté son gouvernement, le premier ministre a lancé un message d'espoir aux jeunes, qui, a-t-il dit, ont droit à un avenir plus juste. «Si personne n'avance, sans jeunesse confiante en elle-même, une société recule. Nous ne pouvons pas tolérer que le Québec compte en son sein des citoyens de seconde classe.»

Succursales ouvertes aujourd'hui et demain

La Société des alcools du Québec a rendu publique, hier soir, la liste des succursales qui seront ouvertes de aujourd'hui et samedi, de midi à 18 h. Il est à noter que, dans la région de Québec, les magasins figurant sur la liste seront ouverts de 12h à 17h.

Montréal et environs

- Sainte-Catherine: 1663 ouest, rue Sainte-Catherine; Beaubien: 900 est, rue Beaubien; Iberville: 430, 2e Avenue, Iberville; Repentigny: 100, boul. Brien, Galerie Rive-Nord, Repentigny; Thierry: 7931, boul. Newman, LaSalle; Centre Laval: 1600, boul. Le Corbusier; Saint-Bruno: 1444, rue Roberval, Saint-Bruno; Terrebonne: 920, boul. Des Seigneurs, Terrebonne; Kirkland: 3060, chemin Saint-Charles, Kirkland; Carrefour du Nord: 900, rue Grignon, Saint-Jérôme; Sainte-Adèle: 914, boulevard Sainte-Adèle, Sainte-Adèle; Mail Champlain: 2150, boul. Lapinière, Brossard; Place Versailles: 7259 est, rue Sherbrooke;

Québec

- Place Naviles: 3400, boul. Quatre-Bourgeois, Sainte-Foy; D'Estimauville: 1860, rue d'Estimauville, Québec; Charlesbourg: 8385, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg; Place Laurier: 2700, boulevard Laurier, Sainte-Foy;

Estrie

- Granby: 865, rue Principale, Granby; Sherbrooke: 2235 ouest, rue King, Sherbrooke;

Outaouais

- La place Farmer: 74, boul. Greber, Gatineau.

DEMAIN dans LA PRESSE

TROIS ÎLES DES ANTILLES: Saint-Martin, Saint-Barth, Anguilla, trois îles, trois pays, trois mondes qui s'effleurent sans s'influencer, trois époques si différentes les unes des autres qu'elles déroutent. Dans le cahier «Vacances/Voyage», Michel-G. Tremblay nous parle de l'aéroport spectaculaire de Saint-Barth, des belles plages de Saint-Martin, une île moitié hollandaise et moitié française, ainsi que des Québécois qui s'y sont installés à demeure.

LA COMÈTE DE HALLEY: C'est le temps ou jamais pour l'observation de la comète de Halley, nous dit Pierre Vincent. À certaines conditions, évidemment, qu'il nous explique dans trois articles publiés dans la page «Sciences et techniques». Il a également interviewé l'astronome québécois Pierre Bastien, qui n'a pas été très chanceux au cours de ses nuits d'observation de la comète depuis la fin de l'été dernier.

Table with 2 columns: à trois chiffres (281) and à quatre chiffres (4873) for La Quotidienne tirage d'hier.

LA MÉTÉO

Vendredi 13 décembre 1985 AUJOURD'HUI: Min. -12° Max. -2° NUAG. EN MATINÉE, FAIBLE NEIGE DÉBUTANT EN APRÈS-MIDI

DEMAIN: NEIGE

Table with 3 columns: Location, Min., Max., Aujourd'hui for Québec and Canada.

États-Unis

Table with 3 columns: Location, Min., Max. for Boston, Buffalo, Chicago, Miami, New York.

les capitales

Table with 3 columns: Location, Min., Max. for Amsterdam, Athènes, Acapulco, Berlin, Bruxelles, Buenos Aires, Copenhague, Genève, Hong Kong, Le Caire, Lisbonne, Londres.

DC-8

SUITE DE LA PAGE A 1

lantique et de se poser à Gander, ville située à 140 km au nord-ouest de Saint-Jean, pour refaire le plein de carburant.

Mme Ann Hurley, une automobiliste qui se rendait à Gander, a relaté qu'elle avait vu soudain une énorme explosion au-dessus des arbres, puis les leurs d'un brasier en direction du lac de Gander. Le DC-8 s'est écrasé dans une région vallonnée et boisée, à 400 mètres environ au nord de la piste.

Des débris éparpillés sur plusieurs centaines de mètres, des corps affreusement mutilés et des arbres calcinés ont été les premières images transmises depuis Gander par une équipe de télévision de Radio-Canada arrivée sur les lieux une heure après le drame.

Selon les enquêteurs chargés de déterminer la cause de l'accident, l'avion n'a, semble-t-il, pas dépassé l'altitude de 300 mètres, et a explosé en touchant le sol. Il transportait 45 360 kilos de carburant.

Les militaires américains (247 hommes et trois femmes) étaient postés dans le Sinai depuis six mois et regagnaient la base de Fort Campbell, au Kentucky, pour aller rejoindre leurs familles à l'occasion de Noël.

À Washington, un représentant du Secrétariat américain à la Défense a déclaré, peu après l'annonce de la catastrophe: «Nous n'avons aucune raison de penser à un sabotage. Une enquête a été ouverte par les autorités civiles pour déterminer les causes de la tragédie». Des spécialistes de l'Administration américaine de l'aviation civile et du Bureau américain pour la sécurité des transports doivent en effet apporter leur aide aux spécialistes canadiens dans cette enquête.

Toutefois, à Beyrouth, un interlocuteur anonyme a déclaré à une agence de presse étrangère que l'écrasement de l'avion avait été causé par un acte de sabotage, qu'il a revendiqué au nom du Djihad islamique. Il a souligné que l'explosion avait été minutée pour survenir au moment de l'atterrissage de l'appareil aux États-Unis, mais que le retard pris lors de l'escale à Cologne avait précipité les événements.

Il a précisé encore que cette opération avait été menée en coordination avec les camarades du Mouvement de l'Égypte arabe (Masr al-Orouba).

Pour sa part, la Gendarmerie royale du Canada, qui participe à l'enquête à Gander, ne prend pas au sérieux l'hypothèse d'un attentat. Interrogé par téléphone à l'aéroport, un porte-parole de la GRC a déclaré que la per-

avait parcouru 43 millions de kilomètres.

Malgré un temps couvert, les conditions météorologiques étaient considérées comme satisfaisantes à l'aéroport de Gander, même si la piste avait été rendue glissante par une légère couche de neige tombée au cours de la nuit. Les vents étaient faibles et le mercure indiquait moins 4 degrés Celsius.

Les catastrophes les plus meurtrières

NEW YORK (AP) — Voici la liste des 11 catastrophes les plus meurtrières de l'histoire de l'aviation:

- 27 mars 1977: 582 morts dans une collision entre deux Boeing 747 de la Pan-Am et de la KLM sur l'aéroport de Tenerife, aux Canaries.
12 août 1985: 520 morts dans la chute d'un Boeing 747 des Japan Airlines qui s'écrase contre une montagne au Japon.
3 mars 1974: un DC-10 des Turkish Airlines s'abîme au nord-est de Paris: 346 morts.
23 juin 1985: un Boeing 747 indien s'abîme dans l'Atlantique-Nord, près des côtes irlandaises: 329 morts.
19 août 1980: 301 morts dans l'atterrissage manqué d'un L-1011 soudien sur l'aéroport de Ryad.
25 mai 1979: 273 morts dans la chute d'un DC-10 des American Airlines qui s'écrase au décollage à Chicago.
1er septembre 1983: 269 morts à bord du Boeing 747 sud-coréen abattu par la chasse soviétique, près de Sakhaline.
12 décembre 1985: 258 Américains (dont 250 militaires) trouvent la mort dans l'écrasement d'un DC-10 de l'aéroport de Gander, Terre-Neuve.
28 novembre 1979: un DC-10 néo-zélandais s'écrase contre une montagne dans l'Antarctique: 257 morts.
1er janvier 1978: 213 morts à bord d'un Boeing 747 indien qui s'écrase au décollage à Bombay.
4 décembre 1974: un DC-8 charter hollandais s'écrase au Sri Lanka: 191 morts.

sonne qui avait revendiqué l'«explosion» du DC-8 à Beyrouth au nom du Djihad islamique «parlait à travers son chapeau». «Il n'y a rien qui indique qu'il y ait eu une bombe à bord», a-t-il dit, en soulignant que l'explosion s'était produite lors de l'impact au sol.

D'autre part, selon certaines informations non confirmées, le pilote du DC-8 avait présenté une longue liste de problèmes techniques au cours de son escale à Gander. Le DC-8, fabriqué par McDonnell Douglas il y a 16 ans, comptait 50 000 heures de vol et

L'enquêteur Peter Boag, de la Commission de sécurité aérienne du Canada, a fait savoir hier soir que la boîte noire contenant l'enregistrement des conversations dans le cockpit avait été retrouvée. Elle permettra peut-être, a-t-il dit, de déterminer ce qui s'était passé.

Les militaires appartenaient au 3e bataillon du 502e régiment d'infanterie (101e division aéroportée), basé à Fort Campbell, dans le Kentucky. Arrivés dans le Sinai en juillet dernier, ils venaient d'être remplacés, dans le cadre de la rotation normale des effectifs, par le 3e bataillon

du 60e régiment d'infanterie (9e division d'infanterie).

La Force multinationale, déployée en 1982 dans le Sinai pour veiller au maintien de la sécurité à la frontière entre l'Égypte et Israël en conformité avec les accords de Camp David, comprend des troupes appartenant aux États-Unis, aux îles Fidji, à la Colombie, à l'Australie, à la Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas, à l'Italie, à l'Uruguay, à la France et à la Grande-Bretagne. Leur commandement est assuré par des officiers norvégiens.

Les États-Unis, avec 1 140 hommes, fournissent le plus gros contingent de cet effectif, composé de 2 600 militaires.

L'accident de Gander est apparemment la plus grave catastrophe aérienne ayant touché des militaires en temps de paix. Le Pentagone précise que le second en importance est l'écrasement d'un avion-cargo C-5 Galaxy survenu au Sud-Vietnam le 4 avril 1975, qui avait fait 155 victimes.

En ce qui concerne l'aviation civile, cette catastrophe porte à 1 948 le nombre total de personnes qui ont été tuées dans 34 accidents d'avion survenus cette année sur des vols commerciaux (à l'exception de ceux qui se sont produits en Union soviétique).

Il convient toutefois d'ajouter à ce bilan, dressé par l'Organisation de l'aviation civile internationale et qui fait de 1985 l'année la plus meurtrière dans ce domaine depuis 1974, les 329 morts du Boeing d'Air India qui s'est abîmé en mer d'Irlande en juin dernier, à la suite d'un attentat présumé. N'étant pas considérée comme un accident, cette catastrophe est en effet comptabilisée à part par l'OACI.

La tragédie aérienne la plus meurtrière de l'histoire demeure la collision survenue le 27 mars 1977 entre deux Boeing 747 sur l'aéroport de Tenerife (îles Canaries), qui avait fait 612 morts.

Au Canada, la pire catastrophe aérienne avant celle d'hier datait du 29 novembre 1963: 118 personnes avaient alors péri dans l'écrasement d'un DC-8 de la Trans-Canada Air Lines à Sainte-Thérèse-de-Blainville, au nord de Montréal.

## LA CIDEM N'A PAS LES LEVIERS POUR INTERVENIR EFFICACEMENT

# Montréal impuissante à stopper la détérioration de l'emploi dans l'est

Malgré les espoirs de l'administration municipale, c'est un constat d'impuissance à stopper la détérioration de l'emploi dans l'est de Montréal, qui se dégage de l'assemblée du conseil d'hier soir.

### MARIANE FAVREAU

Alors que l'administration Drapeau-Lamarre met sa confiance dans une politique de « conversations téléphoniques » et de lettres, la Cidem avoue son impuissance à agir face à ces vastes mouvements économiques. Le RCM, de son côté, voulait fouetter les ardeurs avec une motion qui n'a pas été retenue.

Le responsable du développement de l'entreprise à la Cidem (Commission d'initiative et de développement économiques de

Montréal), M. Claude Picher, a expliqué qu'on « ne dispose pas des leviers pour pouvoir intervenir de façon décisive ».

Quant des dossiers comme ceux qui sont en cause (Versatile Vickers, Bombardier, Canadian Steel Wheel, Gulf et la pétrochimie en général) arrivent au stade de la fermeture ou du transfert, dit M. Picher, « l'information n'est généralement pas accessible à un service municipal avant qu'il soit trop tard pour intervenir ».

Quand l'information arrive, poursuit-il, elle est « trop tardive pour être utile » en vue d'une intervention. Toutefois, dans le cas des milliers d'emplois en jeu dans l'Est, la Cidem participe au comité de survie (celui de M. Malépart) et au Camo. Elle a également rédigé une lettre pour

demande le maintien du contrat de frégates de la Versatile Vickers à Montréal.

Les questions du conseiller Robert Perreault (RCM) ont amené les responsables de la Cidem à expliquer qu'ils ne font pas d'analyses sur l'état des chantiers maritimes, par exemple, mais qu'ils peuvent affecter des ressources pour « élaborer des modalités d'intervention » dans un secteur en difficulté.

Par contre, la Cidem travaille au remplacement d'emplois et dit poursuivre « agressivement » une politique d'attraction de la haute technologie. On travaille sur l'avenir plutôt que sur le passé, conclut M. Picher. On travaille sur ce qu'on peut réaliser et non pas sur ce qui est hors de notre portée.

Plus tôt, le président du comité

exécutif déclarait que Montréal avait demandé à agir au sein du comité fédéral dirigé par M. de Cotret. Il met également l'espoir dans la rencontre des premiers ministres Bourassa et Mulroney, aujourd'hui, qui devraient discuter, entre autres, de la situation dans l'Est.

Il a également informé le conseil, en réponse aux questions du RCM, que l'administration avait des communications suivies avec le gouvernement fédéral. « On communique sur une base hebdomadaire avec les autres paliers de gouvernement. Nous pensons que c'est ensemble qu'on peut construire. »

Il a cependant refusé de discuter d'une motion d'urgence du RCM demandant à l'administration d'intervenir auprès du gouvernement fédéral pour empê-

cher la vente de Gulf à Ultramar, et obtenir des mesures concrètes pour le maintien de Montréal comme l'un des centres de la pétrochimie au Canada.

Tout en reconnaissant l'importance de la question, M. Lamarre estime que « ce serait compliquer les choses ». Le maire Drapeau s'est montré plus incisif, demandant « quelle menace brandir » contre les gouvernements supérieurs. « On ne peut tout de même pas faire rire de nous ! » Il dit avoir eu, encore hier, une conversation avec les autorités. « Une motion n'aiderait pas. Ça n'ajouterait rien aux démarches qu'on fait. » Le chef du RCM estime au contraire que Montréal devrait prendre le leadership et profiter de la rencontre des deux premiers ministres pour faire valoir ses intérêts.



Yvon Lamarre

## Lamarre nuance...

Saisissant une perche tendue par un conseiller du Parti civique, le président du comité exécutif de Montréal a voulu corriger, hier, l'impression laissée par ses propos de la veille sur l'aménagement des rues commerciales dans les districts représentés par l'opposition.

### MARIANE FAVREAU

Le conseiller de Jean-Talon, M. George Savoidakis, lui demandait combien l'administration avait-elle consacré en travaux sur l'avenue du Parc, entre Mont-Royal et Van Horne. Il s'agit de \$2,25 millions, de dire M. Lamarre, qui ont défrayé les coûts du repavage et de l'enfouissement des fils électriques dans cette artère. La réflexion des trottoirs est prévue pour 1988.

Il en a profité pour assurer n'avoir jamais dit « qu'on ne s'occupe pas des quartiers représentés par des conseillers de l'opposition ». Et reprenant l'explication de ce « par souci démocratique » qu'on ne fait pas certains travaux dans un quartier si un conseiller vote contre.

Il assure également qu'aucun quartier n'est négligé et invite ceux qui en doutent à faire une visite pour en avoir la preuve.

Le conseiller Savoidakis a voulu démontrer que tout en étant membre du parti au pouvoir, son district ne jouit d'aucune faveur. « Je n'ai pas de bibliothèque, pas de repavage, pas d'enfouissement des fils électriques. Et pourtant, je ne dis pas que l'administration ne fait rien chez moi. »

Le service de la circulation a aussi été interrogé, hier, notamment sur la politique de « libéralisation » du stationnement. Montréal a maintenant 10 000 places de stationnement de plus au centre-ville, ce qui va à l'encontre de la politique en faveur du transport en commun que le conseil a toujours préconisé, estime le conseiller du RCM, M. Abe Limonchik.

## Diane Hébert respirera bientôt sans respirateur

Diane Hébert pourrait commencer à respirer avec ses nouveaux poumons. LA PRESSE a appris hier que le prochain objectif de ses médecins du Toronto General Hospital était de lui retirer son respirateur.

### PAUL ROY

Quand cela se produira-t-il? Il nous a été impossible de le savoir. Mais depuis quelques jours, on en parle.

Est-ce à dire que la Montréalaise de 28 ans est désormais hors de danger? Il est semble-t-il beaucoup trop tôt pour faire une telle affirmation.

Diane Hébert, qui a subi une greffe cœur-poumons le 26 novembre dernier à Toronto n'est pas encore en mesure de parler. À peine peut-elle écrire quelques mots pour s'exprimer.

Opérée en pleine nuit, le 26, elle l'avait été de nouveau quelques heures plus tard et une troisième fois le lendemain.

Des arrêts cardiaques avaient fait grossir son nouveau cœur. Il a fallu élargir sa cage thoracique et la maintenir ouverte plusieurs heures à l'aide de pièces de métal pour enlever un peu de pression sur son cœur.

Le lendemain, le 27, les tiges étaient remplacées par un câble de métal et on refermait un peu la cage thoracique. Trois jours plus tard, on refermait encore un peu et samedi dernier, on refermait définitivement.

Depuis, on travaille sur ses voies respiratoires, a-t-on expli-



Diane Hébert et sa fille Isabelle, avant la transplantation.

qué à LA PRESSE. On lui fait faire de la physiothérapie en massant ses muscles atrophiés à l'aide de vibro-masseurs.

La prochaine étape, si tout continue à bien se dérouler, va consister à lui enlever son respirateur. Elle ne sera pas au bout de ses peines pour autant.

Toutefois, ses médecins seraient plus confiants qu'ils ne l'étaient dans les jours qui ont suivi l'opération.



## Collision de trolleys: 57 blessés

Deux trolleys sont entrés en collision hier à Philadelphie et 57 personnes ont été blessées, dont plusieurs gravement. L'accident s'est produit lorsque le trolley venant du nord a déraillé et fut embouti par le trolley de la voie sud.

Laserphoto AP

## MANQUE DE SÉRÉNITÉ, DE RÉSERVE ET DE PARTIALITÉ

# Treize plaintes sont retenues contre le juge André Chaloux

Le Conseil de la magistrature a récemment retenu 13 plaintes contre le juge André Chaloux, de la Cour des sessions, qui avaient été déposées par l'Association des avocats de la défense en 1984.

### JOYCE NAPIER

Selon les plaignants, ce juge de 65 ans qui siège depuis 15 ans, aurait violé, de 1980 à 1984, le code de déontologie qui régit le comportement des juges sur le banc. Il aurait fait preuve d'un manque de « sérénité, de réserve et de partialité », par des écarts de langage en s'adressant à certains avocats dans sa cour qui lui demandaient d'accorder des cautionnements à leurs clients ou de remettre des procédures à des dates ultérieures.

Selon les plaignants, le juge Chaloux, qui siègeait alors dans une cour « à volume » où défilent quelque 800 prévenus chaque semaine, se serait montré impatient et agressif, aurait été partial à l'endroit du ministère public, aurait ridiculisé des juges et des avocats de la défense qui tentaient d'obtenir des cautionnements pour leurs clients et aurait même refusé d'entendre des témoignages.

Dans une cause qui remonte à février 1983, le procureur de la Couronne demandait au juge Chaloux de n'imposer qu'une amende à un assisté social alcoolique, au casier judiciaire chargé, qui venait de plaider coupable à deux accusations d'introduction par effraction et de méfait. L'accusé s'était introduit chez son amie, qui était aussi la mère de ses deux enfants, pour régler une « chicane de famille ».

« Je m'en fous, une histoire de la famille, il n'est pas marié, ce n'est pas sa femme, c'est sa concubine », de dire le juge Chaloux tout en reprochant au prévenu de faire des excès de boisson. « Moi, je paye pour votre bien-être pour que vous alliez à la taverne le boire. Mes taxes, vous buvez mes taxes ».

Ce prévenu fut condamné à trois mois de prison malgré les objections du ministère public.

Dans une autre cause, qui remonte au mois de mars 1984, le juge Chaloux accusait un avocat de vouloir « faire parjurer » son client, accusé de vol et d'introduction, à la barre des témoins. Toujours dans cette cause, le juge Chaloux a nommé un autre juge de la Cour des sessions en lançant: « Il ne connaît pas son ouvrage ».

À l'avocat de la défense qui lui demandait d'accélérer les procédures parce que son client était incarcéré le juge a répondu: « Je ne suis pas pressé ».

Dans une cause qui remonte, cette fois, au mois d'octobre 1984, le juge Chaloux a affirmé qu'il « n'avait pas confiance dans le témoignage » que pourrait rendre un témoin et a refusé de l'entendre.

À un avocat qui lui demandait en mai 1983 de n'imposer qu'un cautionnement de \$500 à son client qui n'avait pas le sou, alors que la Cour avait fixé le montant à \$1 000, le juge Chaloux a lancé: « On va lui demander vingt-cinq sous. Vous croyez-vous chez Woolco ou Zellers. Les ventes à tous les jours? ».

À une autre occasion, le juge Chaloux a fait des remarques désobligeantes sur un juge de la Cour supérieure et a dit à un avocat que sa présence dans la salle

d'audience lui avait gâché sa semaine.

### Des plaintes

C'est en juillet 1984 que l'exécutif de l'Association des avocats de la défense a signifié au Conseil de la magistrature 18 plaintes contre le juge Chaloux. Le conseil en a rejeté cinq. Un comité d'enquête, formé de trois juges, d'un avocat et d'un membre du public choisi par le gouvernement, fut formé pour se pencher sur les 13 autres. Bien que l'enquête ait été menée à huis clos, comme toujours en pareil cas, les plaintes ont été jugées fondées. Le juge Chaloux a été réprimandé (mais on ne connaît pas la nature de la réprimande).

Les plaintes sont toutes du même ordre. L'honnêteté et l'intégrité du juge Chaloux ne sont jamais remises en question. Ceux qui le connaissent attestent que c'est un juge « qui travaille comme quatre »; s'il est parfois rustre et intransigent, il ne manque jamais à l'appel.

Certains avocats de la défense, dit-on encore, lui en veulent parce qu'il ne veut pas « jouer leur jeu » et refuse de leur accorder les délais dont ils ont besoin pour extraire des honoraires plus élevés à leurs clients. Les plaintes portées devant le conseil de la magistrature ne seraient ainsi qu'une vulgaire « vendetta ».

Me Jean-Pierre Barrette, le greffier du Conseil de la magistrature, a expliqué que ce genre d'enquête se fait toujours à huis clos. Une fois que le comité a mené son enquête, les recommandations sont envoyées au ministère de la Justice. Si les plaintes sont jugées fondées, les plaignants, en vertu de la Loi sur les tribunaux judiciaires, ne doivent pas être informés. Si par



Le juge André Chaloux en 1973

contre, le comité décide que ces plaintes sont sans fondements, les plaignants sont avertis.

D'après Me Barrette, le rapport du comité d'enquête a été envoyé au ministère de la Justice fin octobre.

## Un vendredi 13 « dépiégé »

Pour les météorologistes diplômés, un vendredi treize, c'est un vendredi comme n'importe quel autre. Et, à leur avis, tout ce qu'on a pu greffer là-dessus d'histoires abracadabrantes depuis des temps immémoriaux prouve tout simplement que « le besoin de se compliquer l'existence ou de se servir une ration quotidienne de peurs est une nécessité vitale pour des milliers de gens ». Ceux-ci auraient vraisemblablement comme devise: pourquoi se simplifier la vie quand c'est si simple de se la compliquer?

### CONRAD BERNIER

Et, poursuivant dans la même veine, ces savants météorologues diagnostiquent qu'il y a probablement là-dessous une forme plus ou moins consciente d'ennui chronique et, plus souvent qu'autrement, inguérissable.

Mais pour « la météo des almanachs », un vendredi treize, c'est un vendredi « piégé ». Qui exige un supplément d'attention, de prudence, de vision, de doigté. Aussi faut-il éviter à tout prix les escabeaux, les échelles, les escaliers verglacés, les ascenseurs bloqués, les débats télévisés, les autobus et les wagons de métro surchargés, les bars enfumés, les restaurants achalandés, les cinémas trop sombres, les départs précipités, les chats noirs, les femmes rousses trop entreprenantes, et, bien sûr, les panthères noires et les ours polaires en liberté! On

peut, bien sûr, se nourrir comme à l'accoutumée, mais en évitant le plus possible les poissons avec arêtes et les croquettes au thon de seconde qualité...

Ce qu'il importe aussi de retenir dans les circonstances, c'est qu'un vendredi treize sera « doublement piégé » si la température est inclemente ou carrement mauvaise. Une surface verglacée, par exemple, ça exige idéalement des crampons ou à tout le moins un bon samaritain auquel on peut se cramponner ou utiliser comme amortisseur lorsqu'on chute. (Quand il y a chute, surtout en période d'inflation, la décence la plus élémentaire exige de vérifier si l'amortisseur est à nouveau utilisable!) Mais de tels incidents sont improbables pour aujourd'hui puisqu'on prévoit, en effet, pour ce vendredi 13 décembre 1985, un ciel nuageux, de légères chutes de petite neige, avec un maximum de -5 pour la grande région de Montréal.

En bref, un vendredi treize « météorologiquement dépiégé ». Qui devrait notamment permettre à des milliers de Montréalais de compléter le calendrier des emplettes de Noël et à MM. Brian Mulroney et Robert Bourassa, qui se revoient pour la première fois depuis le balayage libéral du 2 décembre, de skier bras dessus bras dessous sur les grandes pentes glacées des promesses électorales... après s'être donné une longue et chaleureuse accolade à ciel ouvert sur le perron d'Hydro-Québec.

# La Ronde a réalisé son premier surplus depuis 77

■ La Ronde a réalisé cette année un surplus de \$1 153 000, sans compter les \$1 414 000 perçus par Montréal en taxes de divertissement et sans aucune contribution financière de la Ville.

## GEORGES LAMON

C'est la première fois depuis la création de l'Association d'action récréative et culturelle (AMARC) en 1977 que La Ronde, dont elle est gestionnaire, signale un surplus réel d'exploitation.

Rappelons qu'au cours des dernières années, la Ville de Montréal avait contribué annuellement pour \$2 millions au budget de l'AMARC. Qui plus est, l'organisme paramunicipal prévoit un

surplus global de \$2,6 millions pour l'ensemble de ses activités de 1986. Et \$1,5 million en taxe de divertissement.

Au cours d'une entrevue qu'il a accordée à LA PRESSE, le président, M. Luc Beauregard, a précisé que ce surplus était le résultat tangible d'un pari que l'AMARC avait fait.

« Nous voulions, a-t-il dit, offrir davantage aux Montréalais: de nouveaux manèges et un réaménagement de La Ronde. Nous voulions aussi augmenter le prix ».

« Or, ce pari a été heureux. Nous avons réussi, en dépit d'une augmentation du prix d'entrée de 50 p. cent en deux ans, à maintenir le même nombre de visiteurs

que les années précédentes, exclués alors les feux d'artifice et l'Aquaparc ».

Ces deux attractions ont rapporté à l'AMARC, selon M. Beauregard, des revenus additionnels de \$371 000, dont \$229 000 provenant de l'Aquaparc.

D'ailleurs, les revenus de l'AMARC — exception faite de l'Exposition Ramsés II et son temps qui a rapporté \$1 million net — sont passés à \$18 259 000 en 1985 contre \$15 800 000 pour 1984.

### Plus de visiteurs

Le parc d'attractions a accueilli 1 835 000 visiteurs en 85, soit une augmentation de 27,5 p. cent sur les 1 439 000 de l'année précédente.

Rappelons également que l'AMARC a investi depuis 1983 près de \$15 millions des \$18 millions prévus pour le réaménagement de ce parc d'attractions montréalais: nouveaux manèges, stands, boutiques et aménagements paysagers.

Par ailleurs, M. Beauregard a confirmé la tenue d'un Festival des feux d'artifice en 1986, du 23 mai au 19 juin. L'an prochain, les feux seront tirés les lundis et vendredis, à l'exception de la finale prévue pour le jeudi 19 juin. Ce changement de programme devrait donner plus de temps de préparation et permettre à plus de visiteurs de l'extérieur de Montréal — 235 000 en 85 — de venir à La Ronde.

# Une ancienne banque du Vieux-Montréal sera transformée en hôtel prestigieux

■ La belle bâtisse historique qui fut jadis le siège principal de la Banque provinciale du Canada, rue Saint-Jacques, à quelques pas de LA PRESSE, deviendra un hôtel de prestige, dans le style des grands hôtels de l'époque victorienne.

## FLORIAN BERNARD

La transformation de cette bâtisse, propriété de la Communauté urbaine de Montréal, nécessitera un investissement de quelque \$25 millions au cours des trois prochaines années.

C'est la Société de gestion DHP Inc de Saint-Laurent qui transformera cette bâtisse en hôtel, à la suite de la signature d'un bail

de 75 ans avec la CUM. Cette location à long terme est consentie pour un montant global de l'ordre de quelque \$2,5 millions. Le comité exécutif de la CUM a approuvé le projet lors de sa réunion, hier matin. La semaine prochaine, les membres du conseil de la CUM seront invités à le ratifier.

La Communauté urbaine avait acheté cette bâtisse il y a quatre ans dans le but d'y aménager le futur quartier général de la police métropolitaine, mais une étude ultérieure entreprise par la firme Lavalin Inc., avait démontré qu'il en coûterait trop cher de transformer l'immeuble. Au lieu d'investir plus de \$17 millions

dans une transformation, la CUM a décidé de construire son propre QG de police, dans quelques années. Le vieil immeuble de la Banque Provinciale a fait l'objet de propositions, en juin dernier,

# Centraide financera de nouveau le CACV

■ Centraide a décidé de continuer à soutenir financièrement le Comité d'action des citoyens de Verdun, mais a imposé des conditions sévères qui devront être observées scrupuleusement.

Le comité des citoyens s'était vu retirer l'aide de Centraide, en

septembre dernier, pour s'être mêlé de politique partisane en s'associant au groupe anti-annexionniste de Verdun.

En acceptant de reprendre le financement du comité, Centraide a imposé à l'organisme de s'engager à éviter, à l'avenir, tout geste qui aurait pour conséquence de le relier, par affiliation ou déclaration, à une formation politique de quelque nature que ce soit, et en outre, de ne prendre aucune position sur la question de l'annexion à Verdun.

Centraide poursuivra le financement du comité parce que le conseil d'administration a jugé, après étude, que malgré cette erreur de parcours, l'organisme peut continuer de répondre de façon efficace aux gens démunis.

## FLORIAN BERNARD

# Doréa: appui aux administrateurs

■ Le comité des bénéficiaires de l'Institut Doréa a réitéré hier son appui au conseil d'administration et à la direction de cet établissement qui ont entrepris de mettre en oeuvre un plan de désinstitutionnalisation et d'intégration sociale des patients. Doréa doit fermer ses portes en septembre prochain.

## HUGUETTE ROBERGE

M. Yves Turgeon, président du comité des bénéficiaires qui regroupe des parents, a émis un communiqué dans lequel, au nom des patients, il dénonce la récente volte-face de l'ex-ministre de la Santé et des services sociaux Guy Chevrette, à l'effet de stopper la réalisation d'un plan déjà approuvé par le Conseil régional de la santé et des services sociaux de la Montérégie.

« Nous trouvons inacceptable qu'une entente intervenue entre le ministre Chevrette et le président de la Fédération des Affaires sociales (FAS-CSN), M. Yves Lessard, mette brutalement fin à l'application du plan de désinstitutionnalisation,

puisque les étapes définies par le ministre étaient en voie de réalisation ».

Tout en disant qu'il comprend la situation difficile dans laquelle se trouvait le conseil d'administration, le comité des bénéficiaires reproche à celui-ci d'avoir cédé aux pressions politiques en retournant les bénéficiaires dans leur service antérieur. Il dénonce également les actions syndicales entreprises cette semaine et visant à perturber les opérations de transfert des bénéficiaires. Actions qui n'ont réussi qu'à « mettre en danger et à insécuriser les bénéficiaires, nos enfants ».

Déplorant qu'un conflit de travail se fasse « sur le dos des bénéficiaires », le comité étudie la possibilité d'utiliser des recours légaux afin de faire respecter les droits de ces derniers à des services d'intégration sociale. Des poursuites pourraient donc être intentées prochainement contre les employés syndiqués qui, tout en alléguant agir pour le bien des bénéficiaires, ont empêché cette semaine ces personnes d'obtenir les services auxquels ils ont droit.

# Montréal a assez payé

■ Montréal a suffisamment déboursé pour l'autoroute Décarie sans avoir à mettre de l'argent dans des barrières anti-bruits. Voilà ce qu'a expliqué hier soir le président du comité exécutif, M. Yvon Lamarre, en réponse à une question du conseiller Marvin Rotrand. Alors que l'administration avait promis de telles barrières pour l'été dernier, on apprend hier qu'il existe un contentieux qui en retarde la construction. C'est que le ministère des Transports exige la participation financière de la Ville, ce que celle-ci refuse.

# Résultats

Tirage du mercredi 11 décembre

649	9	19	20	32	33	37	no complet- mentaire	39
		GAGNANTS			LOTS			
Prochain tirage:	6 6	0	1 265	149,30\$				
samedi 14 décembre	5 6 +	1	477	945,30\$				
	5 6	90	4	060,90\$				
Gros lot (approx.):	4 6	5 738	122,50\$					
	3 6	130 684	10,00\$					
	Ventes totales:		9 151	740,00\$				

**Vous pouvez miser jusqu'à 20 h 00 le jour du tirage.**

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

# Grande Vente de Noël

**Nikon**

Nikon N2000 avec 50 mm F1.8  
• programme, automatique et manuel  
• moteur incorporé  
• 2,5 images/sec  
• TTL flash  
• «Brite View» verre dépoli

**\$32900**

Nikon FE2 avec 50 mm F1.8 et étui  
• construction robuste automatique  
• priorité ouverture + manuel

**\$39900**

Nikon FA  
• TTL réglé par ordinateur

**\$53900**

Nikon F3 High-eyepoint  
• choix des professionnels

**\$74800**

Nikon «One Touch»  
• mise au point automatique  
• flash incorporé

**\$18900**

Spéciaux sur d'autres caméras, objectifs et jumelles Nikon

**OLYMPUS**

Olympus OM-10 avec 50 mm F1.8  
• Reflex automatique  
• minuterie, option manuelle  
• lecture directement sur film

**\$15500**

Olympus OM-2S avec 50 mm F1.8  
• programme, automatique, manuel  
• spotmètre en mode manuel  
• lecture directement sur film

**\$33900**

Olympus AF-L avec étui  
• mise au point automatique  
• flash incorporé

**\$13900**

Télescope Carl Wetziar 176X **\$13900**

Télescope Carl Wetziar 450X **\$31900**

PROJECTEURS à diapositives

**Kodak**

Kodak 4200  
• Télécommande à marche avant + arrière

**\$22800**

Kodak 4600  
• Mise au point automatique  
• Télécommande à marche avant + arrière  
• Lampe hautebasse

**\$30800**

★ 10,00\$ de rabais sur ces deux modèles  
20,00\$ de rabais sur série 5000

Prix incluent: objectif original Kodak 102 mm F2.8 chargeur 140 et lampe.

**Polaroid**

Polaroid 660 mise au point automatique avec 2 films  
• Réglage d'exposition automatique  
• Flash incorporé

**\$7900**

Polaroid 680 SLR avec 2 films  
• mise au point automatique  
• flash incorporé  
• repliable

**\$27900**

Trousse pour développement de diapos Polaroid 35 mm  
• processeur, montures, 2 films

**\$9900**

**SUNPAK**

Sunpak 433D flash dédié  
• TTL avec le plus grand appareil photo  
• synchronisation jusqu'à 60 percs  
• tête inclinable et pivotante  
• minuterie gratuite

**\$8900**

Sunpak 333D flash dédié avec adaptateur  
• TTL avec le plus grand appareil photo  
• synchronisation jusqu'à 60 percs  
• tête inclinable et pivotante  
• minuterie gratuite

**\$9900**

**KYOCERA** VIDÉO

Kyocera 8 mm vidéo avec lampe vidéo\*  
• Camcorder léger  
• mise au point automatique  
• zoom 6X  
• transistorisé CCD  
• son superbe

**\$2.19900**

\* Lampe vidéo gratuite d'une valeur de 109,95\$ (incluse) • commande d'éclairage principal et en contre-jour • enregistrement 2 heures

**Canon**

Canon T70 avec 50 mm F1.8  
• automatique, programmable  
• enrouleur incorporé

**\$28900**

Ensemble Canon T70  
• T70, 50 mm F1.8, étui, courroie large Canon, filtre et piles

**\$32900**

Canon A-1 avec 50 mm F1.8  
• priorité à l'ouverture  
• priorité à la vitesse  
• programmable  
• information complète dans le viseur

**\$36900**

Canon 28 mm F2.8 avec étui rigide  
• grand angulaire très populaire  
• parfait pour photos de groupes, d'intérieurs ou de paysages

**\$11900**

Canon 75 200 mm F4.5 avec étui rigide  
• Mise au point macro  
• très léger

**\$21900**

**MINOLTA**

Minolta X-70 avec 50 mm F1.7

• automatique ou manuel  
• information complète dans le viseur  
• possibilité moteur ou dos dateur

**\$25900**

Ensemble Minolta X-70  
• X-70, 50 mm F1.7, flash dédié, filtre, pare-soleil

**\$29900**

Minolta Maxxum 7000 avec 50 mm F1.7 AF  
• modes multi-programmes  
• mise au point automatique  
• enrouleur incorporé

**\* SPÉCIAL DE NOËL**

Minolta Maxxum 9000 avec 50 mm F1.7 AF  
• modes multi-programmes  
• mise au point automatique rapide  
• vitesse maximale d'obturateur 1/4000 de sec.

**\$58900**

Caméra VIDEO Minolta K510S  
• mise au point automatique  
• s'adapte sur VHS ou Beta  
• capacité 10 lux

**\$79900**

Caméra VIDEO Minolta CR1000S  
• Camscope VHS  
• Mise au point automatique  
• Capacité 7 lux  
• Zoom 6X

**\$199900**

Produits entièrement neufs, emballés avec garanties canadiennes et mondiales. D'autres aubaines dans le magasin. Quantités limitées. Equipement professionnel aussi en vente. 55 ans d'expérience dans la photographie

**CAMÉRAS SIMON INC.**  
11, RUE ST-ANTOINE OUEST Location Echange 861-5401  
Ouverture jusqu'à 21 heures du 12 au 23 décembre 1985 • Commandes téléphoniques acceptées

VENTE  
VENTE  
VENTE  
SAMUELSON, MANI  
PROGRESS BRAND, BUGATTI  
WARREN K. COOK, VALMELINE  
VALENTINO

**NOS COSTUMES VESTONS SPORT ET PALETOTS RÉDUITS JUSQU'À 50%**

American Express et autres cartes de crédit bienvenues

Un mode de vie pour elle et lui

**ARMAND BOUDRIAS**

6818, RUE ST-HUBERT, 273-2851 LES TERRASSES PLACE BONAVENTURE PROMENADES ST-BRUNO PLACE QUÉBEC

# La catastrophe de Gander

## Ottawa tiendra une enquête publique sur l'écrasement

■ OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a décidé hier de tenir une enquête publique sur le plus grave écrasement d'avion au Canada.

En fin de journée, le Bureau canadien de la sécurité aérienne confirmait que l'enquête sur l'écrasement serait publique. Les audiences, qui seront sous la responsabilité du président du bureau, M. Bernard M. Deschênes, ne pourront vraisemblablement pas débiter avant la fin de l'année, a expliqué le porte-parole de l'organisme, M. Bernard Daudier.

La décision d'une enquête publique, servant essentiellement à amasser les faits entourant la tragédie est la conséquence « du nombre important de gens qui ont péri et au grand nombre de DC-8 en opération » a ajouté M. Daudier.

Sur les 556 DC-8 construits depuis 1959, 405 sont toujours en

opération, dont 24 sont enregistrés au Canada.

Hier, les Communes ont observé une minute de silence pour le décès des 258 passagers du DC-8 américain qui s'est écrasé près de Gander à Terre-Neuve. Et au nom du gouvernement, le premier ministre Mulroney, à l'instar de son ministre des Transport Don Mazankowski, ont signalé « leurs profondes condoléances aux familles qui ont si tragiquement été touchées par cet accident ».

Plus tard, M. Mulroney a qualifié de « tragédie épouvantable » cet écrasement particulièrement à l'approche des Fêtes, moment de rapprochements familiaux.

De son côté, le ministre des Affaires extérieures, Joe Clark, qui participe actuellement à Bruxelles à une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN, a transmis à son homologue américain, M. George

Shultz, les condoléances du peuple et du gouvernement du Canada.

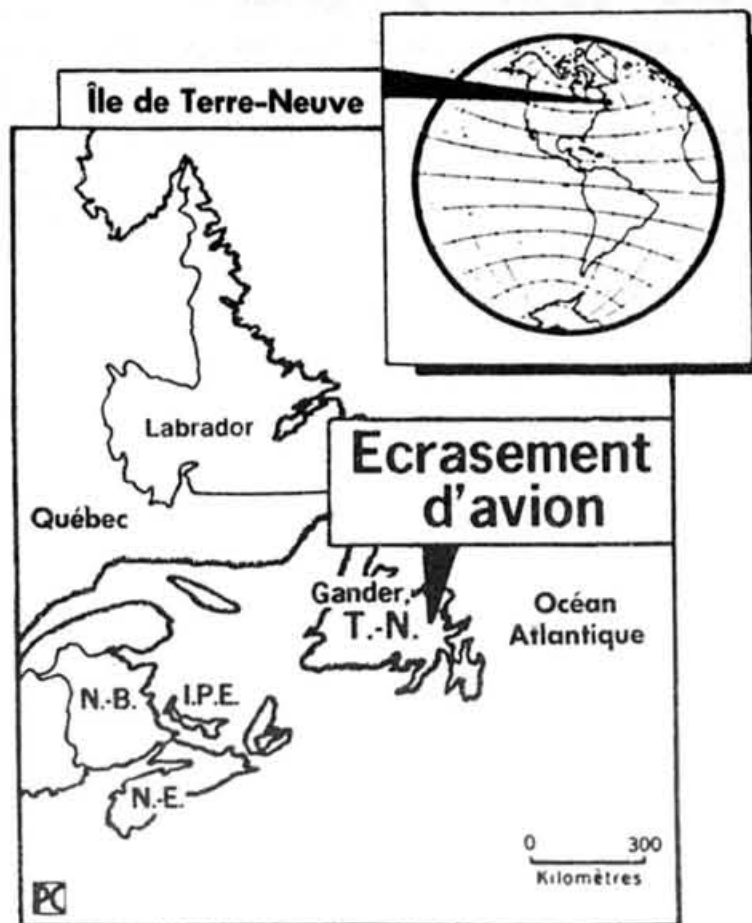
Un porte-parole du ministère a précisé qu'un message de condoléances allait être adressé sous peu au peuple américain, et notamment aux familles des victimes, au nom de M. Clark.

L'ambassadeur des États-Unis à Ottawa, M. Thomas Niles, a émis pour sa part un communiqué déclarant: « Nous sommes tous énormément attristés par la tragédie qui est survenue ce matin à l'aéroport de Gander, et nous apprécions profondément la rapidité avec laquelle les autorités civiles et militaires canadiennes se sont rendues sur les lieux de la catastrophe ». L'ambassadeur a ajouté que les experts américains en route pour Gander « travailleraient en étroite collaboration avec le personnel canadien pour déterminer la cause de cette tragédie.

M. Mulroney a souligné à ce propos qu'il s'était entretenu avec M. Niles et que celui-ci lui avait exprimé sa gratitude pour « l'entière et immédiate coopération des autorités canadiennes et du gouvernement de Terre-Neuve ».

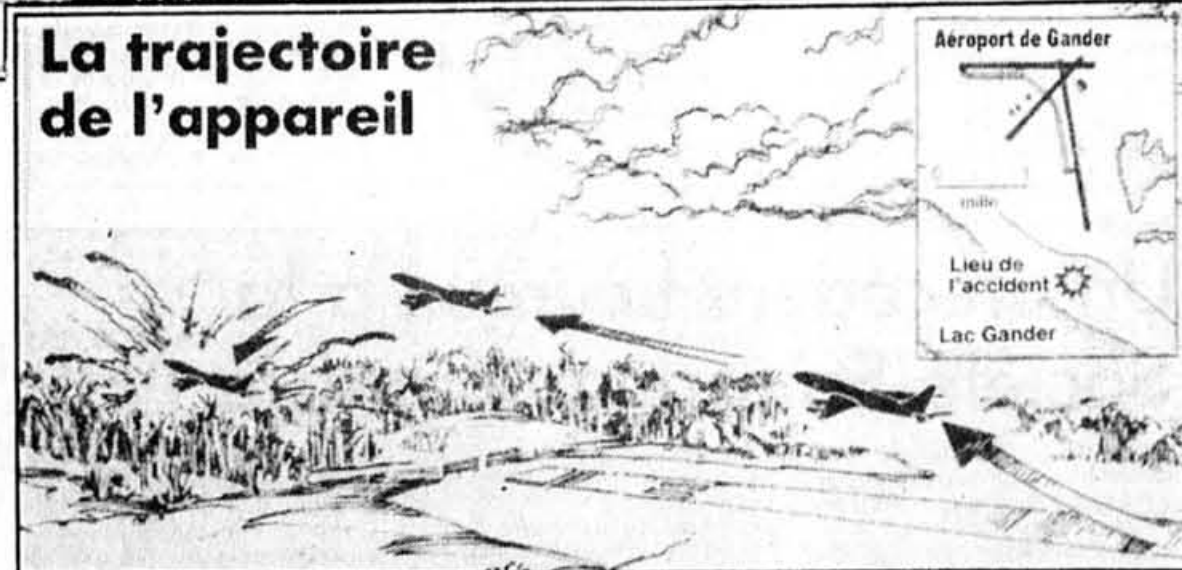
À Washington, le président Reagan a émis, peu après l'annonce de la tragique nouvelle, le communiqué suivant:

« Nancy et moi avons été bouleversés en apprenant le tragique écrasement de l'avion nolisé qui ramenait aux États-Unis des militaires américains membres de la Force multinationale dans le Sinaï. Cette perte, qui serait en tout temps tragique, revêt un caractère particulièrement horrible en cette période de fête. Nous nous associons de tout notre cœur à la douleur des familles de ces braves soldats, qui ont fait le sacrifice suprême pour servir leur pays et la cause de la paix. »



téléphoto PC

En s'écrasant, l'appareil a ouvert une tranchée de 200 pieds de largeur et de plusieurs centaines de pieds de longueur dans la forêt située à proximité de l'aéroport. Des débris ont même été retrouvés dans le lac Gander.



La trajectoire de l'appareil

### IRRÉGULARITÉS DANS L'ENTRETIEN DES APPAREILS

## Arrow Air avait dû payer une amende de \$34 000 en juin

■ WASHINGTON (AP) — L'administration américaine de l'aviation civile (FAA) avait constaté dès le début de l'année 1984 un nombre croissant d'irrégularités dans l'entretien des appareils de la compagnie de charters Arrow Air dont l'un des DC-8 s'est écrasé près de Gander, Terre-Neuve, selon des documents de la FAA rendus publics hier.

Toutefois, selon des sources à la FAA, ces irrégularités n'avaient pas été jugées suffisamment importantes pour entraîner l'interdiction de vol des

appareils d'Arrow Air et, en juin dernier, la compagnie avait accepté de payer une amende de \$34 000. Les irrégularités reprochées au transporteur avaient trait à une mauvaise tenue des carnets de vols, un entretien « différé et tardif » des appareils et l'utilisation de manuels de maintenance non remis à jour.

Selon les documents rendus publics par la FAA, l'administration de l'aviation civile avait recommandé une réduction du programme d'expansion d'Arrow Air jusqu'à la correction de

ses carences, carences reconnues par Arrow Air.

#### Contrat

La compagnie Arrow Air avait signé en 1981 un contrat de 13,8 millions de dollars avec le Pentagone.

Le contrat portait sur le transport, dans le monde, des membres des forces armées et de leurs familles.

La compagnie avait été créée en 1947, mais avait cessé ses activités sept ans plus tard, après la décision du gouvernement fédéral de retirer de la circulation

186 de ses avions parce qu'ils faisaient trop de concurrence aux avions réguliers. En 1981 Arrow Air a repris ses activités de transport-cargo, puis l'année suivante, de transport de passagers.

Aujourd'hui, la compagnie a cinq activités: vols cargo réguliers, vols passagers réguliers, charters passagers civils, vols passagers militaires, vols cargo militaires. Elle emploie environ 650 personnes et sa flotte se compose de douze DC-8, deux DC-10, un Boeing 707 et un Boeing 727.



Un militaire de la Base de Fort Campbell au Kentucky, portant un chandail sur lequel on peut lire « Sinaï », est abattu par la mauvaise nouvelle. photolaser AP

## Le bilan record de 1985: au moins 1 948 morts

■ En 1985, au moins 1 948 personnes sont mortes dans 34 accidents d'avion impliquant des avions de ligne ou des avions nolisés dans le monde.

Ce bilan dépasse de loin celui de 1974, année aérienne jusque-là la plus meurtrière: 1 229 passagers étaient morts cette année-là à la suite de 29 accidents.

Ces données ne tiennent pas compte des catastrophes aériennes en Union soviétique. Moscou a fait état pour cette année de deux accidents importants sans en révéler le nombre de victimes.

Voici d'ailleurs la liste des principaux accidents d'avion survenus cette année dans le monde:

- 21 janvier: un Lockheed s'écrase peu après son décollage de Reno (Nevada): 68 morts.
- 19 février: un Boeing 727 de la compagnie espagnole Iberia s'écrase près de Bilbao (nord de l'Espagne): 148 morts.
- 22 février: au Mali, un Antonov de la compagnie Air Mali manque la piste de l'aéroport de Tombouctou et prend feu: 51 morts.
- 23 juin: un Boeing 747 d'Air India explose en vol au sud-ouest de l'Irlande: aucun survivant, 329 morts.
- 24 juillet: dans le sud-est de la Colombie, un accident d'avion militaire fait 81 morts.
- 2 août: un Tristar des Delta Airlines s'écrase sur l'aéroport de Dallas Fort Worth (Texas): 136 morts.
- 12 août: 520 personnes trouvent la mort dans la plus importante catastrophe aérienne civile concernant un seul appareil, après qu'un Boeing 747 de la Japan Airlines se fut écrasé entre Tokyo et Osaka.
- 22 août: un Boeing 737 de la British Airtours prend feu au décollage à la suite de l'explosion d'un réacteur: 55 morts.
- 12 décembre 1985: 258 Américains (dont 250 militaires) trouvent la mort dans l'écrasement d'un DC-10 de l'aéroport de Gander, Terre-Neuve.

#### Au Canada

Mais l'écrasement d'hier est aussi le plus tragique à s'être produit en territoire canadien.

Voici d'ailleurs la liste des principales tragédies aériennes survenues au pays, par ordre d'importance en pertes de vie:

- 1—12 déc. 1985: 258 personnes périssent quand un DC-8 s'écrase au moment du décollage à l'aéroport de Gander, T.-N.
- 2—29 nov. 1963: 118 morts quand un DC-8 à réaction des Trans Canada Air Lines plonge au sol à Sainte-Thérèse de Blainville, Qué., quatre minutes seulement après avoir décollé de Dorval.
- 3—5 juil. 1970: Les 109 personnes à bord d'un avion à réaction DC-8 d'Air Canada sont tuées quand le vol 621 assurant la liaison Montréal-Los Angeles s'écrase au nord de l'aéroport de Toronto.
- 4—11 août 1957: 79 personnes sont tuées quand un avion DC-4 de Maritime Central Airways s'écrase dans un terrain marécageux à Issoudun, Qué., à 25 miles au sud-ouest de Québec.
- 5—9 déc. 1956: 62 personnes périssent quand un North Star de Trans Canada Airways disparaît au cours d'un vol Vancouver-Calgary. L'avion devait être découvert le 13 mai 1957 au sommet du mont Slesse, près de Chilliwack, C.-B.
- 6—8 juil. 1965: 52 personnes perdent la vie quand un DC-6B de CP Air explose en plein vol au-dessus de 100 Mile House, au nord-est de Vancouver.
- 7—26 jan. 1950: 44 morts quand un avion cargo américain est porté disparu au-dessus du Yukon alors qu'il se rendait au Texas.
- 8—11 fév. 1978: Un avion des Pacific Western Airlines s'écrase à l'atterrissage à Cranbrook, C.-B., provoquant 43 pertes de vie.

L'accident d'hier est également le pire de l'histoire de l'aviation militaire américaine, a-t-on indiqué au Pentagone.

## Un bon départ

La composition du cabinet ministériel de Robert Bourassa ne cause pratiquement aucune surprise.

Le chef du gouvernement attribue des postes majeurs (les finances et les dépenses de l'État) à deux hommes de confiance.

Paul Gobeil occupera la fonction prestigieuse de président du Conseil du trésor tout en assurant la responsabilité de l'administration.

À l'autre poste névralgique, c'est le fidèle serviteur du chef du PLQ, Gérard-D. Lévesque, qui devient titulaire des Finances. Ce qui veut dire à toutes fins utiles que le véritable responsable sera le premier ministre.

Par ces deux nominations, M. Bourassa veut s'assurer que les engagements économiques pris lors de la campagne électorale seront réalisés. Ce sont donc ces trois hommes qui orienteront l'action de l'équipe.

Et cette équipe sera forte grâce à des personnalités aussi imposantes que Claude Ryan (à l'Éducation), Thérèse Lavoie-Roux (Santé et Services sociaux), Herbert Marx (Justice), John Ciaccia (Énergie et Ressources), et quelques recrues brillantes, dont Pierre MacDonald (Commerce extérieur) et Gil Rémillard (Relations internationales et constitution).

Compte tenu de l'imposante députation libérale élue le 2 décembre, la composition du nouveau cabinet est bien équilibrée.

Dix nouveaux élus occupent des postes. Des responsabilités ministérielles sont confiées à quatre allophones. Quatre femmes entrent au cabinet.

À l'exception du Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui n'a fait élire aucun député libéral, les autres régions du Québec ont leur représentant au gouvernement.

Une surprise et une déception cependant. L'ex-sous ministre des Affaires culturelles, le député de Bourget, Claude Trudel, a été sacrifié. Contrairement à ce que tous les observateurs prévoyaient, il a été laissé sur le carreau.

M. Bourassa, en voulant respecter son engagement de ne pas nommer plus de 27 ministres, a sans doute été forcé d'agir ainsi et de demander à son ancien conseiller de patienter un peu avant de faire son entrée au conseil des ministres. Il faut le déplorer, car les affaires culturelles sont ainsi marginalisées. Pour leur désigner un titulaire à temps complet, le premier ministre aurait pu pratiquer des coupures ailleurs.

En optant pour la formule traditionnelle de cabinet, le chef du gouvernement garde ses coudées franches. Bien des ministres assument en effet une double responsabilité. Ce qui laisse une marge de manoeuvre lors de futurs remaniements.

À contrecœur M. Bourassa a dû laisser dix élus à l'arrière-plan. Les nouveaux ministres auront donc un lourd défi à relever et une brève période d'apprentissage pour faire leur preuve.

Lors de la présentation de sa nouvelle équipe, hier, au Salon Rouge de l'Assemblée nationale, celui qui a réussi le tour de force presque incroyable de revenir à la direction des affaires publiques après une absence de neuf ans, s'est montré plus déterminé que jamais à affronter la tâche qu'il promet d'accomplir: relancer et diversifier l'économie, changer le rôle de l'État qui sera «catalyseur» et non plus entrepreneur comme il a dû l'être depuis le début de la Révolution tranquille.

M. Bourassa insiste également sur la privatisation et la déréglementation. Il va même jusqu'à créer des ministères responsables de la privatisation et de la déréglementation. Bref, moins d'État et plus d'initiative privée. En cours de route, ce nouveau gouvernement, instruit par les erreurs du précédent, compte faire de la fonction publique un partenaire de l'État.

C'est un programme ambitieux, difficile et nécessaire. Les Québécois l'accueillent avec espoir et confiance. Décidé et ferme dans son allocution, le nouveau premier ministre a donné le ton hier. Mais sans abandonner ses convictions profondes qui l'amènent à évoquer la nécessité du développement social dans la justice et la solidarité.

Une action entreprise dans tous les domaines névralgiques de la société, sans précipitation et avec prudence, mais de façon réfléchie et déterminée.

Le Bourassa du nouveau régime libéral, celui que l'on vient d'entendre annoncer les lignes de force de son mandat et dévoiler la composition de son gouvernement, ne ressemble plus au jeune et lointain premier ministre des années 70.

Jacques BOUCHARD

## Paix et poudre à Oslo

Un loustic fait observer que le Prix Nobel de la Paix devant son nom à Alfred Nobel, industriel et chimiste suédois qui découvrit la dynamite en 1866, il n'est pas surprenant que la cérémonie de la remise du Prix soulève une tempête.

Cette année, le Prix a été décerné à l'Internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire, qui compte 135 000 membres dans plus de 40 pays. Un médecin russe et un médecin américain, cofondateurs de l'Internationale, sont allés le recevoir à Oslo dans une ambiance d'intense polémique.

La vocation de la médecine étant de prendre parti pour la vie contre la mort, il n'y a aucune incongruité dans l'existence d'une association internationale visant à prévenir un cataclysme nucléaire dont les médecins, mieux que quiconque, connaissent les conséquences. C'est dans cette pensée sans doute que le comité d'Oslo a décerné son prix à l'Internationale des médecins.

La polémique sourd d'autres considérations. C'est le médecin soviétique Evgueni Tchazov qui a reçu la récompense, conjointement avec le colauréat, le médecin américain Bernard Lown.

Bien considéré dans son pays, le docteur Tchazov ne jouit pas d'une aussi bonne réputation en Occident. Il lui est reproché notamment d'avoir signé en 1973 un texte condamnant son compatriote, le célèbre dissident Andreï Sakharov, qui s'était vu interdire naguère le voyage à Oslo, pour y recevoir lui-même une distinction honorifique...

Voilà, disent les protestataires, un trop grand honneur fait à Evgueni Tchazov et, à travers sa personne, à l'URSS.

Le vacarme serait moins grand, si le nom de Sakharov et celui de sa femme, Elena Bonner, n'étaient pas déjà partout. Sakharov est le symbole de la liberté étouffée, de la dissidence réprimée, de l'indifférence de la Moscovie aux droits de l'homme.

Exilé à Gorki, son sort n'est peut-être pas plus triste que celui de milliers d'autres réprimés en URSS.

De toute évidence, là n'est pas la question. D'autant moins que sa femme, Elena Bonner, est présentement aux États-Unis, à la fois pour se faire soigner et pour rappeler au monde qu'elle est condamnée au silence. C'est peut-être pour la rappeler au respect de la loi du silence, condition de son retour auprès de son mari, que la propagande soviétique fait présentement circuler des films montrant l'exilé de Gorki en pleine «santé».

Il y eut un moment d'intense émotion à Oslo quand les deux lauréats durent se porter de toute urgence au secours d'un journaliste soviétique pris devant eux d'un grave malaise cardiaque. Comme pour rappeler qu'aux accidents naturels l'humanité a trouvé le moyen d'ajouter le péril nucléaire.

Guy CORMIER



Droits réservés



Jacques Dufresne

## Le libre-échange des films

(Collaboration spéciale)

Les débuts de la négociation sur le libre-échange sont prometteurs. En jouant d'abord la carte de la culture, du cinéma, le Canada évalue le cheval de Troie américain.

Certains s'étonnent de ce que Washington attache tant d'importance à la diffusion de ses images mouvantes. Ils méconnaissent la puissance américaine, qui est culturelle, plus encore qu'économique, du moins si on la compare à celle du Japon ou de l'Allemagne.

C'est après la dernière guerre que les USA ont achevé de se développer en tant que puissance culturelle. Nos excellents voisins furent alors magnanimes au point d'offrir à l'Europe un plan de redressement, le plan Marshall, en n'exigeant en retour que des compensations symboliques.

L'accès aux marchés du film, par exemple, quarante ans plus tard trois ou quatre sur cinq des films présentés en Europe sont américains. La France s'en tire un peu mieux que les autres pays en limitant les envahisseurs symboliques à 50 p. cent environ du marché.

Mais cette même France, via la cinquième chaîne de télévision, vient d'ouvrir une autre porte à l'image mouvante américaine. Cette chaîne sera privée, conformément au nouveau credo, soi-disant purement économique. Privée, c'est-à-dire amé-

ricaine, du moins si l'on en juge par les exploits récents du principal actionnaire, l'Italien Berlusconi. Avec l'excellent prétexte de faire de bonnes affaires, cet industriel de la culture a réussi à faire entrer la majorité des téléspectateurs du pays de Dante dans le giron culturel américain. L'enfer! Les grands cinéastes romains l'y ont d'ailleurs déjà expédié.

La cinquième chaîne française est le couronnement de sa carrière parce qu'elle lui permettra, au moyen d'un satellite, de porter la bonne image américaine dans tous les foyers de la CEE. M. Berlusconi a pour lui les sondages et les publicitaires, ce qui n'a rien d'étonnant puisque les produits américains, qui marchent si bien, sont fabriqués après moult sondages et consultations de publicitaires.

Voilà donc le contexte international. Seul un Mickey Masse (surnom donné par ses ennemis) d'origine québécoise pouvait se permettre la dissidence. Mais a-t-il bien mesuré la portée de ses actes et de ses propos? C'est moins contre l'empire que contre le rêve américain que ce David brandit sa fronde, ce qui est plus grave.

Je n'invente rien. C'est le plus grand historien américain contemporain, Daniel J. Boorstin, qui l'a dit: l'image est l'ultime expression du rêve américain. Il

a même écrit un livre sur le sujet: *The Image, or the End of the American Dream*. C'est dans ce livre qu'il évoque la famille modèle filmant l'un de ses membres au moment où, aux abords du Grand Canyon, il contemple cette merveille à travers un «viewmaster».

Empêcher les Américains de vendre leurs films c'est un impair diplomatique plus grave que d'interdire aux Russes d'utiliser le personnel de leurs ambassades pour encadrer les mouvements pacifistes. Oser le faire quand leur président est lui-même une vedette du cinéma c'est un affront qui justifie les pires représailles.

Rassurez-vous monsieur Reagan, jamais les Canadiens n'oseront vous contrarier à ce point. Si Québec a cédé à vos pressions, ce n'est pas un nationaliste québécois égare à Ottawa qui vous résistera.

Pour emporter le morceau final vous n'aurez qu'à réchauffer les arguments qui ont si bien réussi contre les nationalistes québécois il y a cinq ans, et entre autres celui-ci: les droits individuels ont préséance sur les droits collectifs. Que meurent les cultures si tel est le bon vouloir des individus qui les composent... et le bon pouvoir de ceux qui contrôlent les médias qui les atteignent!

Questions: les nationalistes

québécois voudront-ils refaire la bataille des droits collectifs dans le contexte canadien? Dans la conjoncture actuelle le Canada serait-il plus fort ou moins fort s'il était associé à un Québec ayant gagné une bataille semblable pour son propre compte?

Question plus sérieuse: combien de Canadiens seraient prêts à mourir pour défendre l'indépendance de leur pays face à leur puissant voisin? Bien sûr nous n'en sommes pas là. Mais en général quand on est pas prêt à mourir pour son pays on n'est pas prêt non plus à sacrifier des avantages économiques à des symboles culturels.

Question encore plus sérieuse: actuellement dans le monde il n'y a guère que les Musulmans, de plus en plus fanatiques, qui résistent aux grandes invasions culturelles, qu'elles soient chinoises, américaines ou russes. Marcel Masse lui-même préférerait sans doute être adopté par l'oncle Tom plutôt que de militer en faveur d'une religion assez forte pour venir à bout du culte de l'image — j'allais dire icône — américaine. Après tout, les «Majors» nous distribuent souvent de très beaux films! Ils envoient même la NASA recruter des héros chez nous, Marc Garneau par exemple, dont ils nous renvoient ensuite l'image, pour que nous en fassions des modèles pour nos jeunes.

## Un précédent heureux à la Société Saint-Jean-Baptiste

Du patriote au patriotard et du nationaliste au chauvin, chacun, selon ses convictions, ses préjugés et ses ardeurs, manifeste à sa façon son allégeance à un sol et à un peuple. L'on peut observer à cet égard qu'à chaque époque de la vie d'une collectivité, d'un individu également, correspond une forme d'attachement, plus ou moins exaltée, plus ou moins terne aussi parfois, qui va même jusqu'au détachement, voire l'aversion. Nous pouvons imaginer, par exemple, les circonstances d'exclusivisme au cours de l'horrible national-socialisme hitlérien qui ont fait dire à un Albert Einstein, en plus probablement de ses raisons idéologiques: «Le nationalisme est une maladie infantile. C'est la rougeole de l'humanité.»

Au Québec, des nuances se sont imposées avec le temps. Le mot «patriote» fait penser avant tout à la rébellion de 1837. Mais quand on se donne la peine de connaître un tant soit peu l'histoire de ce pays, on finit par se demander à bon droit ce qui en serait resté si à chaque période de son évolution politique, de la conquête à la constitution de la province française du Bas-Canada, de l'Acte d'Union à la Confédération canadienne, chacun n'avait été d'abord un patriote, au

sens plein du terme. Peut-être suffisait-il alors de dire: «Je suis un bon catholique!» Le fait est qu'aujourd'hui, l'on a coutume de proclamer: «Je suis un nationaliste québécois» pour exprimer son patriotisme sans rattacher aucunement ce qualificatif à la doctrine du nationalisme, née en Europe au siècle dernier.

Le fait est aussi qu'en 1962, à peine installé dans un Québec en pleine révolution tranquille, ayant professé toutes mes vertus de catholique, francophone, reconnaissant envers la société qui m'avait accueilli et que je me devais de servir, je fus poliment «débouté» de mon désir d'adhérer à la société Saint-Jean-Baptiste. Oui, à la société Saint-Jean-Baptiste, rien de moins! Durant la cassettes habituelle, après dîner, avec des collègues du Séminaire-College de Valleyfield où j'enseignais, j'avais exprimé ma demande, dans un empressé naïf, à un abbé que j'estimais beaucoup. Ses confrères, sourires en coin, le désignaient comme un personnage important voué aussi à la cause du Canada français. Et c'est à un sourire en coin également que s'était bornée sa réponse.

Avant longtemps et d'une manière

superficielle, dois-je l'avouer, j'avais conclu que différence et admissibilité ne pouvaient sans doute se concilier à la société Saint-Jean-Baptiste. Je n'en suis pas plus aujourd'hui. Jusqu'ou s'étend le nationalisme inscrit dans ses statuts et quelle surface reflète-t-il dans ses activités? J'en sais encore moins. Il y en a une, cependant, parmi ces dernières, que j'ai toujours admirée, même si elle n'était pas «ventilée», pour emprunter un mot cher au philosophe Gustave Thibon.

Il s'agit de l'attribution de ses grands prix accompagnés de la médaille *Bene merenti de patria* à des Québécois ou Québécoises qui se sont illustrés par leur contribution remarquable au développement de la société québécoise dans divers domaines. Jeudi dernier, à la remise de trois de ces grandes distinctions devant une nombreuse assistance invitée à la Bibliothèque nationale du Québec à Montréal, un vent reconfortant a soufflé.

Dans un silence religieux, le professeur Léon Dion, récipiendaire du prix Esdras-Minville, venait à peine de souligner, dans son allocution, «la nécessité de

l'ouverture du Québec sur le monde» que le professeur Maryvonne Kendergi se voyait décerner le prix Calixa-Lavallée. Jamais coïncidence ne pouvait mieux tomber et jamais la société Saint-Jean-Baptiste ne pouvait mieux combler à l'instant même, sous cette forme valable et souhaitable aussi, le vœu du célèbre politologue.

Pour la première fois, une Québécoise d'origine arménienne, Québécoise par choix et non de naissance, mirait une quarantaine d'années d'efforts dans cette surface que je citais plus haut. Au Québec français des communautés culturelles, cette musicologue dont la réputation a depuis longtemps traversé nos frontières, symbolise dorénavant à mes yeux, et vraisemblablement à ceux de la société Saint-Jean-Baptiste, un patriotisme égal au sien et différent quand même.

Pasteur disait: «Si la science n'a pas de patrie, l'homme de science en a une.» Pour exprimer ma joie devant ce précédent heureux à la société Saint-Jean-Baptiste, un patriotisme égal au sien et différent quand même.

Jacques HOVSÉPIAN

## Les services de santé Une question urgente et prioritaire

Le Comité provincial des malades tient à rappeler sa préoccupation maintes fois exprimée quant au peu d'accessibilité des services de santé du Québec, et à l'importance de considérer ce problème comme une question prioritaire. Le premier ministre Bourassa a déclaré tout au long de la campagne électorale que la santé était prioritaire et non négociable et nous espérons qu'il donnera pleinement suite à cet engagement.

Nous pensons, avec l'organisation des Nations unies, que des services de santé adéquats doivent être, entre autres, accessibles. Or, depuis plusieurs années, ces services sont plus ou moins inaccessibles pour un grand nombre de malades et de personnes âgées. Il arrive bien des fois que des personnes malades sont tellement privées de soins qu'elles en subissent une aggravation souvent irréparable de leur état ou qu'elles en meurent, parfois. Et le nombre de patients ayant besoin de soins de

longue durée s'accroît démesurément.

Il y a un besoin urgent d'hôpitaux de soins de longue durée. Ces hôpitaux comptent davantage de personnel auprès des patients tandis que leurs coûts d'opération sont moins élevés que ceux des hôpitaux généraux.

Psychologiquement et socialement, les cas de soins prolongés ont un meilleur milieu dans les centres de maladies chroniques alors que plus de 2000 de ces malades occupent bien involontairement dans les hôpitaux généraux du grand Montréal des lits devenus très rares. On oublie que chacun de ces lits pourrait accueillir 35 malades par année pour des soins de courte durée au lieu de servir à un seul individu pendant plusieurs années, comme c'est souvent le cas actuellement.

Il a été beaucoup question de «marge de manoeuvre» dans les débats politiques récents. L'un des moyens d'augmenter cette marge,

c'est de récupérer des millions de dollars par année en rétablissant un mode équitable des frais d'arbitrage dans les secteurs de la santé et de l'éducation.

Alors que partout ailleurs en Amérique du Nord ces frais sont partagés également entre la partie patronale et la partie syndicale, ici au Québec, seul l'employeur en assume tous les coûts. Ce système est coûteux pour la province parce qu'il encourage la multiplication des griefs. Plusieurs syndicats ont tendance, puisqu'ils n'ont pas à assumer les frais d'arbitrage, à exploiter le système en faisant des griefs non fondés, carrément dans un but stratégique. D'où le grand nombre de griefs et la lenteur à les régler.

Ces abus ont un sérieux impact sur la qualité des soins et des services.

Beaucoup de malades ont attendu en vain, en plein milieu urbain, le secours des services de santé auxquels ils avaient droit. Beaucoup

de malades, au coeur de nos grandes villes, ont été négligés, traités de façon humiliante, exposés à de graves complications à cause de services de santé inadéquats ou insuffisants. C'est une question de justice élémentaire que de corriger et de prévenir de telles situations.

Le vote massif que le nouveau gouvernement vient d'obtenir est une indication qu'une forte partie de la population réclame les réformes et les nouvelles ressources promises pour nos services de santé. Il faudrait agir, et agir dans les plus brefs délais. Ce n'est pas seulement une obligation d'honorer ses engagements. C'est surtout la nécessité fondamentale de répondre aux droits légitimes et aux besoins criants de ceux qui ont perdu — ou qui sont menacés de perdre — la santé.

**Claude BRUNET**  
président  
Comité provincial  
des malades

## Plus de dégâts qu'un accouchement

Ceci est la réponse aux 13 féministes de Sainte-Thérèse.

Merci chères dames, d'avoir posé franchement des questions au groupe Pro-Vie vaguement Chevaliers de Colomb.

1) L'avortement thérapeutique est «un droit acquis, récent et fragile», prétendez-vous. Ne confondez-vous pas plutôt droit fondamental objectif et réel avec une tolérance abusive, clandestine et illégale? Une loi peut-elle être respectée par des Chevaliers et violée... par des féministes? La loi en saine démocratie, oblige tout le monde comme la vie: chacun et chacune doit s'y conformer et non s'y soustraire à sa fantaisie.

2) «Votre droit à des maternités volontaires», aucun Chevalier Pro-Vie ne l'a contesté; n'est-ce pas vous-mêmes qui l'avez prostitué ou transformé en sexualité irresponsable et irrespectueuse de la vie qui bouillonne en vous sans «planning» prudent et adulte? Les Chevaliers n'arrêteront pas la vie et les féministes non plus; pourriez-vous plutôt la canaliser? Nous ne restreignons pas «vos droits à l'intégrité physique et morale». Nous exigeons seulement que vous distinguiez entre un Centre hospitalier où se fait la chirurgie et les services spécialisés, et un CLSC où l'on suit des thérapies (thérapie de groupe, de soutien et de conseil, de la vie) et de la consultation avec information préventive, telle qu'identifiée dans le Soutien collectif réclamé pour les familles québécoises sur la politique familiale du 23 octobre 1985 (Livre Vert).

3) Quant au «harcèlement moral contre des femmes qui n'ont pas les conditions pour terminer leur grossesse», les Chevaliers de Colomb proposent, entre autres alternatives, l'investissement par le CLSC de Sainte-Thérèse de temps, de personnel et d'argent dans des services d'accompagnement à la femme enceinte en difficulté, à la

jeune adolescente enceinte, au jeune père adolescent et, au besoin, à leurs familles... et que cette entrave se poursuive auprès de la mère non mariée et de son enfant.

4) Enfin, quant au «droit à disposer de votre corps», ni les Chevaliers ni les Pro-Vie n'oseront y toucher... ils pourront certes l'admirer... mais l'homme à qui vous laissez une trop grande et trop facile accessibilité... de pénétrer votre corps, c'est lui et vous qu'il faut blâmer d'y déposer irresponsablement un autre corps, biologiquement distinct du vôtre, procuré sous la loi de la vie que vous ignorez trop, et la complicité tacite d'un bonheur d'occasion... Du beurre, c'est du beurre, l'amour c'est l'amour, et la vie, c'est la vie!

5) La décision du CLSC de Sainte-Thérèse est sage, démocratique et moins dispendieuse qu'un procès qui aurait pris plus de neuf mois et qui aurait fait plus de dégâts qu'un accouchement... D'ailleurs, l'administration n'a pas plus le droit ou la liberté de déjouer la loi que vous avez le droit ou la liberté de déjouer la vie sans que ce soit à vos dépens: à vous de choisir... quand c'est le temps! et au CLSC de respecter la loi en tout temps... et la vie aussi!

Quand vous aurez vu le film du docteur Bernard Nathanson «Le cri silencieux», qui montre pour la première fois dans l'histoire «le point de vue de la victime», c'est-à-dire l'avortement par aspiration d'un foetus de 12 semaines à partir d'une échographie sur bande vidéo, nous pourrions mieux nous comprendre dans la vérité de la vie et le respect de toute femme.

**Etienne MONETTE**  
grand chevalier du Conseil  
2015 des Chevaliers de Colomb  
**Gilles CHARRON**  
membre de l'exécutif provincial  
de Coalition pour la Vie-Québec  
et 21 consignataires  
Sainte-Thérèse

## L'excellence dans l'enseignement? Une mission impossible sans une véritable réforme

De nos jours, la plupart des gens reconnaissent que l'école traverse une crise grave (les élèves ne savent ni lire ni écrire, une faute tous les six mots, etc. — voir derniers articles de LA PRESSE). Dans beaucoup de milieux, on crie haro sur le corps enseignant et récemment encore, Monsieur Doris Lussier, dans un article paru dans LA PRESSE, réclamait de «vrais maîtres».

Peut-être que pour remédier à la situation qui prévaut actuellement dans les écoles, il faudrait chercher à comprendre la situation dans laquelle se débat le maître d'aujourd'hui, surtout au niveau secondaire. Loin de moi l'idée de chercher des excuses ou de faire pleurer dans les chaumières, mais il y a des réalités que l'on ne peut passer sous silence et qui expliquent en grande partie l'échec des maîtres actuels. On nous demande de maintenir l'excellence dans l'enseignement mais c'est impossible.

Pourtant, je suis encore un de ces maîtres qui apprend à penser, à écrire et contre tout, un maître qui exige lectures et vocabulaire, dissertations et orthographe, un maître qui encourage et qui punit... mais oui! Je constate que la plupart des adolescents dès l'âge de 14 ans mènent une vie diamétralement opposée à celle qu'on se serait en droit d'attendre. L'apprentissage scolaire requiert calme, concentration, efforts soutenus et encadrement à l'école et à la maison. Or, après l'école, la plupart des jeunes sont seuls dans la maison; ils le sont aussi quand il y a des adultes puisqu'il est évident, pour des milliers de raisons, que deux mondes se côtoient, chacun avec ses loisirs et ses préoccupations... Il n'y a qu'à les écouter pour en être convaincu... En plus, certains jouissent d'une liberté que la génération antérieure connaissait à l'université. L'adolescent vit des expériences de toutes sortes qui créent chez lui des intérêts qui l'éloignent radicalement des exigences académiques.

Croyez-moi, même le maître le plus motivé et le plus talentueux se casse souvent le nez: vous n'intéressez vraiment que le tiers de vos élèves qui ont de plus en plus «la tête ailleurs». Leurs valeurs aussi ont changé: au lieu d'approfondir ce qu'ils apprennent dans les livres scolaires, ils préfèrent «chercher une job» pour les fins de semaine et ne paient pas de l'été... (Tous n'ont pas besoin de travail

lourds.) Qui, à l'extérieur de l'école, les stimule pour lire G. Roy, Jules Verne, H. Troyat ou St-Exupéry, pour se cultiver, pour se pencher sur les grands problèmes contemporains? Il semble qu'on ait préféré leur acheter la télé, le vidéo et l'ordinateur qui ne remplaceront jamais les bienfaits de la lecture et de la réflexion qui en découle, quoi qu'en disent certains... En plus, leur goût, pour diverses raisons, va vers des disques, des vidéos, des émissions en langue anglaise, si bien qu'ils parlent mal le français et guère mieux l'anglais.

Oui, les jeunes se contentent de parler les deux langues sans en approfondir une... et visiblement ça leur suffit puisque, à différents niveaux de la société adulte, on s'en contente aussi. Qui de nos jours se soucie de bien parler et de bien écrire? Quels sont les critères de sélection lorsqu'on embauche quelqu'un? Beaucoup de personnes, et cela dans tous les milieux, ne jurent que par les sciences... C'est sur elles qu'on sélectionne presque exclusivement les futurs ingénieurs, informaticiens, médecins, hommes d'affaires... A-t-on exigé de ceux-ci des dissertations, que ce soit en français, en histoire, en géographie, etc., où le fond et la forme compteraient autant que la logique d'un raisonnement mathématique? Il n'y a qu'à entendre parler certaines personnes pour avoir des doutes. Qu'on cesse donc de faire à tous les niveaux de la société l'apologie des sciences au détriment de la qualité de la pensée et d'une solide culture générale indispensables, si le jeune veut, de façon pratique, changer de métier au cours de sa vie... Ce sera, semble-t-il, le grand défi du XXI<sup>e</sup> siècle puisque la plupart des emplois qu'occuperont les jeunes d'aujourd'hui n'existent pas encore en 1985... Ce n'est pas en favorisant le système des options ou en imposant certaines matières fort discutables comme l'économie familiale ou l'initiation à la technologie que la situation va s'améliorer, car le maître doit enseigner le français à raison de six périodes par semaine en 1985 — ô miracle! — (nos anciens maîtres en avaient beaucoup plus...) sans oublier le nombre de groupes qu'on lui impose et le peu d'autorité qu'on lui «laisse» au niveau des sanctions qu'il peut appliquer en classe (non, je ne suis pas favorable au retour des strappes!).

En effet, M. Lussier, je vous in-

vite à venir dans une classe pour motiver des élèves qui savent que, de toute façon, ils finiront par passer au niveau supérieur à moins de manquer l'école. Si telle école est trop «sévère», certains élèves et parents en choisissent une autre réputée plus faible pour ses exigences, afin que... l'écart à la moyenne ou le fameux rang cinquième lui soit favorable! Est-il question de savoir, de pensée structurée et d'excellence?!

Plutôt que d'accuser les maîtres de tous les maux, qu'on ait tous le courage d'imposer par exemple un examen national à l'entrée et à la fin du secondaire, portant sur les apprentissages majeurs, sans test objectif, et qui compterait pour 5% de la note finale. Que tous les apprentissages soient notés sur le fond et la forme et vous allez voir un miracle car le français (et plus tard le cours de philosophie) «ça compterait».

Certains me traiteraient de «passéiste», de réactionnaire, de méchant professeur qui veut faire échouer tous les élèves... Non! J'aime les jeunes. Je ne souhaite pas un retour à la sélection impitoyable et à un certain bourrage de crâne que j'ai plus ou moins vécus, mais je dis qu'il est plus que temps de «remonter la barre», car si la génération des 20-30 ans est, dit-on, sacrifiée, que dire de celle qui arrive? Elle est encore moins capable de se concentrer et de réfléchir que la précédente: c'est celle de «l'instantané»!

Aussi, ne demandez pas aux maîtres, même aux vrais, des miracles. Ils n'en font pas et n'en feront pas à moins d'une vaste réforme, sinon j'ai bien peur que les prédictions de certains voyants ne se réalisent: grande explosion sociale, racisme de plus en plus grand, dictature à l'horizon. Tous ensemble il faut se mettre à la tâche; c'est à la société de se mettre au service de l'école et de ses maîtres lesquels souhaiteraient aussi que les réflexions désobligeantes qu'on leur fait (surtout si on l'audace de faire échouer un élève!) diminuent au moins!

Enfin, il est bizarre qu'aucun parti politique n'ait senti le besoin de faire de l'éducation le thème central de son programme, même si l'on parle d'excellence, de défis à relever face aux chercheurs créateurs, japonais ou chinois... La plus grande richesse d'un peuple n'est-ce pas l'instruction?

**Suzanne SPAGNOL**  
professeur  
Saint-Laurent

## Un bas de Noël spécial

Bientôt il y aura beaucoup de fêtes de bureaux et de réunions de familles. Nous mangerons et nous boirons bien au-delà de nos appétits.

Souvent aussi à ces occasions, nous recevons des cadeaux et les enfants surtout en déballet tellement qu'ils ne peuvent plus les compter.

Pendant ce temps, un peu partout, des gens n'ont pas le strict nécessaire. Même que des associations qui aident les plus démunis tombent faute de fonds.

À chaque réception, ne pourrait-on pas suspendre un bas de Noël vide. On inviterait les gens à le remplir pour aider ceux qui ne peuvent fêter comme eux. On pourrait choisir au hasard une personne qui enverrait le contenu du bas à une association de son choix.

Je sais que nous sommes bien sollicités mais je crois qu'il est encore possible de nous oublier un peu plus pour faire plaisir.

**Asothe PETIT**  
Saint-Laurent

## Un Père Noël suicidaire

Cher Père Noël

Lorsque j'étais petite, un magnifique cortège de fanfares et de chars allégoriques ajoutait charme et magie à votre apparition.

À présent, vous vous jetez dans le vide dans le but de faire «crier et pleurer les enfants de frayer». Je n'en reviens pas. Un Père Noël suicidaire!

Le défilé traditionnel est sûrement plus naïf et moins spectaculaire, mais bien plus séduisant et sécurisant que le «freak show» auquel on est en droit d'assister les tout-petits, venus vous voir arriver au Complexe Desjardins, cette année.

J'espère que les enfants qui ont été «victimes» de cette scène accepteront quand même de s'asseoir sur vos genoux.

**Michèle GRAVEL**  
Montréal

## Nauffrage politique

Après le résultat complet des élections, M. Pierre Marc Johnson a déclaré: «J'ai sauvé la province et le parti du naufrage».

Il a sans doute oublié d'ajouter qu'il était membre de ce parti quand le capitaine Lévesque provoquait des vagues politiques qui ont abouti au naufrage de 75 pour cent des marins.

En pratique, il a sauvé son siège de chef de l'Opposition et non la province.

**R. BOULANGER**  
Montréal

## « Non coupable »

Pour la fête de l'Immaculée Conception qui a été soulignée le 8 décembre.

Lorsque des AVÉ on enchaîne Nous sommes tous un peu distraits L'imagination se déchaîne Et cela contre nos souhaits

Nous voudrions bien dans le silence Pouvoir fixer notre attention Mais l'esprit a alors tendance À subir une invasion

À gauche, à droite il vagabonde On a peine à se concentrer Prière est-elle moins féconde? Non. Elle nous a écoutés.

Un AVÉ, c'est un cri à sa mère D'un enfant en difficulté Ce n'est jamais à la légère Qu'elle entend son enfant troublé

Son oreille est toujours tendue Car elle veut le soulager C'est notre coeur qu'elle évalue Nous sommes vite pardonnés

Si contre distraction on lutte Les mots qu'on dit sont écoutés Car c'est notre âme qu'Elle scrute Nous sommes bien sûr pardonnés

Car seule notre intention compte Peu important nos distractions Et si nous en avions honte Son sourire serait pardon

**Paul LEGENDRE**  
Montréal

## Le dossier des ex-religieux

M. Yvon Charbonneau  
Président  
Centrale de l'enseignement  
du Québec

C'est à trois heures le 18 novembre 1985 que le protocole d'entente, réglant enfin le cas du fonds de pension de quelque 2,600 ex-religieuses et religieux, était signé au Conseil du Trésor à Québec.

Vous avez sans doute eu des échos des expressions de joie et de contentement général manifestées par nos membres, réunis en assemblée générale. Le résultat du vote, tenu lors de cette manifestation, fait preuve de la satisfaction de tous. C'était la fête.

À cette occasion, nous avons remercié brièvement les membres de la Centrale qui se sont particulièrement impliqués dans le dossier et nous avons nommé Messieurs Raymond Johnston, Robert Gaulin et Jacques Tremblay. Comme vous nous l'avez mentionné un certain jour: «C'est à nos meilleurs hommes que nous avons confié la responsabilité de négocier une solution à ce vieux problème.» Aujourd'hui, nous en sommes plus que convaincus et nous voulons souligner la compétence, l'habileté, la ténacité et l'engagement de ces personnes à notre cause.

Elles ont mis à notre disposition toutes les ressources matérielles,

financières, techniques, professionnelles et humaines pour nous aider à mener à bien ce dossier. Les services compétents de M. Michel Tremblay, actuel, méritent d'être mentionnés. Nous sommes conscients de tous les investissements que cette cause a nécessités et nous vous en remercions sincèrement.

Ce règlement est tout à l'honneur de la Centrale de l'enseignement du Québec qui ajoute de ce fait un nouveau fleuron à ses réalisations.

L'engagement pris un certain jour de juillet 1983, conjointement entre la CEQ et le Comité pour la défense des enseignants sécularisés après 1965, a été respecté intégralement de part et d'autre jusqu'à cet heureux jour du 18 novembre.

Nous vous remercions sincèrement, Monsieur le Président, de même que vos lieutenants dans la cause de cette noble et entière collaboration qui a été la vôtre dans ce vieux dossier devenu soudain «glorieux».

Les membres du Comité conjoint  
**Lucie GAUDREAU**  
**Marcel CÔTÉ**  
**Raymond DOLBEC**  
président

## Veufs et veuves, mais les célibataires, eux?

Relativement à la loi fédérale mise en vigueur au mois de septembre concernant les veufs et les veuves de soixante ans et plus leur accordant une allocation maximum de \$548 par mois selon leurs revenus, j'ai été indignée d'apprendre que les personnes ayant vécu en union libre pendant un an et qui ont perdu leur concubin ou concubine, ont droit à cette pension, pendant que les célibataires, hommes ou femmes, sont absolument inadmissibles.

Suis-je la seule célibataire au Canada de soixante ans n'ayant plus la santé de travailler? Serais-je la seule, que je me lèverais pour se récrier bien haut contre une injustice aussi flagrante.

Je me suis adressée à mon député qui me répond qu'effectivement je ne suis pas admissible mais qu'il soumettra mes doléances aux personnes concernées. Je me suis adressée au premier ministre qui m'a référée, après deux mois, à M. Jake Epp, ministre de la Santé nationale et Bien-être social; ce dernier me répond au bout de trois jours et me recommande dans une longue lettre de deux pages, de m'adresser au Bien-être social de ma province lequel est financé à 30% par le fédéral.

Je ne suis pas dans l'indigence à ce point-là, mais j'aurais aimé que nos politiciens, qui, je l'espère, sont des gens sensés, auraient fait

preuve de plus de jugement et auraient considéré plus adéquatement tous les groupes de personnes pouvant bénéficier de cette loi. Évidemment ils ne se retracent que sur les menaces de groupements, telle la Fédération de l'âge d'or, au sujet de l'abolition de l'indexation du coût de la vie à leurs pensions.

Les célibataires, ça n'existe pas. Oh que oui, ça existe quand ils travaillent et qu'on leur fait des déductions sur leurs payes. Je sais que nous sommes une minorité, mais nous sommes quand même des êtres humains ayant les mêmes besoins que les veufs ou veuves, encore que ces derniers ont peut-être reçu une assurance quelconque au décès de leur conjoint ou peut-être ont-ils des enfants qui peuvent les aider.

N'allez surtout pas croire que je sois une vieille fille aigrie; je suis plutôt en furie en ce moment contre l'adoption d'une telle loi passée sans plus de discernement. Par ailleurs, je vis sereinement et relativement heureuse malgré mes faibles moyens financiers et j'estime que c'est de mon devoir de dénoncer une telle injustice.

Je suis quand même en accord avec notre forme de gouvernement démocratique qui me permet tout au moins d'exprimer publiquement mon opinion à ce sujet.

**Annette ROZON**  
Saint-André Est

## Ex-athlètes et publicité

Me André Bureau  
Président  
Conseil de la radiodiffusion  
et des télécommunications  
canadiennes

En tant que principal intéressé dans le débat qui entoure l'utilisation des personnalités dans les messages de bière, j'aimerais, à mon tour, apporter mon grain de sel en vous remettant copie des lettres de centaines de personnes qui ont pris la peine de m'écrire personnellement, suite à l'annonce que la Brasserie O'Keefe a publiée en août dernier.

En tant que citoyen canadien — je le suis toujours même si j'habite les États-Unis depuis quelques années — je trouve déplorables et inacceptable que l'on veuille m'interdire de gagner ma vie comme je l'entends et selon mes talents. Il semble évident que l'on

cherche à discriminer contre moi du seul fait que je suis connu au Québec et au Canada. Cela me semble aller contre l'esprit de la nouvelle Charte des droits de la personne.

J'ose espérer que vous considérez ces quelque 200 lettres comme autant de mémoires en faveur de l'utilisation d'ex-athlètes qui, dans bien des cas, n'ont pas été gâtés à leur époque durant leur carrière et qui doivent continuer à vivre après la retraite. C'est certainement mon cas.

Monsieur le Président, un peu d'humour dans les messages, ça ne fait pas de tort et ça n'incite pas à boire davantage. Ça incite seulement à boire une bonne bière à 4% en teneur d'alcool plutôt qu'une bière régulière à 5%.

Un gars de 54 ans.

**Bernard GEOFFRION**  
Atlanta, Georgie

**N.B.**

- Précisité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général en rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est de rigueur.
- Les correspondants doivent inscrire fidèlement leur nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à répondre aux lettres, manuscrites ou autres documents non précisés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'éditer les lettres selon l'espace disponible.
- Il est possible de faire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune Libre», LA PRESSE, C.P. 6086, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

**la presse**  
RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Revoir. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400.» Port de retour garanti.

<b>ABONNEMENT</b> Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.	285-6911	<b>ANNONCES CLASSÉES</b> Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h à 17h.	285-7111
<b>RÉDACTION</b>	285-7070	<b>GRANDES ANNONCES</b> Détailants	285-7202
<b>PROMOTION</b>	285-7100	National, Télé-Press	285-7306
<b>COMPTABILITÉ</b> Grandes annonces Annonces classées	285-6892 285-6900	Vacances, Voyages Carrières et professions, nominations	285-7265 285-7320

## RÉDUCTION DES TRANSFERTS FISCAUX

## Mise en garde du milieu universitaire

■ OTTAWA — Les professeurs et les étudiants universitaires ont servi une mise en garde aux ministres des Finances, qui se réunissent aujourd'hui à Toronto, contre les

**MANON CORNELLIER**  
de notre bureau d'Ottawa

conséquences d'une diminution des transferts fiscaux aux provinces.

Lors d'une conférence de presse, hier à Ottawa, l'Association canadienne des professeurs d'université et la Fédération des étudiants canadiens ont souligné qu'une baisse des fonds fédéraux consacrés à l'éducation post-secondaire et

aux services de santé aurait des conséquences nombreuses.

Faisant écho à l'Association des universités et collèges du Canada, elles ont précisé que des coupures mettraient à dure épreuve l'avenir et la qualité de l'enseignement supérieur.

Ces organismes ont donc demandé au ministre Michael Wilson de respecter la promesse faite lors de la campagne électorale de 1984 de maintenir le niveau des transferts fiscaux. À l'heure actuelle, près du tiers de ces montants sert à financer les universités.

Lors de la conférence des premiers ministres, à Halifax le mois dernier, M. Mulroney avait avisé les provinces de son

intention de ralentir la croissance des paiements de transfert afin d'économiser près de \$6 milliards d'ici 1990-91.

Le président de l'Association des professeurs, le docteur Donald Savage, a soutenu qu'une telle mesure entraînerait des réductions de près de 20 fois supérieures à celles imposées par les libéraux, chose à laquelle s'étaient opposés les conservateurs, à l'époque.

M. Savage a aussi pris à partie les provinces qui diminuent depuis quelques années leur part du financement de la formation universitaire. Selon lui, cela a amené les universités à compter de plus en plus sur les fonds fédéraux.

« Selon tous les rapports, a-t-il poursuivi, les universités sont dans une situation de crise financière qui a un effet direct sur les capacités de recherche, sur la qualité de l'éducation, sur le nombre d'admission, etc. »

Il enjoint donc les ministres de mettre en place un vrai projet permanent de financement des universités.

Mme Barbara Donaldson, représentante des étudiants, partage l'inquiétude du Dr Savage. Elle a rappelé que les universités, pour être à la fine pointe des connaissances, doivent de plus en plus investir dans la nouvelle technologie. Ce leur sera plus difficile dans un contexte budgétaire déjà restreint.

## Monique Vézina à Paris pour préparer le Sommet francophone

■ OTTAWA (PC) — Le Québec a collaboré plus étroitement que le Nouveau-Brunswick à la préparation du sommet francophone.

C'est ce qu'a rappelé hier le ministre des Relations extérieures Monique Vézina, quelques minutes avant son départ pour Paris.

Elle doit participer samedi à une réunion ministérielle préparatoire à cette réunion.

Mme Vézina a fait observer qu'un comité de cinq personnes avait eu pour tâche de préparer le terrain en proposant un programme, des dates, et plusieurs détails techniques.

Un Québécois, Claude Roquet, faisait partie de cette équipe au même titre que le représentant canadien, l'ambassadeur du Canada en France Lucien Bouchard, et les représentants français, tunisien et sénégalais.

Demain, les ministres des Affaires extérieures des pays francophones auront à étudier le rapport de cette équipe et dégager un consensus quant aux modalités du sommet.

Les gouvernements du Québec et du Nouveau-Brunswick prendront part à cette réunion, conformément aux ententes signées avec le gouvernement fédéral.

Cependant, seul le Québec a été invité à faire partie de l'équipe de préparation, en raison de ses « responsabilités très importantes », a déclaré Mme Vézina.

## ...qui aura lieu en février

■ PARIS (AFP) — Le sommet francophone aura lieu en février 1986, à Paris, a annoncé hier le chef de l'État français, François Mitterrand, devant l'Académie française.

Ce sommet, souhaité depuis longtemps par la France et le Sénégal, devrait réunir dans la seconde quinzaine de février une quarantaine de chefs d'État et de gouvernement de pays francophones ou de pays dans lesquels la langue française est couramment utilisée, précise-t-on dans l'entourage présidentiel.

Dans une allocution prononcée sous la coupole de l'Académie française, à l'occasion de son 350<sup>e</sup> anniversaire, M. Mitterrand a précisé que « tous les accords sont donnés » pour la tenue de ce sommet.

Ce sommet, a-t-il ajouté, devra notamment être « l'occasion de décisions pratiques et précises pour la diffusion de l'information technique et scientifique en langue française ».

## Mitterrand secoue les Immortels

« Si la langue française ne sait pas s'adapter pour maîtriser l'informatique, elle perdra irrémédiablement au profit de l'anglais son influence dans le monde », a par ailleurs affirmé le président Mitterrand, dans son allocution.

Avec cette interrogation sur la naissance d'une industrie de la langue, le président Mitterrand a secoué les Immortels :

« Devrions-nous traduire en anglais tous les ordres que nous donnerons aux machines ? » a demandé le chef de l'État. « Nous nous trouvons à ce point fort important de l'histoire de notre langue. Ou bien elle saura maîtriser l'informatique ou bien, en peu d'années, elle cessera d'être un moyen important de communication dans le monde. »

« Un pays qui sait construire la fusée Ariane a-t-il le droit de perdre sa langue ? », a poursuivi M. Mitterrand avant de suggérer les moyens pour que le français tienne sa place dans le dialogue entre l'homme et la machine et réunisse les vertus de l'univers francophone face aux déferlements concurrents.

Il fixera d'ailleurs pour objectif, au prochain sommet francophone, la prise de décisions pratiques et précises pour la diffusion de l'information technique et scientifique, les banques de données, les satellites, les échanges inter-universitaires ou les co-productions audiovisuelles.

Il a annoncé la mise en place, au début de 1986, d'un Centre national de terminologie et de traduction, chargé notamment de réfléchir sur la question urgente des rapports linguistique-informatique.

## L'anglais menacé par les langues romanes

Le chef de l'État a insisté sur la solidarité naissante entre les pays de langues d'origine latine, dont la structure linguistique commune permet d'aborder ensemble le langage informatique. Il a souligné qu'en l'an 2000 les langues romanes seront parlées par autant de gens que l'anglais.

Enfin M. Mitterrand a appelé les académiciens à veiller sur la langue française, « car si la civilisation industrielle oublie de le faire, les langues se réduiraient vite à de tristes sabirs qui dégenèrent bientôt en des amalgames uniformes, dessechant et dépersonnalisant », a-t-il dit.

# Ça, c'est du répit!

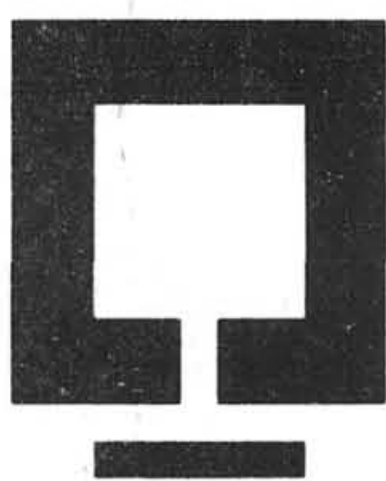
30  
pour le prix de  
25\*



NOUVEAU! NUMBER 7 EN PAQUETS DE  
**TRENTE**  
LONGUEUR RÉGULIÈRE

# NOUVEAU SERVICE!

# COMMANDES POSTALES LIVRÉES PAR CAMION



Pour mieux servir sa clientèle, la Société des alcools du Québec accepte maintenant les commandes postales qu'elle vous fait livrer directement chez vous par camion.

### Comment procéder

Cette page constitue un bon de commande. Indiquez vos choix, le nombre de bouteilles par marque et la somme totale par marque.

Faites ensuite le total, ajoutez-y les frais de livraison par camion pour obtenir le grand total. Notez que la commande minimum est de 12 bouteilles. De plus, les commandes supérieures à ce nombre doivent obligatoirement être des multiples de 12.

Notez aussi qu'un Vinier est l'équivalent de quatre bouteilles: (1 Vinier + 8 bouteilles = 1 caisse).

### Comment payer

Seuls, les chèques visés et les mandats-poste sont acceptés.

### NOTE

Les détenteurs de permis ne peuvent pas se prévaloir de cette offre.

### Comment expédier votre commande

Remplissez bien tous les détails requis. Pliez cette annonce complète et insérez-la dans une enveloppe. Affranchissez l'enveloppe correctement, soit de 34¢.

Postez l'enveloppe à: SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC Services des ventes — Commandes C.P. 1058 — Place d'Armes Montréal, Québec H2Y 3J8

Votre commande vous sera livrée chez vous par camion dans un délai de 3 à 7 jours.

### Où ce service est-il offert

Ce nouveau service est actuellement offert dans les régions métropolitaines de Québec et de Montréal.

Ces régions se définissent par les points limitrophes ci-dessous:

**Québec métro**  
Bernières, Lévis, Saint-Rédempteur, Montmorency, Orsainville, Loretteville, Saint-Augustin, Saint-Nicolas.

**Montréal métro**  
Île de Montréal, Laval, Mascouche, Repentigny, Boucherville, Chambly, Saint-Julie, Mercier, Mont-Saint-Hilaire, Saint-Constant, Ville de Léry.

## LISTE DES PRODUITS OFFERTS

Numéro Produit	Format	Prix à l'unité	Nombre de bouteilles	Total par marque	Numéro Produit	Format	Prix à l'unité	Nombre de bouteilles	Total par marque	Numéro Produit	Format	Prix à l'unité	Nombre de bouteilles	Total par marque
<b>COGNAC V.S.</b>					<b>VODKA</b>					<b>RÉGION DE FRANCE SUD-OUEST</b>				
008	Courvoisier V.S.	750 ml 27,75\$ X	=	\$	100	Captain Morgan (blanc)	1,14 L 21,65\$ X	=	\$	137	Côtes de Guras Châteauneuf	750 ml 6,25\$ X	=	\$
010	Rémy Martin V.S.	750 ml 28,90\$ X	=	\$	102	Caroica (blanc)	1,14 L 21,65\$ X	=	\$	<b>VAL DE LOIRE</b>				
012	Cognac V.S. — S.A.Q.	750 ml 16,95\$ X	=	\$	104	Caroica (blanc)	750 ml 14,60\$ X	=	\$	135	Muscadet Rémy-Pinney	750 ml 7,45\$ X	=	\$
<b>COGNAC V.S.O.P.</b>					<b>APÉRITIF</b>					<b>CHATEAUNEUF-DU-PAPE</b>				
014	Rémy Martin V.S.O.P.	750 ml 39,30\$ X	=	\$	106	L'Aviso (blanc)	1,14 L 21,55\$ X	=	\$	133	Châteauneuf-du-Pape	750 ml 16,05\$ X	=	\$
016	Courvoisier V.S.O.P.	750 ml 37,60\$ X	=	\$	108	Bacardi Carta de Oro (ambre)	750 ml 14,95\$ X	=	\$	<b>CÔTES-DU-RHÔNE</b>				
018	Cognac V.S.O.P. — S.A.Q.	750 ml 19,65\$ X	=	\$	110	Captain Morgan (brun)	750 ml 14,95\$ X	=	\$	129	Carte Noir	750 ml 7,70\$ X	=	\$
<b>COGNAC NAPOLEON</b>					<b>CHAMPAGNE</b>					<b>FRANCE BLANC</b>				
020	Gaston de la Grange	750 ml 27,70\$ X	=	\$	112	Smirnoff	1,75 L 33,90\$ X	=	\$	122	Côtes-du-Rhône rouge	750 ml 7,10\$ X	=	\$
<b>BRANDY</b>					<b>ALCOOL</b>					<b>FRANCE ROUGE</b>				
022	Chemineaud	1,14 L 20,90\$ X	=	\$	114	Smirnoff	1,14 L 22,25\$ X	=	\$	125	Monnesson Export	750 ml 4,90\$ X	=	\$
024	Chemineaud	750 ml 14,15\$ X	=	\$	116	Smirnoff	750 ml 15,00\$ X	=	\$	123	Cuvée Spéciale blanc	750 ml 4,95\$ X	=	\$
026	Stock 84	750 ml 13,65\$ X	=	\$	118	Alberta Vodka	750 ml 14,45\$ X	=	\$	121	Lichette blanc	750 ml 5,65\$ X	=	\$
028	Paul Masson	750 ml 14,50\$ X	=	\$	120	Iriska	1,14 L 21,50\$ X	=	\$	<b>ALLEMAGNE</b>				
030	Paul Masson	1,14 L 21,75\$ X	=	\$	122	Wyborowa	1,14 L 21,60\$ X	=	\$	109	Burg Layer Schloss	750 ml 7,25\$ X	=	\$
032	Brandy français S.A.Q.	1,14 L 20,70\$ X	=	\$	124	Wyborowa	750 ml 14,25\$ X	=	\$	107	Gloria Liebraumlich	750 ml 7,10\$ X	=	\$
034	Brandy français S.A.Q.	750 ml 14,15\$ X	=	\$	126	Myskovskaya	750 ml 14,25\$ X	=	\$	105	Blue Nun Liebraumlich	750 ml 7,25\$ X	=	\$
<b>SCOTCH</b>					<b>LIQUEUR D'ANIS</b>					<b>ALSACE</b>				
036	Chivas Regal 12 ans	750 ml 24,60\$ X	=	\$	180	Perrod	750 ml 16,95\$ X	=	\$	103	Dumaine d'Alsace	750 ml 8,00\$ X	=	\$
038	Chivas Regal 12 ans	1,14 L 36,55\$ X	=	\$	182	Sambuca Maestro	750 ml 14,50\$ X	=	\$	<b>DIVERS PAYS, BLANC</b>				
040	Johnnie Walker Red Label	750 ml 17,10\$ X	=	\$	<b>LIQUEUR DE CAFÉ</b>					<b>ESPAGNE</b>				
042	Johnnie Walker Red Label	1,14 L 25,55\$ X	=	\$	184	Tia Maria	750 ml 18,30\$ X	=	\$	099	Massa Bach blanc	750 ml 5,05\$ X	=	\$
044	Cutty Sark	1,14 L 25,55\$ X	=	\$	186	Kahlua	750 ml 18,65\$ X	=	\$	<b>ITALIE BLANC</b>				
046	St-Léger	1,14 L 25,55\$ X	=	\$	<b>LIQUEUR DE CRÈME</b>					<b>ORIGINE</b>				
<b>WHISKY CANADIEN</b>					<b>LIQUEUR DE FRUIT</b>					<b>ITALIE ROUGE</b>				
048	Crown Royal	750 ml 16,65\$ X	=	\$	187	Crème Grand Marner	750 ml 20,50\$ X	=	\$	093	Chianti Rufino	750 ml 6,25\$ X	=	\$
050	Walker's Canadian Club	750 ml 15,75\$ X	=	\$	189	Grand Marner	750 ml 29,35\$ X	=	\$	091	Valpolicella	750 ml 6,30\$ X	=	\$
052	Walker's Canadian Club	1,14 L 23,40\$ X	=	\$	193	Contreau	750 ml 26,20\$ X	=	\$	089	Domini Rouge	1 L 5,70\$ X	=	\$
054	Seagram's V.O.	750 ml 15,75\$ X	=	\$	<b>PRUNELLE</b>					<b>VINIER 4 LITRES</b>				
056	Seagram's V.O.	1,14 L 23,40\$ X	=	\$	181	Prunelle Wederine	750 ml 19,20\$ X	=	\$	087	Cuvée des Patriotes (blanc)	19,45\$ X	=	\$
058	Seagram's Five Star	750 ml 14,70\$ X	=	\$	<b>ABRICOT</b>					085	Cuvée des Patriotes (rouge)	19,45\$ X	=	\$
060	Seagram's Five Star	1,14 L 21,65\$ X	=	\$	175	Magistral Apricot Brandy	750 ml 13,75\$ X	=	\$	083	Réserve du Cellier (blanc)	19,75\$ X	=	\$
062	Seagram's 83	1,14 L 22,45\$ X	=	\$	<b>LIQUEURS DIVERSES</b>					081	Réserve du Cellier (rouge)	19,75\$ X	=	\$
064	Gilbey's Black Velvet	1,14 L 21,65\$ X	=	\$	177	Southern Comfort	750 ml 14,95\$ X	=	\$	079	Le Galant (blanc)	17,75\$ X	=	\$
<b>DRY GIN</b>					<b>LIQUEUR D'HERBES</b>					<b>FRANCE BLANC</b>				
066	Beeheater	1,75 L 37,60\$ X	=	\$	179	Rinocco	750 ml 14,55\$ X	=	\$	115	Lichette rouge	750 ml 5,65\$ X	=	\$
068	Beeheater	1,14 L 24,15\$ X	=	\$	173	Grande Crème de Cassis	750 ml 14,00\$ X	=	\$	111	Les Amandières rouge	750 ml 4,75\$ X	=	\$
070	Beeheater	750 ml 16,25\$ X	=	\$	171	Maibu	750 ml 13,80\$ X	=	\$	<b>ALLEMAGNE</b>				
072	Gordon's Dry Gin	1,75 L 33,70\$ X	=	\$	<b>LIQUEUR DE MENTHE</b>					109	Burg Layer Schloss	750 ml 7,25\$ X	=	\$
074	Gordon's Dry Gin	1,14 L 21,95\$ X	=	\$	169	Drambuie	750 ml 23,35\$ X	=	\$	107	Gloria Liebraumlich	750 ml 7,10\$ X	=	\$
076	Gordon's Dry Gin	750 ml 14,90\$ X	=	\$	167	Bland B	750 ml 22,80\$ X	=	\$	105	Blue Nun Liebraumlich	750 ml 7,25\$ X	=	\$
078	Janquary Extra Sec	1,14 L 24,30\$ X	=	\$	<b>LIQUEUR DE MENTHE</b>					<b>ALSACE</b>				
080	Janquary Extra Sec	750 ml 16,35\$ X	=	\$	165	Crème de menthe Meagher (blanche)	750 ml 13,75\$ X	=	\$	103	Dumaine d'Alsace	750 ml 8,00\$ X	=	\$
082	Schenley London Dry Gin	1,14 L 21,50\$ X	=	\$	163	Crème de menthe Meagher (verte)	750 ml 13,75\$ X	=	\$	<b>DIVERS PAYS, BLANC</b>				
084	Schenley London Dry Gin	750 ml 14,50\$ X	=	\$	161	Crème de menthe De Kuyper (blanche)	750 ml 13,75\$ X	=	\$	101	Black Tower	750 ml 6,90\$ X	=	\$
086	Ranchman's Silver	1,14 L 21,15\$ X	=	\$	159	Crème de menthe De Kuyper (verte)	750 ml 13,75\$ X	=	\$	<b>ESPAGNE</b>				
088	Mani Dry Gin	1,14 L 21,50\$ X	=	\$	<b>BORDEAUX BLANC</b>					<b>ITALIE BLANC</b>				
<b>GIN DE GENIÈVRE</b>					<b>LIQUEUR D'AMANDE</b>					<b>ORIGINE</b>				
090	Genièvre De Kuyper	1,14 L 21,55\$ X	=	\$	157	Mouton-Cadet blanc	750 ml 8,50\$ X	=	\$	093	Chianti Rufino	750 ml 6,25\$ X	=	\$
092	Genièvre De Kuyper	750 ml 14,60\$ X	=	\$	155	Prince Blanc	750 ml 7,40\$ X	=	\$	091	Valpolicella	750 ml 6,30\$ X	=	\$
094	Wuwe Severy	1,14 L 21,55\$ X	=	\$	<b>ENTRE-DEUX-MERS</b>					<b>FRANCE BLANC</b>				
<b>RHUM</b>					<b>LIQUEUR D'AMANDE</b>					<b>FRANCE ROUGE</b>				
096	Bacardi Carta Blanca	750 ml 14,95\$ X	=	\$	153	Entre-Deux-Mers blanc	750 ml 5,10\$ X	=	\$	099	Massa Bach blanc	750 ml 5,05\$ X	=	\$
098	Bacardi Carta Blanca	1,14 L 22,25\$ X	=	\$	<b>BORDEAUX ROUGE</b>					<b>ITALIE ROUGE</b>				
<b>Total</b>					<b>Total</b>					<b>Total</b>				

Veuillez joindre un chèque visé ou un mandat-poste à l'ordre de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC pour le montant total de votre commande (item 3). Prix en vigueur jusqu'au 31 décembre 1985.

(En lettres moulées s.v.p.)

NOM \_\_\_\_\_ PRÉNOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_ APP. \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_ TÉLÉPHONE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_

Selon la disponibilité, j'accepte  ou je n'accepte pas  les substitutions de marques.

(SIGNATURE) \_\_\_\_\_ (DATE) \_\_\_\_\_

**(BON DE COMMANDE)**

RESERVÉ à la S.A.Q.

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC  
Service des ventes - Commandes  
C.P. 1058 - Place d'Armes  
Montréal, Québec  
H2Y 3J8

1- Coût total de la commande \$ \_\_\_\_\_

2- Frais de livraison par camion \$ \_\_\_\_\_

3- Total de la commande (1+2) \$ \_\_\_\_\_

Nombre de bouteilles \_\_\_\_\_ Nombre de caisses \_\_\_\_\_

Nombre de caisses \_\_\_\_\_

Frais de livraison \$ \_\_\_\_\_

\* Livraison: 1 caisse: 4,58\$ 2 caisses ou +: 2,45\$ la caisse

# Le gouvernement Bourassa

## Quatre femmes au cabinet

### Lavoie-Roux s'attaque au dossier Urgences-Santé

■ **QUEBEC** — La nouvelle ministre de la Santé et des Services sociaux, responsable de la Politique familiale, Mme Thérèse Lavoie-Roux, ne chômera pas en fin de semaine.

#### PIERRE VENNAT

Dès hier soir, alors que les partisans libéraux fêtaient leur retour au pouvoir au Hall d'exposition, Mme Lavoie-Roux prenait contact avec ses sous-ministres qu'elle rencontre aujourd'hui afin de faire le point sur tous les dossiers chauds de son ministère.

Ses priorités: le problème d'Urgences-Santé et des mesures de pression des ambulanciers en certains secteurs de la région métropolitaine, celui des salles d'urgences de certains hôpitaux du Grand Montréal et le désengagement de plusieurs pharmaciens du programme gouvernemental d'assurance-médicaments.

Mme Lavoie-Roux espère pouvoir rencontrer dès ce week-end les parties intéressées dans ces dossiers dans le but de provoquer un débloqué au plus tôt.

La nomination de la nouvelle ministre, qui sera également responsable de l'Office des personnes handicapées, a rassuré certaines personnes qui craignaient que sous un gouvernement libéral, le ministère des Affaires sociales ne soit confié à une personne plus à droite.

Le choix de Mme Lavoie-Roux plutôt que de M. Pierre Paradis, porte-parole de l'ancienne opposition libérale dans ce dossier, est considéré comme un rejet des théories de privatisation de ce dernier dans le domaine des affaires sociales. Lors du dernier congrès d'orientation du PLQ, Mme Lavoie-Roux s'était élevée contre certaines des théories de M. Paradis.

Ce dernier se dit par ailleurs heureux de se voir confier le ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu en plus du ministère du Travail.

La nomination de Mme Lavoie-Roux est interprétée comme une confirmation du sérieux des déclarations libérales selon lesquelles il ne saurait être question de toucher à l'universalité ou à la gratuité des services de santé ou d'établir le ticket modérateur.

C'est d'ailleurs le député de Laurier, M. Christos Sirros, qui a été nommé adjoint parlementaire à Mme Lavoie-Roux et non l'ancien sous-ministre des Affaires sociales, le Dr Guy Rivard, dont les théories, proches de celles de Pierre Paradis, étaient elles aussi contestées.

M. Rivard devra se contenter du poste d'adjoint parlementaire au ministère du Développement technologique, une spécialité toute nouvelle pour lui qui enseignait jusqu'à récemment à la faculté de Médecine de l'Université de Montréal.

■ **QUEBEC** — Pour la première fois dans l'histoire politique du Québec, quatre femmes,

#### PIERRE VENNAT

«élues», siégeront au conseil des ministres, dont l'une à titre de vice-premier ministre.

Pierre Marc Johnson, lors de son court interrègne, avait nommé quatre femmes au sein de son cabinet, mais trois d'entre elles avaient été choisies à l'extérieur de la députation et aucune d'entre elles ne réussit à se faire élire.

Des quatre femmes choisies par M. Bourassa, c'est évidemment Mme Lise Bacon, en tant que vice-premier ministre et ministre des Affaires culturelles, qui détient la position la plus importante. Celle-ci a préséance sur tous ses collègues du cabinet, y compris le doyen, Gérard-D. Lévesque, ministre des Finances, et Claude Ryan, son ancien chef, qui est ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Science.

Députée une première fois de 1973 à 1976, Mme Bacon avait été ministre de novembre 1973 à novembre 1976.

Proche de M. Bourassa, elle avait présidé le Parti libéral de 1970 à 1973.

Deuxième par ordre de préséance, Mme Thérèse Lavoie-Roux obtient l'important poste de ministre de la Santé et des Services sociaux, responsable de la Politique familiale. Elle récupère également les fonctions de l'ancien ministre des Relations avec les citoyens, notamment la responsabilité de l'Office des personnes handicapées.

L'actuelle présidente du Parti

libéral, Louise Robic, nouvelle députée de Bourassa, devient ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration.

Enfin, Mme Monique Gagnon-Tremblay, nouvelle députée de Saint-François, en Estrie, devient la nouvelle ministre déléguée à la Condition féminine.

Notaire, Mme Gagnon-Tremblay avait tenté une première fois, sans succès, de se faire élire députée en 1981. Elle n'a jamais été officiellement identifiée au mouvement féministe.



Thérèse Lavoie-Roux



Lise Bacon



Louise Robic



Monique Gagnon-Tremblay

## Qui sont-ils ?

### CLAUDE RYAN

■ M. Claude Ryan, qui est âgé de 60 ans, est député d'Argenteuil depuis 1979. Originaire de Montréal, M. Ryan a fait ses études au collège de Ste-Croix et à l'université Grégorienne, à Rome. Secrétaire national de l'Action catholique canadienne, il passe en 1962 au Devoir où il est successivement éditorialiste, directeur et gérant général. En 1978, il est élu chef du Parti libéral du Québec, poste dont il démissionne en août 1982. M. Ryan a reçu de nombreux prix comme journaliste et pour son dévouement à la cause des droits de l'homme. Il est membre du Temple de la renommée du journalisme canadien, depuis 1968. Il est le père de cinq enfants.

### GÉRARD D. LÉVESQUE

■ M. Gérard-D. Lévesque est le parlementaire le plus âgé de l'Assemblée nationale où il siège depuis 1956 comme député libéral de Bonaventure. Dans le gouvernement Lesage, il a été successivement ministre de la Chasse et des Pêches, puis de l'Industrie et du Commerce. Dans le premier gouvernement Bourassa (1970-76), M. Lévesque a successivement assuré les fonctions de ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Industrie et du Commerce et de la Justice. Depuis la défaite de son parti en 1976, il a assumé à deux reprises les rôles de chef de l'opposition et de chef intérimaire du Parti libéral, une première fois au départ de M. Robert Bourassa, une deuxième fois après la démission de M. Claude Ryan. Cet avocat de 59 ans est également propriétaire de deux commerces d'automobiles situés dans son comté de Bonaventure. M. Lévesque est membre de l'Assemblée nationale depuis 29 ans. Il a remporté neuf élections successives dans sa circonscription gaspésienne.

### MICHEL GRATTON

■ M. Michel Gratton siège depuis 1972 à l'Assemblée nationale comme représentant libéral du comté de Gatineau. Il a été élu lors d'une élection partielle rendue nécessaire par la démission du Solliciteur général Roy Fournier. Il a été réélu député de Gatineau en 1973, 1976, 1981 et 1985. M. Gratton s'est signalé dans l'opposition comme leader parlementaire adjoint depuis 1982, puis comme leader parlementaire en 1984. C'est un ingénieur de 46 ans qui s'est signalé par son fédéralisme intransigent lors de la bataille référendaire. Il est fondateur du mouvement Québec-Canada.

### MICHEL PAGÉ

■ M. Michel Pagé est âgé de 36 ans et n'avait que 24 ans quand il a été élu député de Portneuf pour la première fois en 1973. Il a été admis au Barreau en 1974 après des études en droit à l'université Laval. Whip de l'opposition à partir de 1981, M. Pagé est aussi membre du Bureau de l'Assemblée nationale, du Conseil consultatif sur les législations électorales et membre du Comité consultatif de la télédiffusion des débats. M. Pagé est marié et père de cinq enfants.

### YVON PICOTTE

■ En poste comme député de Maskinongé depuis 1973, M. Yvon Picotte est un des doyens des libéraux à l'Assemblée nationale. Cet enseignant de 44 ans était devenu responsable de l'éducation des adultes dans une polyvalente lorsqu'il s'est présenté comme candidat libéral dans Maskinongé au scrutin d'avril 1970. Battu par l'unioniste Rémi Paul, il devait prendre sa revanche à l'élection d'octobre 1973. Il est réélu depuis sans interruption. Dans l'opposition, il devient whip adjoint du Parti libéral en 1981. M. Picotte, porte-parole de l'opposition sur les questions agricoles, s'est souvent signalé par son langage coloré et parfois même assez cru.

### JOHN CIACCIA

■ M. John Ciaccia entreprend son quatrième mandat d'affilée comme représentant du comté de Mont-Royal. Avocat et diplômé du Conservatoire de musique du Québec, M. Ciaccia a été sous-ministre au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien de 1969 à 1973, puis, sous le régime Bourassa, entre 1973 et 1976, il a participé aux négociations qui ont conduit aux accords de la Baie James avec les autochtones. Dans l'opposition, M. Ciaccia s'est notamment intéressé aux questions de l'environnement, de l'énergie et des transports.

### MARC-YVAN CÔTÉ

■ Le député de Charlesbourg Marc-Yvan Côté est un vieux routier de la politique bien qu'il ne soit âgé que de 38 ans. M. Côté a été élu pour la première fois à l'Assemblée nationale comme député libéral de Matane en 1973. Défait en 1976, il demeure dans l'équipe parlementaire libérale comme agent de recherche et membre du personnel politique. Entre-temps, M. Côté mettait sur pied un manuel technique d'organisation électorale qui deviendra la bible de tous les organisateurs libéraux. M. Côté a été réélu à l'Assemblée nationale comme député de Charlesbourg lors de l'élection partielle de juin 1983. Il a été réélu au dernier scrutin général du 2 décembre dernier, au cours duquel il était responsable de l'organisation électorale dans les 34 comtés de l'est du Québec.

### THÉRÈSE LAVOIE-ROUX

■ Mme Thérèse Lavoie-Roux, députée de l'Acadie depuis 1976, détient une maîtrise en service social de l'Université de Montréal. Mariée et mère de deux enfants, Mme Lavoie-Roux a enseigné à l'Université de Montréal et à l'Institut Marguerite-d'Youville, et elle fut professeur-thérapeute au Montclair Children's Hospital. Elle fut également présidente de la Commission des écoles catholiques de Montréal, de 1970 à 1976, et a participé à de nombreuses activités bénévoles dans le domaine de la santé.

### HERBERT MARX

■ La nomination de Herbert Marx comme ministre de la Justice semble l'aboutissement normal de la carrière de ce juriste de 53 ans. Né à Montréal en 1932, M. Marx est avocat spécialisé en droit constitutionnel. Diplômé en littérature anglaise et en droit, M. Marx a enseigné le droit constitutionnel à l'Université de Montréal pendant une douzaine d'années avant d'être élu député de D'Arcy-McGee lors d'une élection partielle en 1979. Il a été réélu député de cette circonscription aux élections générales de 1981 et de 1985. Il s'est toujours intéressé aux droits de la personne et a siégé comme commissaire à la Commission des droits de la personne de 1976 à 1979. M. Marx est de confession juive et représente d'ailleurs la seule circonscription électorale du Québec où la communauté juive est majoritaire.

### PIERRE PARADIS

■ Le jeune député de Brome-Missisquoi Pierre Paradis, 35 ans, a connu une carrière politique courte mais mouvementée jusqu'à maintenant. Organisateur de l'Union nationale à l'élection de 1976, M. Paradis était élu comme député libéral de Brome-Missisquoi lors d'une élection partielle le 17 novembre 1980. Cet avocat était facilement réélu dans cette circonscription des Cantons de l'Est aux scrutins de 1981 et de 1985. M. Paradis s'est fait connaître à travers tout le Québec en étant candidat au leadership du Parti libéral en octobre 1983. Il avait terminé deuxième derrière Robert Bourassa. Il a défendu les intérêts d'une association régionale de producteurs de porcs et était porte-parole de l'opposition libérale sur les questions de santé.

### DANIEL JOHNSON

■ Le député de Vaudreuil-Soulanges Daniel Johnson a travaillé dans le secteur de la haute finance avant d'entrer en politique. Avocat diplômé en administration, M. Johnson est issu d'un des grands holdings financiers du Québec, Power Corporation, dont il a été secrétaire, puis à partir de 1973, vice-président. M. Johnson est âgé de 40 ans. Il a été élu en avril 1981 député libéral de Vaudreuil-Soulanges, et réélu le 2 décembre dernier. Dans l'opposition, il était le porte-parole sur les questions de finance. Daniel Johnson est le frère du chef de l'opposition Pierre Marc Johnson. Tous deux sont les fils de M. Daniel Johnson qui a été premier ministre du Québec de 1966 à 1968.

### ANDRÉ BOURBEAU

■ Député de Laporte depuis 1981, M. André Bourbeau fait de la politique depuis fort longtemps. Ce notaire de 49 ans a été conseiller municipal de Saint-Lambert de 1970 à 1978 avant d'en devenir maire jusqu'à son élection à l'Assemblée nationale. Il est aussi élu en 1978 président du conseil des maires et de la Commission de transport de la rive sud de Montréal et commissaire de la CTRSM en 1980. Ces fonctions l'ont predisposé à devenir critique de l'opposition officielle en matière de transport, ce qu'il a fait jusqu'en 1983. Par la suite, il hérite du dossier de l'industrie et du commerce où il s'est surtout consacré à critiquer la gestion de la Société des alcools.

### RICHARD FRENCH

■ Député de Westmount depuis 1981, Richard French possède une impressionnante feuille de route même s'il n'a que 38 ans. Détenteur d'un baccalauréat en biochimie et d'un doctorat en histoire, M. French a enseigné en 1970 et 71 à l'Université du New Jersey. Par la suite, il s'est distingué sur la scène fédérale où il a travaillé au Conseil des sciences du Canada et surtout au Conseil privé du premier ministre Pierre Trudeau. À l'Assemblée nationale, il s'est surtout signalé l'an dernier à titre de président de la commission parlementaire de la Culture qui a tenu d'importants travaux sur les tendances actuelles de la démographie québécoise.

### CLIFFORD LINCOLN

■ Le nouveau ministre Clifford Lincoln est un Québécois d'origine mauritienne. Il est né à l'île Maurice en 1928 et a vécu en Afrique du Sud avant de s'installer au Québec en 1961. M. Lincoln a fait carrière dans le monde des assurances où il possédait sa propre entreprise de courtage. Il a de plus présidé le comité de discipline de l'Association des courtiers d'assurances du Québec de 1978 à 1980. Élu député de Nelligan en 1981 et a été réélu en 1985. M. Lincoln s'est toujours intéressé au domaine de la déficience mentale et a été actif dans des organismes bénévoles oeuvrant dans ce secteur.

### RAYMOND SAVOIE

■ Le nouveau ministre des Mines, Raymond Savoie, est un notaire qui pratique à Val d'Or depuis 1980. M. Savoie est un nouveau venu en politique puisqu'il a été élu le 2 décembre dernier dans Abitibi-Est où il a défait le péquiste Jean-Paul Bordeleau. Agé de 37 ans, M. Savoie est un diplômé en droit et en histoire de l'université Laval.

### GILLES ROCHELEAU

■ Le nouveau ministre responsable des Services et Approvisionnements Gilles Rocheleau siège à l'Assemblée nationale depuis 1981 comme député libéral de Hull. Hommes d'affaires spécialisés dans la restauration, M. Rocheleau a été échevin à Hull depuis 1967, puis maire de la ville de 1974 à 1981. Il avait tenté, en vain, de se faire élire à l'Assemblée nationale une première fois en 1970 dans la circonscription de Gatineau sous l'étiquette de l'Union nationale. En Chambre depuis 1981, dans l'opposition, il s'est intéressé aux questions municipales et à celles impliquant sa région de l'Outaouais. Il s'est signalé en Chambre par sa verve et ses emportements fréquents et remarquables.

### MONIQUE GAGNON-TREMBLAY

■ Elue le 2 décembre dans la circonscription de Saint-François, Mme Monique Gagnon-Tremblay est diplômée en droit notarial et pratique à Ascot Corner depuis 1973. Elle est également professeur à temps partiel à l'Université de Sherbrooke et conseiller municipal à Ascot Corner. Me Gagnon-Tremblay a occupé plusieurs autres postes administratifs, dont ceux de directrice de l'hôpital d'Youville de Sherbrooke, et directrice de la Commission des services juridiques de l'Estrie.

### GÉRARD LATULIPPE

■ Élu le 2 décembre dans le comté de Chambly, Gérard Latulippe, 41 ans, a été vice-président de la Commission politique du PLQ, ces deux dernières années. À ce titre, il a participé à la rédaction du programme de son parti. Il fut par ailleurs candidat libéral dans Rosemont, à l'élection de 1981. Diplômé en sciences administratives et en droit coopératif, M. Latulippe a orienté sa carrière vers les relations industrielles et à ce titre, il fut notamment arbitre auprès de divers comités d'arbitrage au Barreau de Montréal, de 1975 à 1979.

### PIERRE FORTIER

■ Pierre Fortier, un ingénieur, est député d'Outremont depuis le 17 novembre 1980. Il a été directeur de projet, adjoint au président, puis vice-président à la société SNC. Il a aussi été président de l'Association des ingénieurs-conseils du Canada. Dans l'opposition, il a été critique en matière d'énergie et de ressources.

### PIERRE MacDONALD

■ M. Pierre MacDonald, le député de Robert-Baldwin, est âgé de 49 ans et est originaire de la ville de Québec. Il est diplômé en sciences commerciales de l'université Laval et a commandé le Régiment des Voltigeurs de Québec. Après avoir débuté comme courtier d'assurances, les principales étapes de sa carrière ont été: vice-président des Industries L'Islet, vice-président de la Société d'Énergie de la Baie James, président du conseil d'administration des Arsenaux Canadiens, et premier vice-président et chef du réseau Est, de la Banque de Montréal. M. MacDonald a épousé Madeleine Godbout, de Québec, et a deux filles et deux garçons.

### GIL RÉMILLARD

■ Reconnu comme un expert en droit constitutionnel, Gil Rémillard a fait le saut tout récemment dans l'arène politique. M. Rémillard avait agi comme conseiller en matière constitutionnelle du premier ministre canadien Brian Mulroney avant d'annoncer qu'il se présentait pour le Parti libéral dans le comté de Jean-Talon. Il a publié il y a quelques semaines un volume intitulé «Le Fédéralisme canadien». Diplômé de l'Université d'Ottawa, M. Rémillard a enseigné notamment à l'université Laval, à l'université d'Hawaï, à l'université de Montréal, à l'université de Dalhousie. Agé de 41 ans, il est marié et père d'un enfant.

### ANDRÉ VALLERAND

■ M. André Vallerand, 45 ans, est économiste de formation. Il est vice-président et directeur général de la Chambre de commerce du district de Montréal depuis 6 ans. Il a enseigné par ailleurs à l'École des Hautes études commerciales de Montréal à l'université Sir George Williams, à l'Université de Montréal, à l'Université du Québec à Montréal et au Collège militaire Royal de Saint-Jean.

### PAUL GOBEIL

■ M. Paul Gobeil, le député de Verdun, est âgé de 43 ans et originaire de St-Rémi de Tingwick. C'est un comptable agréé. Diplômé de l'Université de Sherbrooke en 1965, il a aussi étudié au Harvard Business School, de Boston. M. Gobeil a travaillé durant 11 ans pour Provigo, dont il a été membre du conseil d'administration ainsi que président et directeur général. M. Gobeil est marié et père de deux enfants.

### ROBERT DUTIL

■ Robert Dutil, 35 ans, est un administrateur de carrière. Il est également bien connu dans le monde municipal, d'abord comme maire de Saint-Georges-de-Beauce depuis 1979, puis comme directeur de l'Union des municipalités du Québec depuis le printemps dernier. Il est copropriétaire des entreprises Véloport Inc. et Procycle Inc. depuis 1977. M. Dutil est marié et père d'un enfant.

### ALBERT CÔTÉ

■ Le député de Rivière-du-Loup Albert Côté a passé toute sa vie professionnelle à s'occuper de forêts. Bachelier en génie forestier de l'Université Laval en 1951, M. Côté a été président-directeur général de Rexfor de 1970 à 1979 et sous-ministre adjoint à l'Énergie et aux Ressources en 1979 et 1980. L'expérience de M. Côté dans l'appareil gouvernemental comprend aussi un passage au ministère des Terres et Forêts de 1952 à 1965 qui faisait suite à un séjour au ministère de l'Agriculture à titre d'ingénieur. M. Côté a été élu pour la première fois député le 2 décembre dernier à l'âge de 58 ans.

### LOUISE ROBIC

■ Avant d'être nommée ministre, Louise Robic s'était fait connaître comme présidente du Parti libéral, poste qu'elle occupait depuis septembre 1982. Agée de 50 ans, elle milita au sein du PLQ depuis 13 ans et elle s'était illustrée durant la campagne référendaire de 1980 en dirigeant le mouvement des «Yvette». Elle a travaillé au Trust Royal où elle a été successivement représentante, gérante des ventes et directrice adjointe des caisses de retraite. Elle est mère de trois enfants.

# Le gouvernement Bourassa

## Montréal jouira d'une influence sans précédent au sein du cabinet

■ **QUEBEC** — Robert Bourassa ne l'a pas dit carrément, mais en choisissant neuf de ses 27 ministres sur l'île de Montréal, un autre à Laval, deux sur la Rive-Sud immédiate et un quatrième à l'orée des Laurentides, il a fait un choix délibéré: la région de Montréal contrôle la plu-

### PIERRE VENNAT

part des importants ministères de son cabinet, particulièrement ceux à haute vocation économique.

Comme M. Bourassa choisira fort probablement un comté de la région métropolitaine pour siéger à l'Assemblée nationale, il pourrait y avoir dix députés de l'île de Montréal au sein du cabinet, un précédent. La rumeur veut que le premier ministre choisisse de se présenter dans Marguerite-Bourgeoys.

Par ailleurs, six des huit adjoints parlementaires choisis hier viennent de la région montréalaise, de même que les deux députés

auxquels M. Bourassa a dit réserver un rôle important au sein de deux des commissions de l'Assemblée nationale.

Sous le gouvernement Johnson, cinq ministres, dont un non élu, et le premier ministre lui-même venaient de l'île de Montréal. Deux étaient de la Rive-Sud, dont un non élu, deux de Laval, deux des Laurentides et un de Lanaudière.

Outre le premier ministre lui-même et la vice-premier ministre, députée d'un comté de Montréal, le ministre de l'Énergie et des Ressources, le ministre délégué à la Privatisation, celui du Commerce extérieur et du Développement technologique, celui de l'Industrie et du Commerce, celui délégué à l'Administration et président du Conseil du trésor ainsi que le ministre délégué aux PME sont tous de la région métropolitaine.

En plus de M. Bourassa, qui demeure néanmoins à Outremont et qui aurait les yeux sur un comté de la région métropolitaine, les

ministres suivants viennent de l'île de Montréal:

— John Ciaccia, ministre de l'Énergie et des Ressources;

— Thérèse Lavoie-Roux, ministre de la Santé et des Services sociaux, responsable de la Politique familiale;

— Herbert Marx, ministre de la Justice, responsable de la Protection du consommateur et de la Déréglementation;

— Pierre Fortier, ministre délégué à la Privatisation;

— Richard French, ministre des Communications;

— Clifford Lincoln, ministre de l'Environnement;

— Pierre MacDonald, ministre du Commerce extérieur et du Développement technologique;

— Paul Gobeil, ministre délégué à l'Administration, président du Conseil du Trésor;

— Louise Robic, ministre des Communautés culturelles et de l'immigration;

— André Vallerand, ministre délégué aux PME.

MM. Daniel Johnson, ministre de l'Industrie et du Commerce et André Bourbeau, ministre des Affaires municipales, responsable de l'Habitation, représentent la Rive-Sud immédiate de Montréal, Mme Lise Bacon, vice-premier ministre et ministre des Affaires culturelles vient de Laval tandis que M. Claude Ryan, ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Science est député de Lachute, à une cinquantaine de kilomètres de Montréal. M. Ryan est d'ailleurs résident d'Outremont.

### Les adjoints

A cette brochette de ministres, le premier ministre a ajouté hier les adjoints parlementaires suivants venant de l'île de Montréal:

— Reed Scowen, devient adjoint parlementaire du premier ministre et le conseillera sur les questions de nature économique et financière et sur la déréglementation;

— Christophe Sirros sera adjoint parlementaire à la ministre de la Santé et des Services sociaux;

— Joan Dougherty remplira le même poste auprès du ministre de l'Éducation;

— Cosmo Maciocia, sera adjoint au ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration;

— Violette Trépanier agira comme adjointe du ministre des Affaires municipales;

— Guy Rivard, remplira les mêmes fonctions auprès du ministre du Développement technologique.

Enfin, sans doute pour penser des plaies, M. Bourassa a émis un communiqué annonçant qu'il entend faire jouer un « rôle majeur » à deux députés de la région de Montréal, Claude Trudel, de Bourget, et Guy Bélanger, de Laval-des-Rapides, le premier au sein de la Commission de la Culture, le second au sein de la Commission des Affaires sociales.

## Ah! Non! Pas lui!

■ Le Salon Rouge du Parlement était vraiment rouge, hier après midi. M. Robert Bourassa, Premier ministre désigné, y présentait son conseil des ministres, devant un public chaleureux. Parents et amis des nouveaux élus ont longuement applaudi le chef du parti victorieux et les titulaires des 27 portefeuilles de son gouvernement.

Evidemment, il y a eu quelques ennuis. « Impossible de faire autrement, expliquait un jeune ingénieur, organisateur électoral infatigable. Il y a environ 80 postes à distribuer, et 99 députés d'élus ». Dans la galerie des visiteurs, tout à fait en haut, il y a eu quelques grincements de dents. Certains députés ou leurs amis se laissaient aller à des « Ah! Non! Pas lui... ». Discrettement quand même, et juste avant d'applaudir.

Un vieux routier, mis sur la touche, observait la cérémonie avec nostalgie. Lucien Caron, qui a démissionné de son poste de maire de Verdun, et qui ensuite, sur demande, a laissé son siège à Paul Gobeil, maintenant président du Conseil du Trésor. Certains candidats battus, comme John Parisella et Jean-François Viau, assistaient aussi à la présentation.

Chez les journalistes, caméramans et photographes, l'annonce de chacune des nominations entraînait des premiers commentaires parfois blagueurs, mais significatifs. Du nouveau ministre du Travail, Pierre Paradis, on a entendu: « Lui dont les cultivateurs ne voulaient pas, il va faire beaucoup pour la renaissance du militantisme syndical! » Et le fait que les centrales syndicales n'aient pas été consultées a fait dire: « Ti-Louis va pas être content! »

Deux termes nouveaux ici, mais à la mode dans d'autres pays, ont aussi attiré l'attention. M. Herbert Marx, ministre de la Justice, responsable de la Protection du consommateur, est aussi « ministre de la Déréglementation ». Une nouveauté, dont on ne connaît pas encore toutes les retombées. Pour « déréglementer », il faudra faire quelques règlements et législations, c'est pour cette raison que M. Marx, qui a déjà publié une étude sur ce sujet, a été choisi.

M. Pierre Fortier, qui devient ministre délégué à la Privatisation, et dont le ministère est rattaché aux Finances, a bien voulu commenter ce qui sera son rôle. « En conformité avec le programme du Parti Libéral, nous voulons que le secteur privé joue un rôle accru. Mais il est davantage question de réorienter certaines compagnies de la couronne que de les céder à des entreprises privées ». Vendre des entreprises déficitaires ne sera sans doute pas facile. « Va-t-on subventionner les acheteurs? ». Se débarrasser d'entreprises viables posera autant de problèmes. Le ministre des Finances, Gérard D. Lévesque, entendra aussi voir entrer des fonds dans ses coffres que l'on dit vides.

Assis à côté du ministre des Finances, M. Claude Ryan, le ministre de l'Éducation, a attiré l'attention de tous par sa bonne humeur explosive. Il riait de toutes ses rides, visiblement heureux de son ministère. « C'est sans doute le 18 p. cent d'augmentation sur trois ans que demandent les enseignants des cégeps qui le réjouit autant, a noté un observateur, ou alors la prise de position de la CECM sur l'enseignement de la religion ».

Les noms un peu étranges des nouveaux ministères de la Privatisation ou de la Réorientation, de la Déréglementation, devaient faire dire à une journaliste que le rire homérique de M. Ryan pouvait être lié à la création, encore à venir, d'un autre ministère, celui du Déréglement des sens. Mais le sérieux rattaché à leurs hautes fonctions marquait déjà les ministres. Ce ne sont plus les mêmes interlocuteurs liants et chaleureux de la campagne électorale. Les temps ont changé.

JEAN-PAUL SOULIÉ

## Une préoccupation économique évidente

■ **QUEBEC** — Indiquant la voie à suivre, Robert Bourassa a créé quatre nouveaux postes ministériels dont trois portent des titres évocateurs: il y aura des ministres délégués à la Privatisation ainsi qu'à la Petite et moyenne entreprise (PME); en plus d'un ministre de la Déréglementation.

### MARIO ROY

de notre bureau de Québec

Ces dénominations disent clairement ce qu'elles veulent dire: il s'agit d'amorcer un virage majeur dans l'économie et dans le rôle de l'État. Et le chef libéral a désigné des figures importantes de sa députation pour remplir ces fonctions.

De plus, le nouveau partage de certaines responsabilités en matière de ressources naturelles et de technologie vient compléter un tableau on ne peut plus précis des intentions du premier ministre.

« La philosophie du gouvernement que je dirigerai est claire... Nous voulons adapter le Québec à cette nouvelle époque économique qui caractérise l'ensemble de nos sociétés occidentales. Le changement qu'imposent les mutations profondes de notre société affectera l'art de gouverner: c'est désormais à un état catalyseur et non entrepreneur qu'incombera la responsabilité de créer au Québec un climat propice à l'entrepreneuriat », a déclaré M. Bourassa avant de faire la nomenclature des 27 ministères de son cabinet.

Bref, la responsabilité de la déréglementation est confiée à Herbert Marx (D'Arcy-McGee) qui, dans l'opposition, s'était intéressé à cette question. Auparavant, M. Marx a été professeur de droit après avoir mené pendant une dizaine d'années une carrière dans le monde des affaires.

« M. Reed Scowen, qui sera mon adjoint parlementaire, travaillera aussi sur ce dossier, et également M. André Vallerand, qui aura à examiner du côté des petites et moyennes entreprises tout l'impact de la déréglementation... Nous allons nous fixer un échéancier très précis à cet égard dans les prochaines semaines », a commenté le premier ministre.

Ensuite, Pierre Fortier (Outremont), ingénieur et administrateur, a été délégué à la Privatisation, un nouveau poste ministériel relevant du ministre des Finances et donc « branché » sur les plus hautes instances du pouvoir.

Sur ce thème, Robert Bourassa n'a pas donné de précisions, se contentant pour l'instant d'indiquer que le ministre responsable devra soumettre des recommandations après « un examen réfléchi, sans précipitation, de mani-

ère à remettre au secteur privé certaines entreprises (d'État) qui peuvent fort bien s'y développer... et je ne veux pas mentionner de cas de précipitation dont on a parlé abondamment depuis quelques mois », a-t-il ajouté.

Troisièmement, le poste de ministre délégué à la PME — relevant de l'Industrie et du Commerce — a été confié à André Vallerand (Crémazie), qui fut directeur général de la Chambre de commerce de Montréal.

La PME tient la place que l'on sait dans le discours politique libéral depuis quelques années, cette addition au conseil des ministres ne suscitait aucune surprise chez les observateurs.

Enfin, le quatrième nouveau poste ministériel créé, hier, est de nature administrative et revient à Gilles Rocheleau (Hull), nommé ministre délégué aux Services et Approvisionnements.

### D'autres nominations

D'autre part, des réaménagements et nominations supplémentaires viennent supporter cette charpente politique destinée à encadrer l'action économique du gouvernement Bourassa.

— L'ancien ministre de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie est scindé, Pierre MacDonald (Robert-Baldwin) prenant charge du Développement technologique, qui se trouve ainsi accolé au Commerce extérieur.

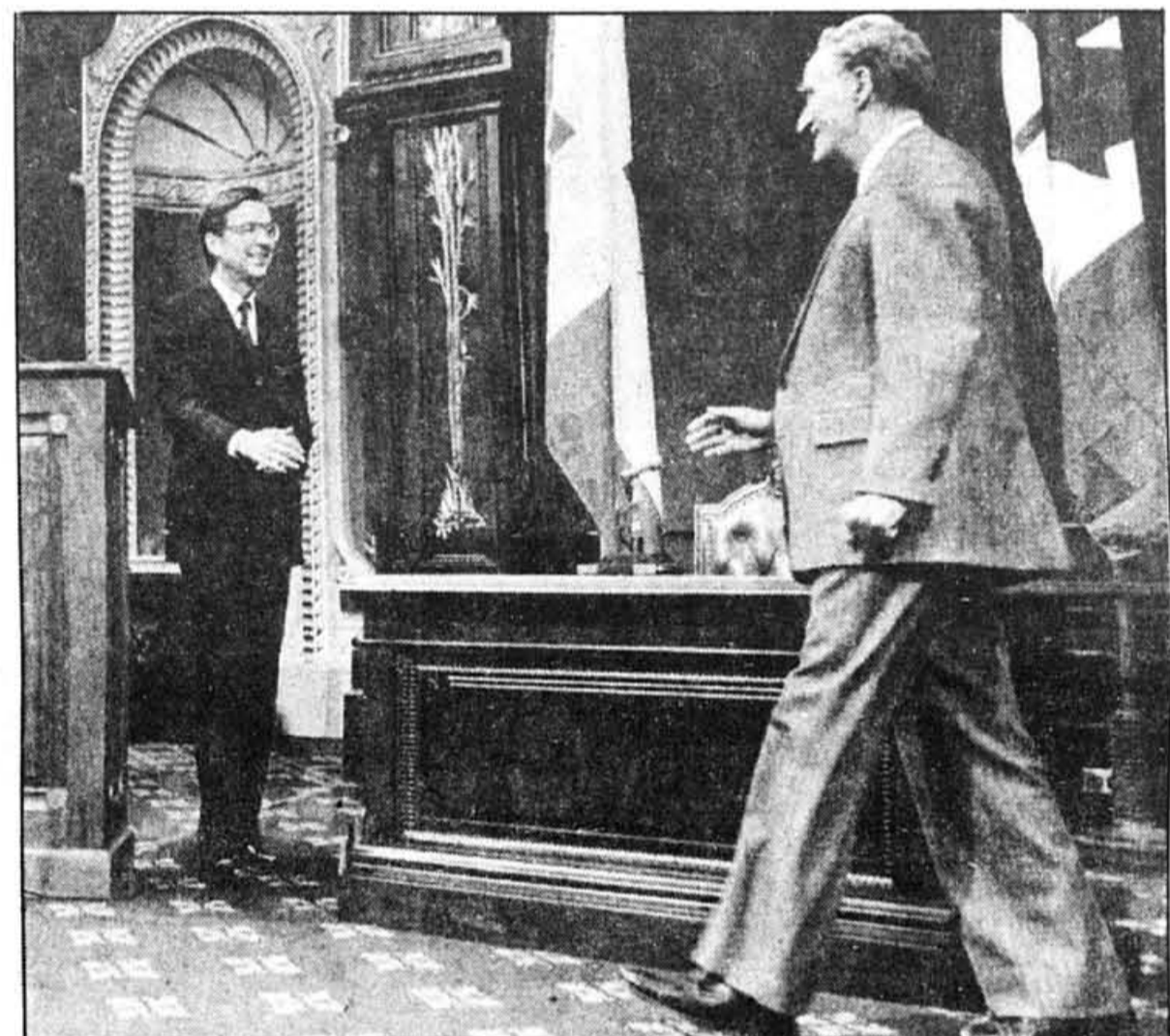
Cela correspond à la réalité de la dimension internationale des secteurs de haute technologie, la double responsabilité étant confiée à l'ex-vice-président de la Banque de Montréal, que plusieurs voient comme un des futurs piliers de l'équipe libérale.

— Le ministre de l'Énergie (domaine crucial pour Robert Bourassa) et des Ressources sera délégué de la responsabilité des Mines et des Forêts, confiée à deux ministres délégués.

Albert Côté (Rivière-du-Loup) d'une part, est un ingénieur forestier et fut sous-ministre adjoint au ministère de l'Énergie et des Ressources. Pour sa part, Raymond Savoie (Abitibi-Est) est un notaire de Val d'Or que rien, sinon son implication dans différents milieux de cette région minière, ne semblait prédestiner à devenir ministre délégué aux Mines.

— La nomination immédiate d'un adjoint parlementaire (au ministre du Revenu) responsable d'une Commission d'étude sur l'application des politiques fiscales au Québec, témoigne d'une autre préoccupation de nature économique fréquemment exprimée par Robert Bourassa.

Le titulaire de cette charge est Yves Séguin (Montmorency) un avocat spécialisé dans le droit des affaires.



L'ancien, l'ancien... et le nouveau

photo Michel Gravel, LA PRESSE



L'unifolié cotoie maintenant le fleurdelisé à l'Assemblée nationale.

photo Jean Goupil, LA PRESSE

## Le drapeau canadien fait sa rentrée à l'Assemblée nationale

■ **QUEBEC** — Il n'y a pas que le nouveau gouvernement libéral qui a fait hier son entrée dans l'édifice de l'Assemblée nationale. Il y a aussi le... drapeau canadien, de retour après presque neuf ans d'absence!

### YVON LABERGE

de notre bureau de Québec

En effet, c'est dans le Salon rouge de l'Assemblée nationale, là où se déroulait hier la cérémonie de la prise du pouvoir libéral, que sa présence a été remarquée, tout près du fleurdelisé québécois.

L'histoire, ou plutôt l'anecdote, mérite d'être racontée.

Sans tout reprendre et sans rentrer dans les détails, disons seulement que l'unifolié — c'est ainsi qu'on l'appelle — était pour ainsi dire rentrée rare dans l'enceinte de l'auguste édifice de la Colline parlementaire depuis quelques années. Exception faite de sa présence dans les bureaux

de l'opposition... libérale.

Que l'unifolié soit ainsi invisible irritait d'ailleurs certains de ses représentants, dont le député de Charlesbourg, Marc-Yvan Côté.

N'est-ce pas lui, d'ailleurs, qui, au moins à une occasion, avait demandé au président de l'Assemblée nationale, au cours de la dernière session parlementaire, d'accepter d'accueillir l'unifolié bien en évidence au côté du fleurdelisé, près du Trône présidentiel.

Sa demande ayant été refusée à l'époque, le député Côté, tout de go, en avait extirpé une miniature de la poche de sa veste pour le placer bien en évidence... sur son pupitre de leader adjoint de l'opposition.

Ainsi se termine la partie anecdotique de l'histoire.

Et dorénavant, a répondu hier le premier ministre Bourassa, le drapeau canadien aura droit de cité dans l'auguste maison du peuple.

## Johnson: un cabinet digne des conceptions des années 70

■ **QUEBEC (PC)** — La faiblesse de la représentation régionale et une conception vieillotte du rôle de certains ministères clés constituent les principales failles du cabinet de Robert Bourassa.

C'est l'opinion du chef de l'opposition officielle, exprimée par vote de communiqué, en fin d'après-midi hier. Pierre Marc Johnson était lui-même à Montréal, à la permanence du Parti québécois.

« En terme de nombre, les mi-

nistres régionaux sont peu nombreux mais, ce qui frappe surtout, c'est qu'à l'exception de Gérard D. Lévesque, les ministères régionaux occupent des ministères sans portefeuille ou d'importance relative assez faible dans le gouvernement Bourassa. Il est notamment remarquable que c'est un ministre de la ville de Québec qui sera responsable du développement régional », note M. Johnson.

Ce gémier considère que le premier ministre ramène avec une conception des années 70 en fusionnant certains ministères et en éliminant certains autres.

Il qualifie d'erreur le fait de ressouder éducation et enseignement supérieur et de détacher le développement technologique de celui-ci. « La nouvelle structure où l'éducation redeviendra un énorme ministère coupé de la science et du développement technologique des entreprises, n'aidera ni les collèges et universités, ni les entreprises et les milieux scientifiques », croit-il.

Pour lui, « c'est la même vision des années 70 » qui a conduit à confier au même ministre la Main-d'œuvre, la Sécurité du revenu et le Travail. « C'est une tâche trop lourde pour un même ministre et cela révèle surtout que M. Bourassa ne voit pas toute l'importance de l'interprétation des politiques de formation de la main-d'œuvre. »

Seul point positif selon M. Johnson, quatre femmes sont ministres, soit autant que sous son administration.



Pierre Marc Johnson

# Le gouvernement Bourassa

SOMMET DE LA FRANCOPHONIE

## Bourassa ne s'oppose pas à la participation du Nouveau-Brunswick

■ Si Robert Bourassa parle beaucoup économie, cela ne veut pas encore dire que son gouvernement, fraîchement arrivé au pouvoir, ne s'intéresse pas à la question constitutionnelle.

**YVON LABERGE**  
de notre bureau de Québec

Ainsi, en conférence de presse, après avoir révélé la composition de son cabinet, le premier ministre non élu a-t-il exprimé l'espoir de signer l'acte constitutionnel canadien avant la fin de son mandat de cinq ans.

« Je suis très confiant, a dit M. Bourassa, qu'un gouvernement

libéral qui croit dans la fédération canadienne et un gouvernement fédéral qui semble ouvert et qui semble même très intéressé à la signature d'un accord constitutionnel, devraient arriver à une entente d'ici le mandat. »

M. Bourassa considère même que cette question devra être abordée rapidement et il en parlera d'ailleurs cet après-midi avec le premier ministre Mulroney, lors d'une rencontre privée à Montréal.

Dans l'exposé qui a précédé l'annonce de son cabinet, le chef

du gouvernement avait promis qu'il allait « tout mettre en oeuvre pour que le Québec redevienne, au sein de la fédération, le partenaire majeur et dynamique sur lequel les autres membres peuvent compter. »

« Le défi canadien, devait-il ajouter, revêt une importance primordiale dans cette maîtrise de l'avenir à laquelle nous aspirons collectivement. »

Par ailleurs, le premier ministre a dit ne point s'objecter à la présence du Nouveau-Brunswick au Sommet de la francophonie: « Je ne crois pas que M. Johnson s'y soit opposé. Aussi, il n'est nullement question, quant à nous,

quant au gouvernement que je dirige, que nous nous opposions d'aucune façon, loin de là, à ce que le Nouveau-Brunswick participe au Sommet de la francophonie. »

Cela étant dit, M. Bourassa croit que la réalité politique canadienne, étant ce qu'elle est, avec ses forces relatives et les différences régionales, se révélera d'elle-même lors de ce sommet.

À ce sujet d'ailleurs, notons que le ministre des Relations internationales, Gil Rémillard, s'est envolé vers Paris pour assister à la première d'une série de réunions préparatoires.



L'enthousiasme des enfants résiste peu souvent aux longues cérémonies. Geneviève et Sacha, enfants du nouveau solliciteur général Gérard Latulippe, n'ont pas échappé à la règle en se réfugiant ainsi sur grand-maman, mère du nouveau ministre.

## Malgré la fête, on n'oublie pas qu'il faut aussi faire élire le chef

■ QUÉBEC — Ils étaient deux retraités autour du nouveau ministre des Finances, Gérard D. Lévesque. Deux hommes venus festoyer, de fideles militants libéraux du comté de... Marguerite-Bourgeois. « Ça fait un an qu'on travaille pour faire élire Gilles Fortin. Mais on est prêt à recommencer demain matin pour avoir chez nous notre premier ministre! », lance Gérard Thauvette, 58 ans. À côté de lui, Rémi Poirier approuve du regard.

**MARIO ROY**  
de notre bureau de Québec

Il s'agit de deux des 2500 ou 3000 militants libéraux qui se sont amassés, hier soir, au Hall d'exposition de Québec « pour fêter la victoire », comme l'a dit en début de soirée un des présentateurs, Robert Benoit.

D'autres sont venus d'aussi loin que de la Gaspésie ou de Rivière-du-Loup, mais la très grande majorité était évidemment constituée de citoyens de la région de Québec.

À ces gens, debout sur la scène avec les élus de son parti, le premier ministre Robert Bourassa a dit: « On a déjà pu voir que nous sommes capables de nous mettre à l'oeuvre très rapidement! »

Ce fut une soirée par moments anarchique qui a commencé lentement, avec la présentation un peu fastidieuse de la totalité des 99 députés libéraux et ministres du gouvernement du Québec, sur un fond musical que l'on a appris à connaître au cours de la campagne électorale: les thèmes partisans *Maitrisons l'avenir* et *Changeons pour du solide*.

La quasi-totalité des élus étaient là, les exceptions étant par exemple le nouveau ministre des Relations internationales, Gil Rémillard, qui s'était envolé pour Paris en fin d'après-midi.

Plusieurs des nouveaux membres de l'Assemblée nationale — des visages tout aussi nouveaux, pour bien des gens — sont montés sur la grande scène dans l'indifférence générale. D'autres, les vedettes du parti ou les députés de la région de Québec, ont été chaleureusement applaudis.

M. Bourassa, dont une immense photographie occupait un côté de la scène, a bien sûr été reçu dans la joie. Il a dit: « Le Parti libéral du Québec n'est pas un



L'arrivée de Robert Bourassa fut marquée par une ovation soutenue.

parti de gauche, ni un parti de droite. Le Parti libéral est le parti de son temps, c'est celui qui travaillera au développement économique avec le secteur privé, avec la population, avec l'ensemble des régions, avec tous les secteurs de la société. »

Il a aussi dit que l'ère est maintenant, non plus aux paroles,

mais à l'action; il a néanmoins invité ses partisans à un moment de détente.

Robert Bourassa a fait court: l'heure n'était pas aux grands discours, d'autant plus que la sonorisation laissait grandement à désirer et que la majorité des partisans présents étaient plutôt disposés à... festoyer, justement.

Une musique assourdissante a rapidement pris le dessus sur les applaudissements réservés au chef, et elle n'a plus cessé ensuite pendant que les plus sages des militants libéraux se retrouvaient à l'extérieur pour tenter d'extraire leur automobile de la pagaille qui s'était installée sur le terrain de stationnement.

photo Michel Gravel, LA PRESSE



Lise Bacon, vice-premier ministre, la femme la plus influente du nouveau gouvernement.

## Yvon Vallières, whip; Pierre Lorrain, président

■ QUÉBEC (PC) — C'est le député de Richmond Yvon Vallières qui agira comme whip de la majorité ministérielle, a-t-on appris hier.

M. Vallières aura ainsi obtenu un prix de consolation compte tenu que beaucoup le voyaient déjà ministre responsable de la voirie. L'état des routes du Québec préoccupait beaucoup M. Vallières dans l'opposition depuis 1981.

Plusieurs députés libéraux, à qui on a offert le poste de whip avant M. Vallières, ont rejeté l'offre.

« Je ne veux pas devenir un autre Louis-Philippe Lacroix des années 80 », a commenté l'un d'eux sous le couvert de l'anonymat.

M. Lacroix, député des Îles-de-la-Madeleine de 1962 à 1976, s'était signalé comme whip libéral par sa hargne à l'endroit de ses « adversaires péquistes et journalistes ».

Par ailleurs, c'est le député de Saint-Jean Pierre Lorrain, un avocat, qui agira comme président de la Chambre.

M. Lorrain sera officiellement élu lundi prochain par l'ensemble de ses collègues et l'opposition péquiste a déjà fait savoir qu'elle appuiera le choix.

La nomination des deux vice-présidents de l'assemblée nationale soulève toutefois beaucoup plus de débats.

Selon les informations qui circulent, la majorité libérale aurait voulu faire élire comme vice-présidents le député de Trois-Rivières Paul Philibert et la députée de Bellechasse, Mme Louise Bégin, une jeune avocate de 30 ans.

Des objections auraient été formulées toutefois par l'opposition péquiste qui craint la nomination à la présidence des travaux parlementaires de trois personnes qui ont un total ensemble de deux semaines d'expérience en Chambre.

En 1976, le Parti québécois avait suggéré le nom de l'inexpérience Clément Richard comme président de l'assemblée nationale mais lui avait adjoint deux députés dont l'un, Me Jean-Guy Cardinal, était un vieux routier de la procédure parlementaire.



Sourires victorieux, M. Bourassa et Lévesque saluent leurs partisans.



Pas moins de 26 des 27 nouveaux ministres québécois ont écouté, attentifs, la harangue du premier ministre.

photos Michel Gravel, LA PRESSE

## Une centaine de veuves de policiers déboutées d'un recours collectif

Une centaine de veuves d'anciens policiers de la ville de Montréal, qui se disaient frustrées par la façon dont on avait diminué leurs pensions à la suite de l'interprétation (qu'elles disaient erronée) donnée à la convention collective, viennent d'être déboutées de leur pourvoi par le juge Alice Desjardins, de la Cour supérieure.

C'est Mme Estelle Comète, veuve d'un ancien agent de liaison de la force constabulaire locale, qui avait pris la tête des protestataires. Celles-ci s'étaient dites lésées financièrement lorsque l'Association de bienfaisance des policiers avait modifié son ré-

glement de retraite pour l'intégrer graduellement au Régime des rentes du Québec.

Elle soutenait que les policiers qui avaient exercé un autre travail après avoir quitté la police, auraient dû voir les allocations à leur conjointe éventuellement augmenter en fonction des cotisations additionnelles versées.

Devant la Cour, un expert a soutenu que c'était une entorse à la réalité que de vouloir appliquer une quelconque théorie des points de rente pour diviser un montant initial de cotisations et les assigner à divers employeurs. Ce n'est pas ce que la loi prévoit, de dire le témoin.

## Clarence et Gino Bouchard sont écroués

Deux matamores du quartier Pointe-aux-Trembles, à Montréal, les frères Clarence et Gino Bouchard, âgés de 30 et 23 ans, ont été écroués, dans la nuit d'hier, à la suite d'une vive poursuite ponctuée de coups de feu sur l'autoroute des Cantons de l'Est. L'un des prévenus a été légèrement blessé d'une balle; un chien danois qui prenait place dans l'auto a été abattu.

Les deux hommes avaient été pris en chasse après avoir menacé les employés d'un cabaret qui les avaient expulsés quelques heures plus tôt. L'incident s'était produit au bar « Au Minimum », à Henryville, près de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Les fiers-à-bras sont revenus au cabaret un peu après minuit. L'un armé d'un revolver et l'autre, semble-t-il, d'une barre à

crie. Les employés avaient cependant réussi s'échapper par le sous-sol. Pour se venger, les frères Bouchard se seraient emparés des recettes.

Alertés, les policiers de la Sûreté du Québec ont intercepté l'auto des fuyards à la hauteur de Saint-Jean-sur-Richelieu. Pendant que les agents maîtrisaient Clarence Bouchard, Gino appuyait sur l'accélérateur et prenait la fuite à toute allure.

Les policiers l'ont repris une quarantaine de kilomètres plus loin, près de la gare de péage du pont Champlain, après avoir ouvert le feu en sa direction. Blessé à l'épaule, Gino Bouchard a été transporté à l'hôpital du Haut-Richelieu. Afin de lui porter secours, les policiers ont dû abattre un chien qui se trouvait dans la voiture.

## Il n'aura pas à rembourser ses victimes

Condamné à une année de prison pour avoir complété et commis cinq vols par effraction dans autant de domiciles de Laval au cours des mois de février et mars dernier, Daniel Damato a été libéré d'une autre partie de la sentence qui lui avait été imposée par le juge de la Cour des sessions de la paix qui avait accepté ses aveux.

Le magistrat, en plus d'ordonner une probation de deux ans, avait astreint l'accusé à une autre condition. Dans les deux an-

nées suivant sa libération, il devait rembourser un total de \$116 à quatre des victimes de ses cambriolages, à moins que d'autres personnes l'aient préalablement fait à sa place.

Les juges Owen, Nolan et Jacques, saisis de l'appel logé par le prévenu, ont maintenu la peine de prison et la durée de la probation, mais annulé l'ordonnance de remboursement, en soutenant qu'il s'agissait là d'une condition excessive dans les circonstances.

## WESTMOUNT

BIENTÔT

LUXUEUSES RÉSIDENCES EN COPROPRIÉTÉ

À proximité de Westmount Square et de boutiques sélectes  
magnifique emplacement

Participez à la conception du projet. Faites-nous part de vos idées.

DRC MARKETING 876-1555  
DU LUNDI AU VENDREDI ENTRE 9H ET 17H

**ADMACO**  
ÉQUIPEMENT DE BUREAU LTÉE  
5343, boul. Décarie 489-9779  
En semaine de 8h30 à 17h00  
Samedi de 10h00 à 14h00  
VENTE • SERVICE • LOCATION

DICTIONNAIRE DISPONIBLE EN FRANÇAIS OU EN ANGLAIS  
POUR LE SCM 6000 ET SCM 7000

<p><b>SCM XD 7000</b></p>  <ul style="list-style-type: none"> <li>Mémoire 4 Ko</li> <li>Spell Right II (en option)</li> <li>Compatible avec l'ordinateur (en option)</li> <li>Affichage 16 caractères</li> </ul> <p>Offre spéciale <b>\$549</b></p>	<p><b>SCM XE 6000</b></p>  <ul style="list-style-type: none"> <li>Double pas d'impression (10,12)</li> <li>Système de correction 1 ligne</li> <li>Compatible avec l'ordinateur (en option)</li> <li>Carriage - Spell Right (en option)</li> </ul> <p>Offre spéciale <b>\$429</b></p>
<p><b>SCMXE 5000</b></p>  <ul style="list-style-type: none"> <li>Système de correction Worderaser md</li> <li>Repérage automatique</li> <li>Double pas d'impression (10,12)</li> </ul> <p>Offre spéciale <b>\$339</b></p>	<p><b>BROTHER EP-43</b></p>  <p>AC-OC</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ne pèse que 2,6 kg</li> <li>Écran 16 caractères</li> </ul> <p>Offre spéciale <b>\$269</b></p>
<p><b>BROTHER AX-12</b></p>  <p>Student Riter II</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Double pas d'impression (10,12)</li> <li>Système correcteur</li> <li>Imprimante à marguerite</li> </ul> <p>Offre spéciale <b>\$349</b></p>	<p><b>BROTHER CE-70</b></p>  <ul style="list-style-type: none"> <li>Mémoire 8000 caractères</li> <li>Justification</li> <li>Espaceur 10, 12, 15, P.S.</li> <li>Justification marge droite</li> </ul> <p>Offre spéciale <b>\$1025</b></p>



Voici cinq bonnes raisons de choisir un des grands mousseux Codorniu:

1. Le goût
2. Le goût
3. Le goût
4. Le goût
5. Le prix



# CODORNIU

MÉTHODE CHAMPENOISE

Codorniu  
Gran Cremant Sec  
745\$

Codorniu Brut Classico  
795\$

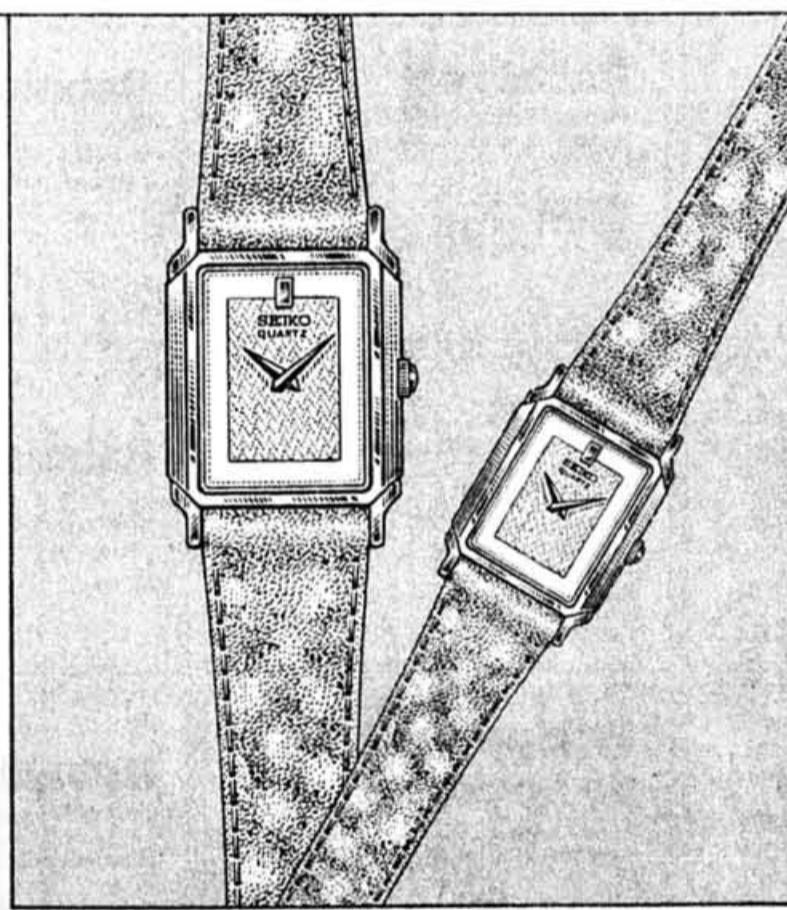
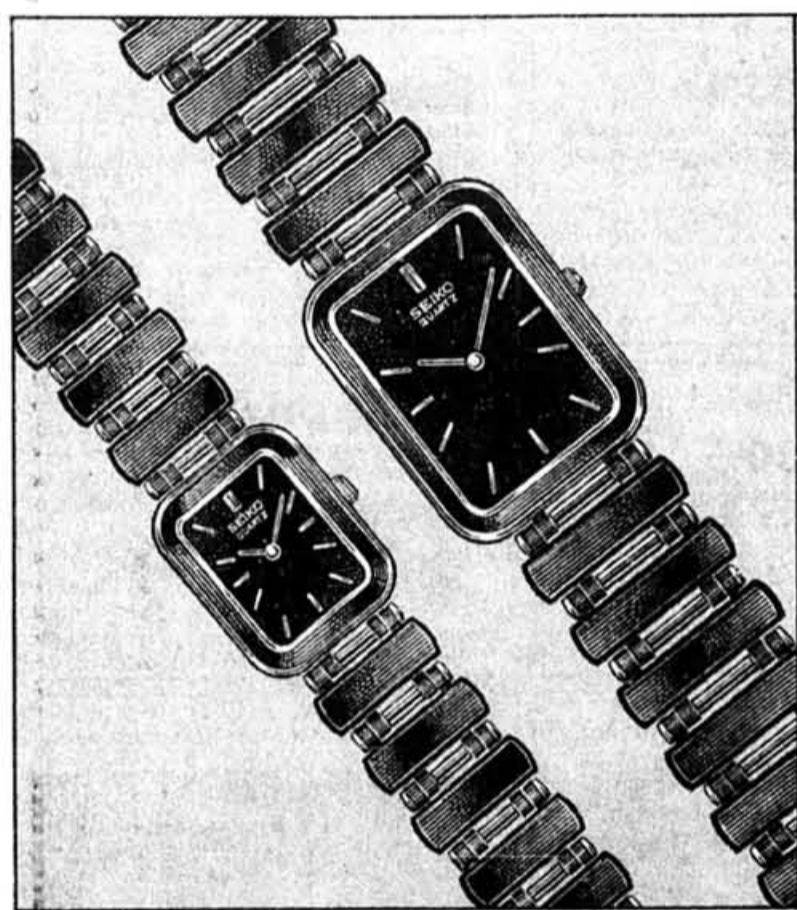
Codorniu Brut  
1475\$  
Magnem

Gran Codorniu  
1465\$  
Coffret cadeau

Anna de Codorniu Brut  
1575\$  
Coffret cadeau avec verres



Codorniu.  
Le mousseux  
des moments  
heureux.



Toutes nouvelles. Toutes deux. De Seiko. Le premier à vous offrir la qualité à un prix imbattable.

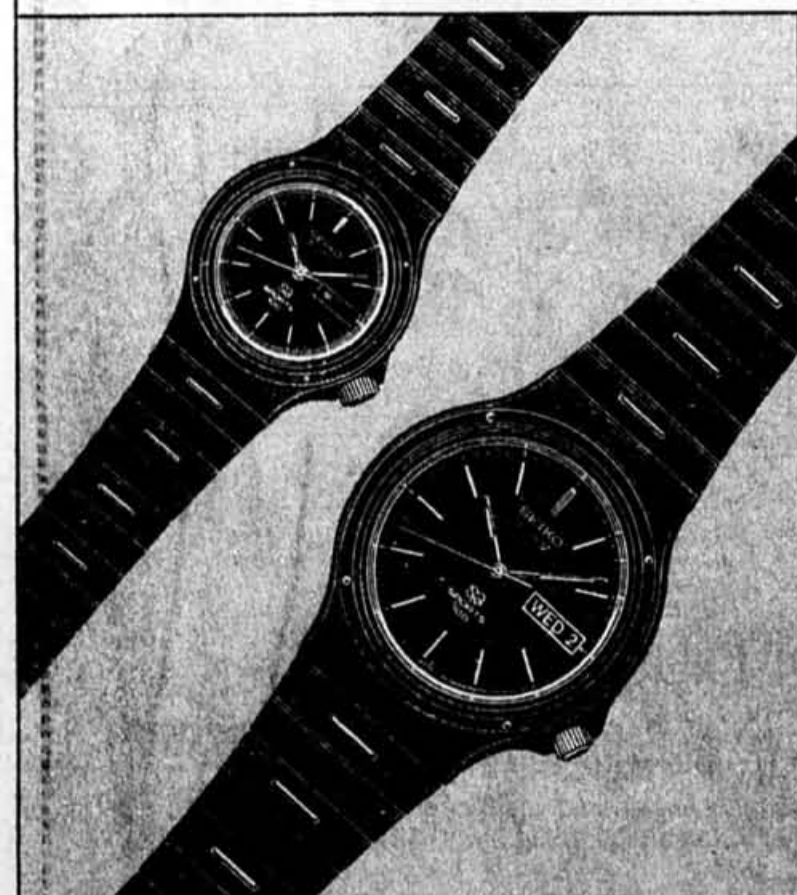
Parfaitement assorties. D'un esthétisme parfait. D'une performance à la pointe. Certains ne recherchent que le meilleur qui soit. Seiko. Au meilleur prix qui soit. Seiko. Venez voir. Nous sommes fiers de vous offrir ce qu'il y a de meilleur en service, sélection et performance. Seiko. Le chef de file.

**SEIKO**

L'HOMME A INVENTÉ LE TEMPS. SEIKO L'A PERFECTIONNÉ.

BIJOUTERIE  
**Louis Gilbert INC.**  
Place Longueuil, 825, rue Saint-Laurent ouest  
Longueuil, Québec J4K 2V1

SEIKO DÉTAILLANT AUTORISÉ  
Centre commercial Le Domaine  
Langelier et Sherbrooke  
Montréal



# Spéciaux du Samedi



## Papier d'emballage

Soyez prêt pour Noël. Offert en paquet de 4 ou 6 rouleaux. No 70073, 70074. Motifs similaires à l'illustration.

**3<sup>99</sup>** et **4<sup>99</sup>**  
le paquet  
Sears ord. 65 et 85  
Rayon 71, boutique de Noël.

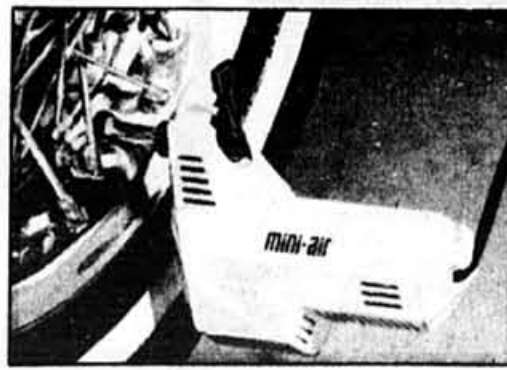
**LE RESTAURANT SEARS**

### Filet de sole gourmet

Un repas savoureux servi avec frites et salade de chou.

**4<sup>29</sup>**  
le repas

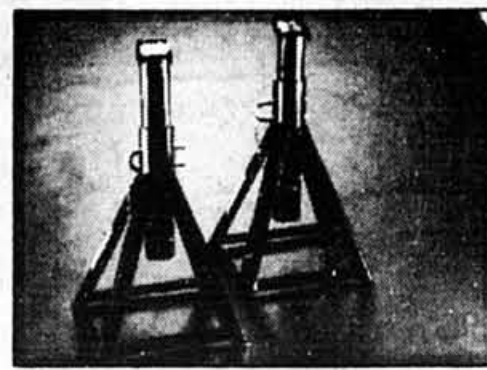
Même repas accompagné d'une soupe, dessert du jour et breuvage moyen à **5,45\$**



## Mini pompe

Mini-air<sup>®</sup>, pompe compacte de capacité 90 lb/po. ca. Se range dans la boîte à gants. Allonge pour raccorder à la soupape. No 18642.

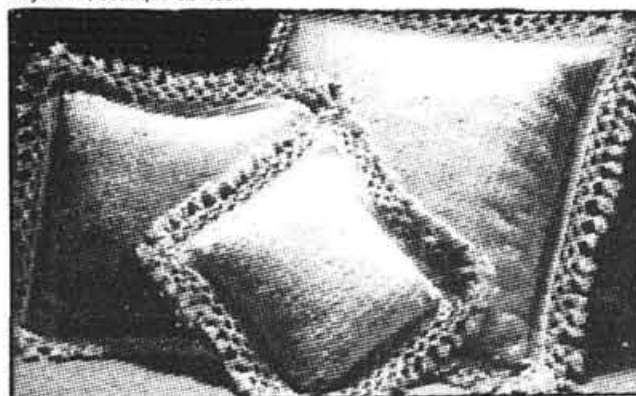
**13<sup>99</sup>**  
ch. Sears ord. 27.995  
Rayon 28, produits pour l'automobile.



## Support trépied

À goupille de blocage double en U. Cap. 4000 lb. hauteur réglable de 12" à 17". Pour toutes voitures de tourisme. Jeu de 2. No 18480.

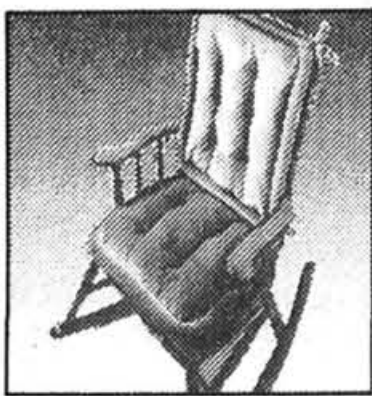
**10<sup>99</sup>**  
le jeu. Sears ord. 21.995  
Rayon 28, produits pour l'automobile.



## Coussins indiens

100% coton tissé à la main, à frange nouée à la main. Bourre mousse ou acrylique. Nos 20711, 20712, 20713.

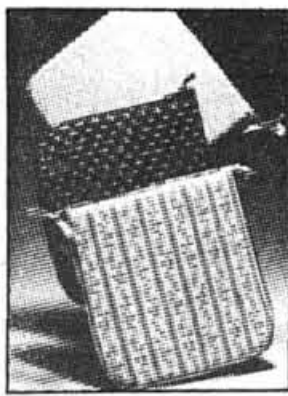
**4<sup>99</sup>** 13" x 13" **6<sup>99</sup>** 17" x 17" **14<sup>99</sup>** 26" x 26"  
Rayon 24, tentures, couvre-lits.



## Coussins pour berceuse

Coussins volantés à motifs variés. Bourre polyester, coton. Assise 14 1/2" x 15" x 3"; dossier 12 x 21 x 3". No 20725.

**9<sup>99</sup>**  
l'ensemble. Rayon 24, tentures, couvre-lits.



## Coussins de chaise

Tons unis variés. 14" x 14" x 1". No 20726. Similaire à l'illustration.

**1<sup>99</sup>**  
ch. Rayon 24, tentures, couvre-lits.



## Chocolats Élégante

Pour vous sucrer le bec à Noël! Boîte de 600 g de succulents chocolats variés. Protégez-les!

**4<sup>99</sup>**  
ch.  
Rayon 87, confiserie.

<p><b>Gratuit</b></p> <p>Vérification du système de charge et de démarrage de votre voiture afin d'assurer de bons démarrages durant la saison froide.</p> <p>Rayon 190, installation.</p>	<p><b>Rabais 1/3</b></p> <p>Ensemble 5 pièces comprend table de bridge et 4 chaises. Toujours pratique durant le temps des fêtes. Nos 19485, 19487.</p> <p>Rayon 01, meubles.</p>	<p><b>Rabais 35\$ - 80\$</b></p> <p>'Parade', tapis décoratifs exclusifs à Sears. 100% polypropylène résiste aux taches. Choix de couleurs mode. No 25581/82. Venez aujourd'hui!</p> <p><b>74<sup>98</sup> - 139<sup>98</sup></b> ch. Sears ord. 109.985 - 219.985 Rayon 37, revêtements de sol.</p>	<p><b>Bon achat!</b></p> <p>Couches à jeter Cuddlers<sup>®</sup> préformées. Tour de jambe élastique. Non parfumées. Pour nouveau-né. Exclusivité Sears. Paquet de 3. No 10098.</p> <p><b>69<sup>c</sup></b> le paquet. Sears ord. 15 Rayon 29, vêtements pour enfants.</p>	<p><b>Rabais 10\$</b></p> <p>Chemise de nuit longue à carreaux en flanelle de coton, pour dormir en douceur. Tailles variées. Un cadeau qu'elle appréciera. No 3346.</p> <p><b>13<sup>99</sup></b> ch. Sears ord. 245 Rayon 38, vêtements de détente.</p>
<p><b>Seulement 9<sup>99</sup></b></p> <p>Vidange d'huile et lubrification. En prime filtre à l'huile.</p> <p>Rayon 190, installation.</p>	<p><b>Rabais 200\$</b></p> <p>Ensemble canapé et causeuse 'Rio'. Carcasse en bois dur, ressorts plats. Coussins de l'assise reversibles. Coussins assortis. No 51380.</p> <p><b>699<sup>98</sup></b> l'ens. Sears ord. 899.985 Rayon 01, meubles.</p>	<p><b>Rabais 33 1/3%</b></p> <p>'Add-a-shower', douche à main pouvant de monter au mur. Super pratique! No 86032. Un cadeau idéal!</p> <p><b>33<sup>49</sup></b> ch. Sears ord. 49.995 Rayon 42, rénovation.</p>	<p><b>Rabais 30% à 50%</b></p> <p>Polojamas pour garçons. Devant à motif au cadre représentant leur personnage favori. Couleurs variées. Tailles 4 à 16. Profitez-en!</p> <p>Rayon 29, vêtements pour enfants.</p>	<p><b>Rabais 20%</b></p> <p>Toute notre sélection de pantoufles pour dames Lullabies<sup>®</sup> à prix ordinaires Sears. Profitez-en maintenant!</p> <p>Rayon 54, chaussures pour dames.</p>
<p><b>Sauve-pantalon<sup>®</sup></b></p> <p>Rabais 3\$. Tapis en caoutchouc pour la voiture. Ton argent, brun, bourgogne, bleu, noir, beige. Pour l'avant ou l'arrière. Nos 98503-80, 98603-80.</p> <p><b>14<sup>99</sup></b> avant. Sears ord. 17.995 Rayon 28, accessoires pour l'auto.</p>	<p><b>Rabais 70\$</b></p> <p>Desserte en érable massif au fini laqué. Tiroir pour couverts. 2 tablettes. Poignée plantée, panneaux à rabat. No 31470.</p> <p><b>329<sup>99</sup></b> ch. Sears ord. 399.995 Rayon 01, meubles.</p>	<p><b>Rabais 4\$</b></p> <p>Abattant en composition de bois, émaillé. Choix de blanc, os, bleu horizon. Nos 90112, 122, 132.</p> <p><b>7<sup>99</sup></b> ch. Sears ord. 11.995 Rayon 42, rénovation.</p>	<p><b>Rabais 33%</b></p> <p>Notre entière sélection de rideaux de douche à prix ordinaires. Une aubaine à ne pas manquer!</p> <p>Rayon 96, literie.</p>	<p><b>Rabais 40%</b></p> <p>Bas-culottes 9 à 5 aux couleurs mode. Unitaile. Une offre à ne pas manquer pour les Fêtes!</p> <p><b>1<sup>19</sup></b> ch. Sears ord. 25 Rayon 75, bas.</p>
<p><b>Rabais 4\$</b></p> <p>Ourson musical de Noël!! Excellente idée pour la décoration des Fêtes ou pour offrir en cadeau.</p> <p><b>15<sup>99</sup></b> ch. Sears ord. 19.995 Rayon 71, boutique de Noël.</p>	<p><b>Rabais 70\$</b></p> <p>Vitrine à carcasse en bois dur massif. Miroir au fond. 2 portes vitrées, 3 tablettes en verre. 2 éclairages certifiés ACNOR. No 31302.</p> <p><b>329<sup>99</sup></b> ch. Sears ord. 399.995 Rayon 01, meubles.</p>	<p><b>Patins</b></p> <p>Rabais jusqu'à 25% sur toute notre sélection de patins en magasin. Modèles, pointures variés. Ex: Patins pour garçons</p> <p><b>37<sup>49</sup></b> ch. Sears ord. 49.995 Rayon 06, sports.</p>	<p><b>Rabais 30%</b></p> <p>Toute notre collection de montres pour enfants. Série 14. Une bonne idée-cadeau!</p> <p>Rayon 04, bijoux.</p>	<p><b>Moitié prix!</b></p> <p>Chaussettes tout-aller pour hommes. Mélange de laine et nylon. Une pointure pour la plupart. Couleurs variées. No 57518. Faites vos provisions!</p> <p><b>2<sup>09</sup></b> la paire. Sears ord. 4.255 Rayon 45, vêtements pour hommes.</p>
<p><b>Téléphone sans fil</b></p> <p>Rabais 30\$. Téléphone sans fil à combiné se pliant pour aller dans une poche. Rayon d'action 1000'. Fréquence 46-49 MHz. No 16451.</p> <p><b>199<sup>99</sup></b> ch. Sears ord. 229.995 Rayon 57, l'audio-visuel.</p>	<p><b>Rabais 4\$</b></p> <p>Fauteuils de réalisateur pliants. Acier tubulaire plaqué zinc. Accoudoirs et patins en plastique. Dossier et assise en grosse toile. No 89870.</p> <p><b>7<sup>99</sup></b> ch. Sears ord. 11.995 Rayon 01, meubles.</p>	<p><b>Équipement de hockey</b></p> <p>Rabais jusqu'à 25% sur tout notre équipement de hockey en magasin. Ex: Casques de hockey Cooper XL-7</p> <p><b>37<sup>49</sup></b> ch. Sears ord. 49.995 Rayon 06, sports.</p>	<p><b>Rabais 40%</b></p> <p>Belle sélection de blouses habillées pour femmes. Couleurs automnales. Modèles, couleurs variées. Gâtez-vous mesdames!</p> <p>Rayon 07, vêtements pour dames.</p>	<p><b>Moitié prix!</b></p> <p>Belle sélection de chandails pour hommes. Choix comprend encolure en V, ras-du-cou et cardigan. Couleurs variées. P. M. G.</p> <p>Rayon 33, vêtements pour hommes.</p>
<p><b>Rabais 60\$</b></p> <p>Tabourets de bar, style Windsor<sup>®</sup> en bois dur; repose-pied en bois. Siège 17" diamètre. Ton naturel. Hauteur 30". No 18760.</p> <p><b>99<sup>99</sup></b> ch. Sears ord. 159.995 Rayon 01, meubles.</p>	<p><b>Rabais 28%</b></p> <p>Biscuits danois au beurre. Boîte de métal de 500 g. No 20484. Un petit cadeau qui fait toujours plaisir!</p> <p><b>1<sup>79</sup></b> ch. Sears ord. 2.495 Rayon 87, confiserie.</p>	<p><b>Rabais 25%</b></p> <p>Bons prix sur tous les articles pour les animaux domestiques. Série 55000.</p> <p>Rayon 71, centre du jardin.</p>	<p><b>Rabais 40%</b></p> <p>Notre plus bas prix de la saison! Robe de chambre enveloppante en éponge molettée. 2 poches. Couleurs variées. P. M. G. No 7289.</p> <p><b>23<sup>99</sup></b> ch. Sears ord. 405 Rayon 38, vêtements de détente.</p>	<p><b>Moitié prix!</b></p> <p>Rôtissoire French White<sup>®</sup> de Corning Ware. Capacité 4 L. Résiste au lave-vaisselle, four et four à micro-ondes. No 18448.</p> <p><b>19<sup>99</sup></b> ch. Sears ord. 39.995 Rayon 11, ustensiles de cuisine.</p>

Du 10 décembre au 23 décembre, nos magasins sont ouverts jusqu'à 21 h du lundi au samedi. Prix en vigueur samedi le 14 décembre 1985, dans la limite des stocks disponibles.

# SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 21h du lundi au vendredi; de 9h à 21h le samedi. Ville St-Laurent, Place Vertu, 335-7770. Brossard, Mail Champlain, 465-1000. Anjou, Galeries d'Anjou, 353-7770. Laval, Carrefour Laval, 682-1200.

Copyright Canada 1985, Sears Canada Inc.

## AU PALAIS Escaliers bientôt libérés

■ Leur retour est attendu depuis longtemps, et on s'attend évidemment pour souhaiter qu'ils soient plus résistants que les premiers qui ont été constamment frappés de pannes prolongées pendant toute leur minable existence.

Il s'agit des nouveaux escaliers mobiles du Palais de justice de Montréal.

Ramenés à deux par étage au lieu de quatre et fonctionnant entre cinq paliers au lieu de six, ils seront de service dès la semaine prochaine. Mais ils sont encore emmurés et cadencés comme au plus fort des travaux de reconstruction et on ne sait pas encore l'heure exacte et la journée précise du grand démarrage.

Mais le gérant régional de la Société immobilière du Québec, qui gère maintenant le Palais comme les autres édifices gouvernementaux, M. Rodrigues Bourdages, était tout sourire pour annoncer la bonne nouvelle et remercier tous les usagers de l'édifice de leur patience et de leur coopération.

Les nouveaux escaliers peuvent rouler dans les deux sens, mais on s'en servira prioritairement pour les ascensions. Des escaliers fixes, larges et sécuritaires, serviront à la descente.

Les travaux exécutés au cours des derniers mois ont coûté \$1 200 000, mais cette dépense se compare favorablement aux sommes fantastiques jetées au gouffre, pendant des années, dans des travaux de réparations qui se révélaient toujours inutiles ou presque.

## RECTIFICATIF Vol n'est pas viol

■ C'est parce qu'il est soupçonné d'être l'auteur de 14 vols à main armée, dont plusieurs perpétrés dans des établissements bancaires, que la police de la CUM recherche activement Jean Gravel, 26 ans, un évadé du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, où il purgeait une peine de neuf ans d'emprisonnement. C'est par erreur que nous écrivions hier en page A 10 de notre édition d'hier que l'individu était soupçonné de 14 vols.

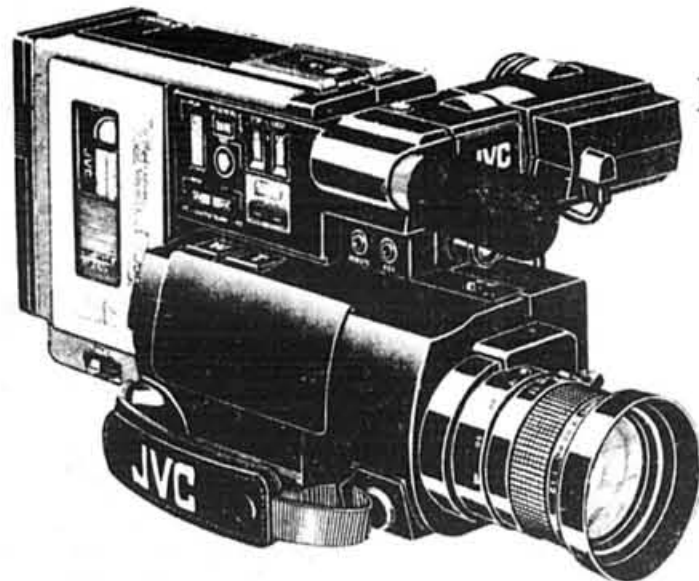
# VideoMovie JVC

VHS

Grâce à JVC

Nous vous invitons à pénétrer en toute confiance dans le monde de l'enregistrement vidéo en direct. Aucune expérience préalable n'est requise!

VidéoMovie est une combinaison caméra/magnétoscope que chacun peut faire fonctionner, n'importe où, n'importe quand!



La simplicité,  
c'est cela!

JVC  
GR-C1

### Performance VHS non comprise

- Objectif zoom électrique 6:1 avec position macro
- Viseur électronique compact
- Revue rapide automatique
- Raccordement direct à un téléviseur
- Compact, Léger, 4.3 lb
- Tube analyseur-Saticon\* d'un demi-pouce
- Compatibilité VHS
- Réglage complet de la couleur

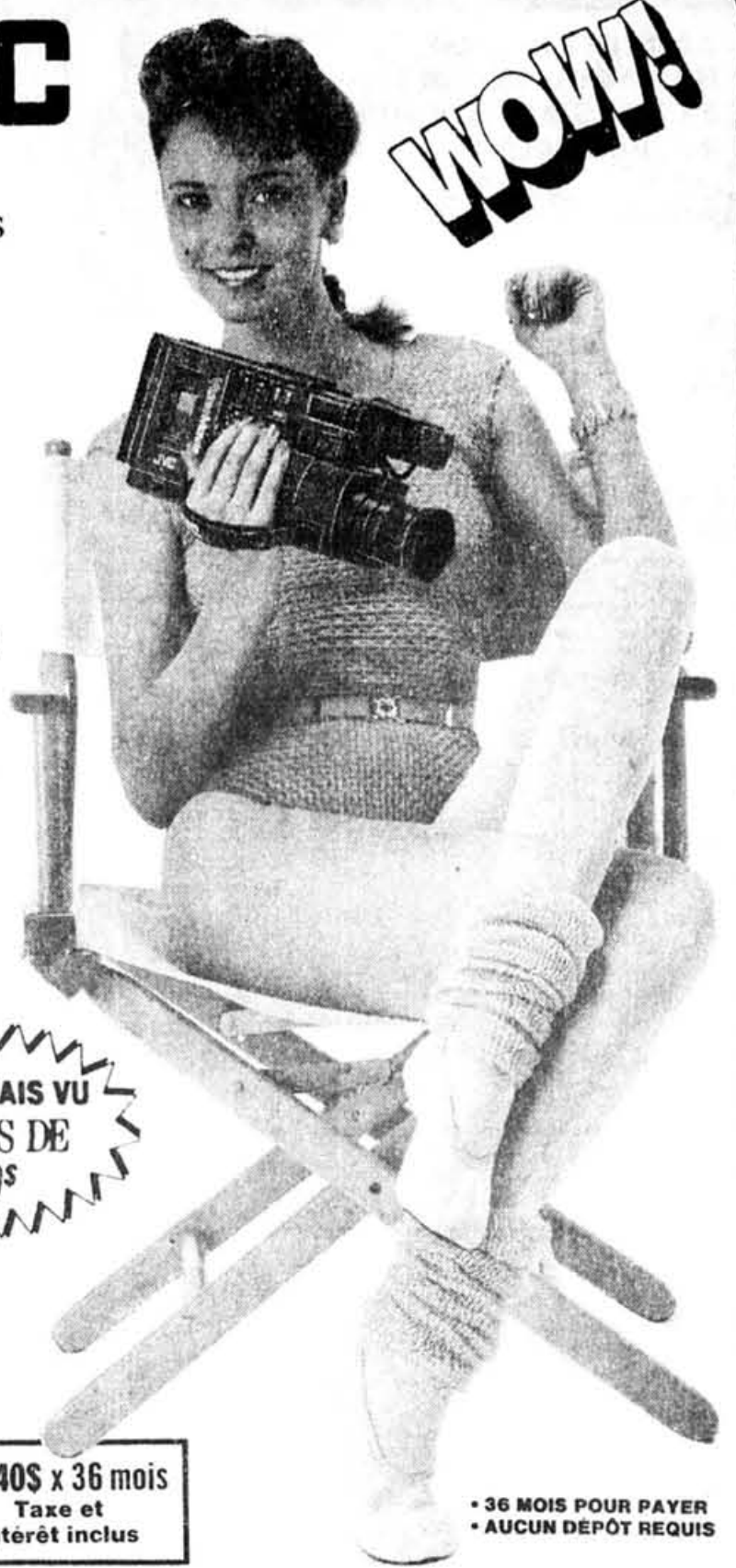
Investissez en  
**Qualité**

**1299\$**

PRIX JAMAIS VU  
RABAIS DE  
200\$

56,40\$ x 36 mois  
Taxe et  
intérêt inclus

• 36 MOIS POUR PAYER  
• AUCUN DÉPÔT REQUIS



MAINTENANT OUVERT CLUB AUDIO LASER AU 6000 EST, MÉTROPOLITAIN. LOCATION ET VENTE DE DISQUES AU LASER.

Audio Express inc.

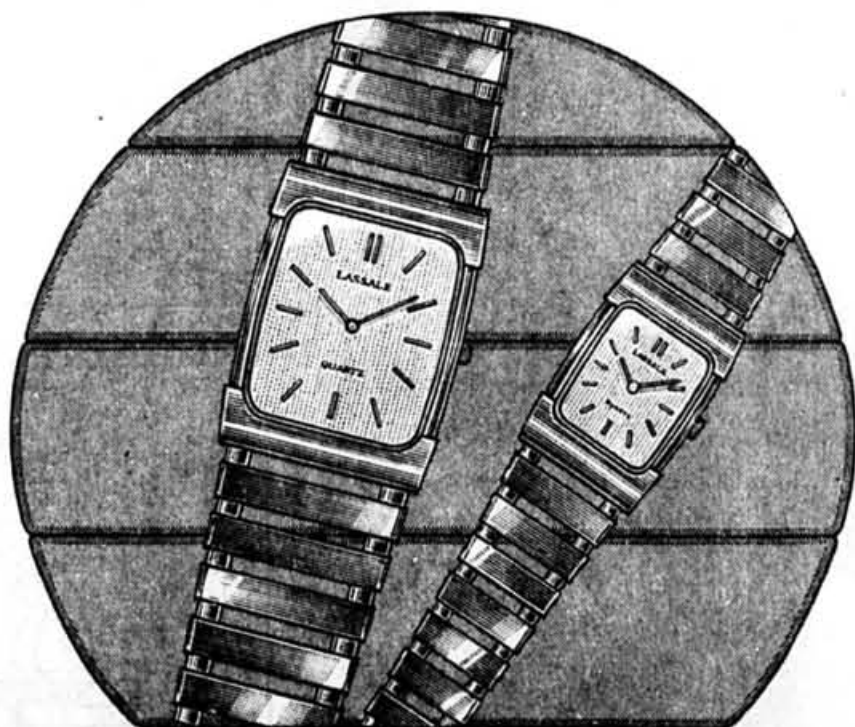
6000 EST, MÉTROPOLITAIN  
(ancien Castel François) (sortie  
Lacordaire, St-Leonard)  
254-7164

Visitez notre salon Vidéo HiFi  
GALERIES RIVE-NORD,  
REPENTIGNY  
585-5114

8125 ST-HUBERT, MTL  
277-5528

NOUVEAU MAGASIN À LAVAL  
1679, BOUL. ST-MARTIN OUEST  
CHOMEDEY  
687-7500

Une création si rare ne peut être  
trouvée n'importe où.  
Lassale.



Les montres Lassale les plus élégantes et racées sont maintenant également résistantes à l'eau. Assorties et exquises, aussi bien pour elle que pour lui. Le bracelet moderne à baguettes en ton or lustré et les boîtiers et cadrans en ton or viennent compléter une allure toute recherchée. Superbes. Vous les trouverez dans les magasins les plus exclusifs.

LASSALE  
UNE TRADITION ÉVIDENTE.

BIJOUTERIE  
**Louis Gilbert** INC.  
Place Longueuil, 825, rue Saint-Laurent ouest  
Longueuil, Québec J4K 2V1

CENTRE COMMERCIAL LE DOMAINE LANGÉLIER ET SHERBROOKE MONTRÉAL

## RENAULT LANCE SES MODÈLES ALLIANCE ET ENCORE 1986 AVEC UNE OFFRE DE FINANCEMENT DE

# 8,6%

### ÉCONOMISEZ PLUS DE 1000\$ SUR 36 MOIS

Pour profiter du financement de 8,6 % de Renault, achetez et prenez livraison d'une Alliance décapotable neuve 1985 ou 1986 ou de n'importe quel modèle Alliance ou Encore 1986 entre le 6 novembre et le 31 décembre 1985. Vous pourriez économiser plus de 1 000\$\*\* sur trois ans par rapport aux taux de financement bancaires courants. C'est là le taux de financement le plus bas offert au Canada par un constructeur de voitures com-

actes de haute qualité. Plus bas que ceux offerts par Ford, Chrysler, G.M., ou les constructeurs étrangers. Étonnantes, ces Renault! Les modèles Alliance et Encore mettent à votre portée la technologie et le design européens et sont appuyés par le Plan de garantie Renault 5/80 Plus qui couvre moteur, groupe propulseur, et carrosserie (contre les perforations dues à la corrosion), pour 5 ans ou 80 000 kilomètres.

VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE RENAULT/ JEEP DÈS AUJOURD'HUI.

\*Économisez plus de 1 000\$ grâce au financement de 8,6 % accordé par l'entremise du constructeur sur une base de 36 mois. Offert, à tout acheteur admissible, chez les concessionnaires participants, sur toute Alliance décapotable neuve 1985 ou 1986, et sur tous les modèles Alliance et Encore 1986. Détails chez les concessionnaires.

\*\*Économies basées sur le prix de détail suggéré par le constructeur d'une Alliance décapotable, avec acompte de 20 % et solde remboursable sur 36 mois, y compris boîte automatique et frais de transport; et un taux d'intérêt de 8,0 % par rapport au taux bancaire courant de 13,5 %. Quelqu'un achetant au détail un de ces véhicules admissibles chez un concessionnaire participant, et optant pour notre taux de financement réduit, ne pourra bénéficier de l'offre de remboursement d'American Motors.

RENAULT  
5/80  
ET PLUS

VOYEZ VOTRE  
CONCESSIONNAIRE RENAULT/ JEEP SANS TARDER.

RENAULT  
Jeep

SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC

La négociation sera celle des femmes

■ QUÉBEC — Dans les secteurs public et parapublic, le gouvernement et les centrales syndicales participeront en 1986 à une « négociation de femmes ».

C'est ce que promet M. Yves Lessard, président de la Fédération des affaires sociales (CSN), à la veille du début des négociations entre le gouvernement et ses 300 000 fonctionnaires.

LIA LÉVESQUE de la Presse Canadienne

Même s'il se dit conscient que ce n'est pas la première année que les centrales syndicales promettent de tenir particulièrement compte des femmes dans leurs revendications, M. Lessard jure que cette fois, ce sera différent.

« Ce sera une négociation de femmes parce que lorsqu'il y a détérioration des conditions de travail dans le secteur public, ce sont les femmes, les plus sous-payées, qui écoperont le plus », confiait-il en conférence de presse à Québec, hier.

De fait, 35 des 289 postes du réseau des affaires sociales sont majoritairement occupés par des femmes et offrent un salaire différent aux femmes et aux hommes qui l'occupent. Cette discrimination, selon M. Lessard, existe notamment aux postes d'entretien ménager, aux cuisines et à la buanderie.

Salariar

Mais, avec des membres encore aigris par l'imposition de récents décrets, M. Lessard sait que ses membres espèrent rattrapper le salaire perdu.

« Tenter de récupérer le 20 p. cent serait irréaliste. Ça, on en fait notre deuil », laisse tomber Yves Lessard.

Il ne compte pourtant pas lâcher prise. La FAS demande pour ses membres — les moins payés de la fonction publique québécoise — une augmentation de 8,68 p. cent pour la première année, de 6,36 p. cent pour la deuxième année et de 4 à 5 p. cent pour la troisième année.

Congés

La Fédération des affaires sociales innove cette année en revendiquant deux types de congés : les congés à temps partiel volontaire et les congés sabbatiques à traitement différé.

Dans le cas des congés à temps partiel, ce sont les travailleurs qu'ils ont eu et qui veulent récupérer qui choisiraient de travailler seulement à temps partiel durant un certain laps de temps, et ce sans perdre leurs droits.

Pour les congés sabbatiques à traitement différé, un travailleur pourrait décider de recevoir 80 p. cent de son salaire pendant un certain temps, mettant de côté le 20 p. cent qu'il recevrait durant son année sabbatique.

La FAS exige de plus des améliorations au régime de pré-retraite.

Plancher d'emploi

Après les femmes, le deuxième cheval de bataille de la FAS sera le maintien du nombre d'emplois et, si possible, une augmentation du nombre de fonctionnaires.

« Nous sommes réalistes. Nous savons que nos revendications

vont à l'encontre du désengagement de l'État, prôné par les deux partis. C'est une question de choix de société », croit M. Lessard.

« On a transféré des sommes astronomiques pour relancer l'économie » durant les années de récession et on a « laissé se détériorer la santé de la population au profit de la santé des entreprises », déplore-t-il.

Front commun

Quant à savoir si la négociation de 1986 se déroulera entre le gouvernement et un front commun des trois centrales et syndicats indépendants, M. Lessard se montre moins tranchant.

« Un front commun serait indispensible à ce moment-ci. C'était très important avant, là c'est indispensable. Mais à condition que ce soit un vrai front commun. »

DROIT DE NÉGOCIER

Les enseignants lancent déjà un appel à Ryan

■ Deux heures après la désignation du ministre libéral de l'Éducation, Claude Ryan, les 9 000 enseignants de cégep repré-

ROLLANDE PARENT de la Presse Canadienne

sentés par la CSN lui demandaient de modifier le régime de négociation des secteurs public et parapublic et de créer 1 200 nouveaux postes à temps plein.

Ce que Yves Lessard entend par un vrai front commun c'est un regroupement de syndicats « qui s'entendent sur les revendications et qui s'y tiennent jusqu'au bout ».

L'étape « la plus compromettante », répète M. Lessard, n'est pas d'instituer « un front commun de papier » mais d'en faire un lieu de solidarité et de persévérance dans les revendications.

Bourassa

La nouvelle ronde de négociation avec Robert Bourassa n'apporte pas outre mesure le président de la Fédération des affaires sociales.

« Si on se fie à sa feuille de route, l'avenir apparaît sombre, mais on va donner une chance au coureur », commente-t-il. M. Lessard espère qu'après 1970-76 et « le retour aux études de M. Bourassa », celui-ci aura appris ses leçons.

La Fédération nationale des enseignantes et enseignants de cégep du Québec (FNEEQ-CSN), qui représente 80 p. cent des professeurs de ce niveau, ont demandé au ministre Ryan de « rétablir le régime de conventions collectives négociées ».

Pour les syndiqués des trois centrales syndicales cela revient à réclamer des amendements à la Loi 37 fixant les règles du jeu devant régir les négociations des employés de l'État. Elles estiment que cette loi pilotée par l'ex-ministre Michel Clair leur a enlevé le pouvoir de négocier.

À cet égard, les tribunaux seront appelés en janvier prochain à déterminer si la loi en question bafoue le droit de négociation intimement lié au droit d'association reconnu dans la Charte des droits.

Dans l'intervalle, la Fédération qui déposait hier ses demandes, a signifié, à l'instar de la Fédération des enseignants de cégep (CEQ), sa volonté de négocier l'ensemble de la convention au nom de ses 42 syndicats membres. Cela va à l'encontre de la Loi 37 qui a déterminé que la moitié des clause à négocier devait être discutée avec les autorités locales.

La présidente de la FNEEQ, Rose Pellerin, a reconnu qu'il en était ainsi.

D'entrée de jeu, la Fédération indique son intention de rattrapper les postes d'enseignants perdus par l'imposition des décrets (évalués à 700) et d'obtenir un ajout de 500 nouveaux postes à plein temps afin de « procéder aux adaptations et aux changements de programmes constants qui accompagnent le virage technologique ».

La Fédération rappelle en outre que les étudiants au niveau cégep sont passés de 10 532 (en 1982) à 13 900 (en 1985).

L'addition de 1 200 nouveaux postes de professeurs devrait privilégier un accroissement de la présence des femmes dans ce secteur où elles représentent actuellement 30 p. cent des effectifs, fait valoir la présidente.

Les assemblées générales des 42 cégeps ont voté une résolution indiquant que l'embauche prioritaire de femmes devrait être appliquée jusqu'à ce que celles-ci représentent 40 p. cent de l'ensemble des enseignants de ce secteur, a-t-elle rappelé.

Par ailleurs, les demandes salariales de la FNEEQ seront déposées au plus tard le 20 décembre, tout comme celles des autres fédérations du secteur public affiliées à la CSN.

CHASSE-NEIGE ET GÉNÉRATRICE HONDA

ACHETEZ UNE DE NOS SOUFFLEUSES ET NOUS ACHÈTERONS VOTRE PELLE

POUR \*50\$

Plusieurs modèles offrant des puissances de 3.5 à 8 c.v. et un moteur Honda 4 temps qui élimine le mélange essence-huile. Sauf notre plus petit modèle, le HS35C, toutes les souffleuses Honda ont un double système d'entraînement, 3 vitesses avant et une vitesse arrière.

\* Cette offre se termine le 15 décembre 1985.

VOUS RAPPELEZ-VOUS DES PANNES D'ÉLECTRICITÉ?

Procurez-vous immédiatement une génératrice



À partir de 399\$



HONDA Produits Mécaniques

Ouvert le samedi de 10 h à 15 h

CENTRE MOTORISÉ HONDA

7871, rue Notre-Dame est 352-0210 (près du tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine)

C.M. Michaud vous offre la plus importante collection de montres au quartz Seiko au pays: près de 400 modèles différents! Vous êtes assurés d'y trouver la montre qu'il vous faut, à un prix qui vous convient... sur mesure.

Que vous désiriez une montre analogique ou non, à affichage du jour et de la date, à cadran lumineux, avec ou sans trotteuse, avec bracelet de cuir ou de métal, ou même avec télévision, appareil enregistreur ou système de programmation de messages, C.M. Michaud et Seiko vous donneront l'heure juste, à compter de 59,95\$. A vous de choisir votre Seiko!

SEIKO

NOUVELLE COLLECTION

Nous les avons toutes!

-40%

d'escompte sur près de

400 modèles différents



À VOUS DE CHOISIR VOTRE SEIKO!

CM MICHAUD

EN EXCLUSIVITÉ:

C.M. Michaud vous offre 3 ans de garantie sur toutes les montres Seiko. Cette extension de la garantie internationale de Seiko est exclusive à C.M. Michaud.

C.M. Michaud vous offre aussi le remplacement gratuit de la pile de votre montre Seiko durant les 5 premières années.

Plan mise de côté

ACHEVEZ-VOUS?



12 jours de magasinage avant Noël

LIQUIDATION PIANOS et ORGUES

Ouvert aujourd'hui de 9 h à 21 h

6120, rue Jean-Talon est

Tél.:

256-7369

Fournier Encanteur

"Mon Bijoutier"

Une seule adresse: 937 est, rue Bélanger, Montréal (Québec) H2S 1G9 (514) 279-4527

# Logement: Ottawa annonce une refonte des programmes

■ OTTAWA — Le ministre Bill McKnight a annoncé hier une refonte des programmes fédéraux en matière de logement, sans hausse des fonds alloués.

**MARIE TISON**  
de la Presse canadienne

« Toutes ces initiatives et d'autres encore feront que, avec le niveau de financement actuel, le gouvernement fédéral pourra aider avant tout les quelque un million de ménages canadiens qui ne peuvent pas trouver de logement convenable à un prix abordable », a déclaré en Chambre hier le ministre responsable de la Société d'hypothèques et de logement, en déposant son « Orientation nationale de la politique du logement ».

Le ministre McKnight a annoncé trois changements majeurs, comparativement à l'ancienne

orientation, qui ont trait à la participation des provinces, à la diversification des programmes de logement social et au rôle du logement coopératif.

Il a indiqué que le gouvernement fédéral est prêt à négocier un ensemble d'accords avec toute province intéressée, afin de réduire le double emploi.

Il a aussi proposé la création d'un programme fédéral-provincial de planification triennale en commun du logement social.

Le ministre a tenu à souligner qu'il ne s'agit pas d'un transfert des responsabilités fédérales aux provinces en matière de logement social, mais qu'Ottawa est prêt à laisser l'administration des programmes aux provinces, sous certaines conditions.

**Logement social**

En second lieu, le gouvernement fédéral offrira une nouvelle

série de programmes de logement social, qui visera uniquement les familles dans le besoin.

« Voilà une amélioration notable par rapport aux programmes précédents, dans le cadre desquels seulement environ un tiers du total des logements fournis allait à des ménages dans le besoin », a déclaré M. McKnight.

Il a annoncé des ensembles de programmes pour les régions rurales et les autochtones, et des programmes de logement sans but lucratif, de supplément de loyer et d'aide à la rénovation.

En ce qui concerne le logement coopératif, le gouvernement a résolu de viser, outre les ménages à faible revenu, les familles disposant de revenus moyens qui ne pouvaient cependant pas accéder à la propriété.

Le nouveau programme atteindra cet objectif par le biais de

prêts hypothécaires indexés et de subventions minimales.

**Stabilité**

Enfin, afin d'instaurer un climat de stabilité, le gouvernement aidera les Canadiens à financer leurs logements en encourageant l'offre de prêts hypothécaires stables et à long terme.

Le ministre a annoncé ces nouveaux programmes après des consultations menées auprès de divers intervenants et le dépôt d'une étude des programmes fédéraux de logement menée par un groupe de travail gouvernemental.

La députée libérale Sheila Copps et le député néo-démocrate Dan Heap ont critiqué le type de consultation mené par le ministre, le qualifiant d'insuffisant et d'élitiste.

## Hatfield est furieux

■ FREDERICTON (PC) — L'opposition de Pierre Marc Johnson à ce que le Nouveau-Brunswick ait un statut identique à celui du Québec au sommet de la francophonie a soulevé l'ire du premier ministre de cette province, Richard Hatfield, qui considère que l'attitude de l'ex-premier ministre

du Québec est condescendante vis-à-vis des francophones hors-Québec.

« Il ne s'agit pas ici de nombre, a dit M. Hatfield, visiblement choqué par l'attitude de M. Johnson, mais du droit d'un peuple, et il devrait comprendre que... c'est condescendant ».

**LITS en LAITON** PUR LAITON GARANTI  
TOUS MODÈLES ET DIMENSIONS OFFERTS À **50%** de rabais  
Nous fabriquons des lits en laiton et vous pouvez les acheter directement chez nous MOITIÉ moins cher qu'en boutique. C'est vrai, nous vous les vendons au prix de « gros ». N'achetez pas avant d'avoir jeté un coup d'oeil chez nous.

**GEORGIAN BRASS BED CO.**  
16356, BOUL. GOUIN OUEST, PIERREFONDS  
(Prenez la Transcanadienne ouest jusqu'à St-Charles nord, tournez ensuite sur Gouin à droite).

**BELEC INC.** **457-2755**

SAMEDI MIDI À 17 H

# SIMPSON

Offrez un cadeau toujours apprécié - aides-beauté de marques réputées!

**RASOIR "MICRO SCREEN" DE "REMINGTON".** "Garanti pour raser d'aussi près qu'une lame ou vous serez remboursé". Étui de voyage en cadeau. Modèle GTX800. Ord. Simpson 45.99  
**Vente, 39.95**

**RASOIR RECHARGEABLE "LADY REMINGTON".** "Garanti pour raser d'aussi près qu'une lame ou vous serez remboursé". Pochette pour produits de beauté en cadeau. Modèle WER6000. Ord. Simpson 49.99  
**Vente, 44.99**

**ENS. DE VOYAGE "CHARLESCRAFT" POUR DAMES.** Comprend: séchoir 1250 watts à voltage jumelé, 2 réglages intensité/vitesse; fer à friser/brosse 3/4 po à tiges interchangeable; brosse pour cheveux. Étui nylon. Modèle TK200. Ord. Simpson 21.99  
**Vente, 18.99**

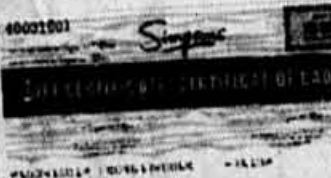
**APPAREIL "CARESETTER" DE "CLAIROL" POUR MISE EN PLS.** Avec les nouveaux rouleaux exclusifs "CareRollers" souples et robustes avec centres "haute énergie". 20 rouleaux en 3 formats. Modèle KF20. Ord. Simpson 54.99  
**Vente, 47.99**

**APPAREIL "CURL AIRE" DE "G.E.C."** Pour mise en pils avec air chaud! Fer à friser, brosse pour coiffer et séchoir basse intensité pour sécher et coiffer cheveux humides. Modèle CE200. Ord. Simpson 19.99  
**Vente, 16.99**

**APPAREIL COMBINÉ DE LUXE "WATERPIK" DE "TELEDYNE".** Aile appareil d'irrigation et brosse à dent automatique. Dispositif pour ajouter rince-bouche. Modèle 400C. Ord. Simpson 69.98  
**Vente, 63.99**

**ENSEMBLE DE BEAUTÉ "PHILIPS".** Comprend appareils pour soins des mains et des pieds, rasoir "LadyShaver" pour dames et ens. massage. Modèle HP2124. Ord. Simpson 64.99  
**Vente, 56.99**

**RASOIR "BRAUN".** Pour rasage de près! Modèle 2101. Ord. Simpson 72.99  
**Vente, 63.99**  
Achat en personne seulement  
Aides-beauté, 217, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.



**LES CERTIFICATS-CADEAUX SIMPSON LEUR OFFRENT L'AVANTAGE DU CHOIX.** Disponibles en coupures de \$5 à \$100, par l'entremise du bureau de crédit du magasin Simpson le plus près de chez vous.



*A l'achat* **Simpson c'est bien moi**

# SIMPSON

## L'ENDROIT POUR TOUS VOS CADEAUX

**NOËL APPROCHE À GRANDS PAS...**  
alors voici une liste des cadeaux Simpson les plus recherchés par tous!

**NOTEZ CES BONS RABAIS...**  
vous trouverez certainement les articles à prix abordables que vous voulez!

**POUR UN JOUR SEULEMENT: demain,  
SAMEDI, 14 DÉCEMBRE**

### RABAIS 25%

#### Cadeaux pour dames

Toutes les tenues de nuit et de détente de designers (326)  
Tous les coordonnés "Nic" de la boutique Expression. (303)  
Toute la collection "Sungspport Basics" de la boutique Expression. (303)  
Blouses "Jack Mulqueen" exclusives à Simpson, de \$55 à \$60 (304)  
Toutes les tenues de nuit en nylon brossé (326)  
Tous les souliers de soirée pour dames. (276)  
Tous les manteaux pelucheux aspect fourrure, de 79.99 à 199.99 (301)  
Chandails laine d'agneau/angora à 24.99 de la boutique Variations. (302)  
Coordonnés tricot côtelé de 22.99 à 39.99 de la boutique Variations. (302)  
Chandails "Santa Cruz" à 29.99 de la boutique Variations (302)  
Pantalons "Dober" en satin de coton à 29.99 de la boutique Variations (302)

Tous les gants, chapeaux et ensembles foulards/mitaines S.V.P. pour dames. (610)  
Tous les vêtements molleton S.V.P. pour dames. (602/617)  
Sélection de ceintures mode et de designers pour dames. (224)

#### Cadeaux pour hommes

Tous les maillots d'exercice S.V.P. (678/644)  
Pantalons sport en coton à 29.99. (264)

#### Cadeaux pour enfants

Souliers d'exercice "Magic Trainer" de "Wildcats" à 14.99 (283)  
Tous les vêtements d'extérieur pour enfants (269/645/335/336)

#### Cadeaux pour tous les sportifs et sportives

Ensembles de ski de fond à 89.99 (skis, bâtons, chaussures et fixations) pour adultes et juniors. (469)

Toutes les vestes de ski à prix ordinaires pour hommes et dames.

Pantalons et vestes de \$50 à 199.99

Blousons et pantalons nylon "K-Way" à 29.99 (469)

### RABAIS 40%

Valises "Survivor" de "Samsonite". (436)

### RABAIS 50%

Cadeaux pour hommes  
Manteaux de pluie devant croisé "Hunt Club" à \$120 (260)

Blouson bourre duvet "Hunt Club" à \$135 (260)

Chemises en coutil à 35.99 (264)

### RABAIS

## 25% à 55%

#### Cadeaux pour bébé

Rabais 25% à 55%  
Ensembles tricot acrylique avec garniture d'appliqué. Confection européenne. Variété de tons pastel. Tailles 3-6-6-9, 12, 18, 24 mois. Ord. Simpson \$15 à \$35  
Vente, 9.99 à 19.99

RABAIS 25% à 40%  
Tenues d'extérieur "Clair Bell"

et "KTM" pour bébés. Tenues de neige 1 et 2 pces, manteaux et nids d'ange pratiques inclus dans le groupe. Sélection imposante de coloris. Tailles: nouveau-né à 30 mois. Ord. Simpson \$25 à \$45.  
Vente, 17.99 à 29.99

### RABAIS 25% à 55%

Variété de tenues de jeu 2 pces en molleton, velours et velours côtelé pour bébés. Imprimé fantaisie et garniture de broderie. 12-18-24 mois. Ord. Simpson 10.99 à \$20  
Vente, 4.99 à 9.99

### RABAIS 30%

Dormeuses en tissu couverture "Snugabye" pour bébés et jeunes enfants. Imprimés au cadre et tons unis. Teintes de pastel ou vives. P. M. G. et 1 à 6. Ord. Simpson \$9, à \$15  
Vente, 5.99 à 9.99 (335)

Achat en personne seulement  
Magasins Simpson centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Notez: Certains articles non offerts dans tous les magasins.

À Noël

Simpson c'est bien moi



**LES CERTIFICATS-CADEAUX SIMPSON LEUR OFFRENT L'AVANTAGE DU CHOIX!**  
Disponibles en coupures de \$5 à \$100 par l'entremise du bureau du crédit du magasin Simpson le plus près de chez vous.



#### HEURES D'AFFAIRES DES MAGASINS SIMPSON

**Centre-ville**  
- Du lundi au vendredi: 9h à 21h  
Samedi: 9h à 21h  
(En vigueur maintenant jusqu'au 23 décembre)

#### Succursales

- Du lundi au vendredi: 9h30 à 21h  
Samedi: 9h à 21h  
(En vigueur maintenant jusqu'au 23 décembre)